



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BORDEAUX INP SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2020

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Nombre de membres en exercice composant le conseil	30
Nombre de membres présents, participant en visioconférence	21
Nombre de membres représentés	0
Total des membres ayant voix délibératives	21

N°	Intitulé
2020-56	Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2020
2020-57	Approbation du budget rectificatif 1-2020
2020-58	Approbation du budget initial 2021
2020-59	Approbation d'une sortie d'inventaire
2020-60	Approbation de l'attribution de subventions aux associations étudiantes – 2021
2020-61	Approbation d'un ajout à la campagne d'emplois 2021
2020-62	Approbation des critères d'attribution et des montants alloués pour les PEDR 2021-2025
2020-63	Approbation de l'adhésion de Bordeaux INP à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de Bordeaux INP
2020-64	Approbation de l'avenant n°1 de la convention quinquennale du SIGDU
2020-65	Approbation de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



2020-66	Approbation du nombre de places offertes aux admissions dans les écoles de Bordeaux INP et dans La Prépa des INP de Bordeaux à la rentrée 2021
2020-67	Approbation des modalités de recrutement et d'admission des étudiants à Bordeaux INP pour la rentrée 2021
2020-68	Approbation des projets soumis dans la cadre de l'appel à projets région – volet recherche 2020
2020-69	Approbation du plan de communication 2021
2020-70	Approbation du renouvellement de convention de structures hébergées (CANOE)

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

DÉLIBÉRATION N°2020-56 PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 NOVEMBRE 2020.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et L. 717-1 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

* écoles partenaires

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Article 2

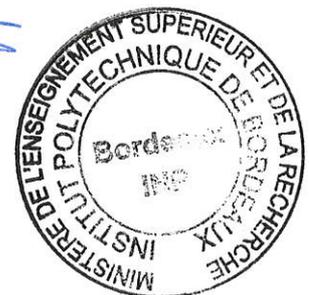
La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



DÉLIBÉRATION N°2020-57 PORTANT APPROBATION DU BUDGE RECTIFICATIF 1-2020.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et R.719-73 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le budget rectificatif n°1 pour l'année 2020, tel que décrit dans les documents annexés à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU





Document soumis au Conseil d'Administration du 11 décembre 2020

Budget Rectificatif 1 - 2020

Note de présentation

Au printemps 2020, l'année a été marquée par le confinement lié à la pandémie de Covid 19 impliquant ainsi la fermeture totale de l'établissement pendant 8 semaines conformément aux mesures prises par le gouvernement. Cette fermeture ainsi que la reprise progressive d'activités après le dé-confinement ont impacté la réalisation de l'ensemble des projets (pédagogiques, recherche et Plan Pluriannuel d'Investissement) inscrit au budget prévisionnel tant sur le plan des recettes que des dépenses.

Aussi, le budget rectificatif 2020 permet le réajustement de crédits non utilisés durant l'exercice en cours. Il s'organise autour de plusieurs axes :

- Le réajustement du montant de la Subvention pour Charges de Service Public en diminution par rapport au BR1-2019 de 27 862 €
- le réajustement en dépenses et recettes de certaines opérations et prévisions,
- la reprogrammation des tranches des opérations pluriannuelles (diminution des tranches 2020 pour augmenter les tranches 2021 ou postérieures). Pour se faire, les enseignants-chercheurs ont été interrogés début septembre sur le montant des crédits qu'ils n'utiliseront pas en 2020,
- la reprogrammation des tranches du PPI (diminution des tranches 2020 pour augmenter les tranches 2021).

BUDGET ORDONNATEUR

↳ Encaissements

(RE = Recette Encaissée)

Le Budget Rectificatif 1 de Bordeaux INP diminue le budget de 674 533 € de RE réparties ainsi :

Encaissements hors opérations : - 338 418 €

Notification Subvention pour Charges de Service Public	+ 38 985 €
Recettes et projets non réalisés et réajustements	- 377 403 €

La décision attributive de la SCSP du 21-10-2019 notifie un montant de 6 638 985 € ; une augmentation du montant de la SCSP est réalisée par rapport au montant inscrit au BP à savoir 6 600 000 €.

Une diminution des prévisions d'encaissements d'un montant de 377 403 € concernent des recettes et projets inscrits mais non réalisés en 2020 dues à la fermeture de l'établissement pour confinement lié à la pandémie notamment la taxe d'apprentissage, les locations ponctuelles, les locations aux structures de transfert non facturées sur 2 mois, des formations non réalisées, des contrats professionnels non signés, des colloques annulés.

Encaissements opérations : -336 115 €

Réajustement des restes à encaisser < 2020	735 111€
Annulation de prévisions et réajustements RE	- 1 071 226 €

Ces régularisations concernent uniquement les crédits gérés sous forme de conventions pluriannuelles et les crédits prévisionnels destinés à alimenter ces conventions.

Le montant relatif à l'annulation de prévisions et des réajustements RE de - 1 071 226 € se justifie par un montant trop important des prévisions de conventions pluriannuelles à ouvrir mais aussi de la réserve prévue et utilisée pour les différents échanges de masses durant l'année d'exécution ainsi que des recettes prévues mais non réalisées et saisies en doublon. En effet, concernant ce dernier point, les dépenses et les recettes des conventions pluriannuelles à ouvrir sont inscrites au BI mais le SI ne nous permet pas encore d'effectuer des virements de RE et produits contrairement aux AE et CP ; en conséquence, lorsque la convention est ouverte, les RE ainsi que les produits sont saisis à nouveau.

↳ Décaissements

(AE = autorisation d'engagement : bon de commande ou marché)

(CP = crédits de paiement : facture payée au fournisseur)

Le Budget Rectificatif 1 de Bordeaux INP diminue le budget en AE de 3 837 484 euros et en CP de 4 484 054 euros.

Crédits de Paiement de Personnel = - 588 519 € €

- Un montant de -184 800 euros concerne l'ajustement de crédits de salaires hors opérations après constat d'un excédent de prévisions de dépenses dont 175 468 € de Projets 2020 non réalisés
- Un montant de -403 719 euros concerne la reprogrammation des tranches d'opérations pluriannuelles sur l'exercice 2020

Crédits de Paiement de fonctionnement = - 2 034 756 €

- Un montant de - 834 449 euros concerne l'ajustement de crédits de fonctionnement hors opérations après constat d'un excédent de prévisions de dépenses dont 200 311 € de projets 2020 non réalisés, 222 000 € de prévisions GRGE 2018-2019 et 150 000 € de restes à payer 2019 réajustés à la baisse
- Un montant de - 1 200 307 euros concerne la reprogrammation des tranches d'opérations pluriannuelles et un excédent de prévisions sur l'exercice 2020

Crédits de Paiement d'investissement = - 1 860 779 €

- Ce montant concerne la reprogrammation des tranches d'opérations pluriannuelles de l'exercice 2020 y compris le PPI

↳ Solde budgétaire

Le solde budgétaire (voir tableau 2) est obtenu en calculant le solde entre les encaissements et les décaissements. Au BR1, le montant des recettes encaissables s'élève à 17 557 938,42 € contre 17 500 641,00 € de dépenses décaissables ; le budget rectificatif présente ainsi un solde excédentaire de 57 297,42 €.

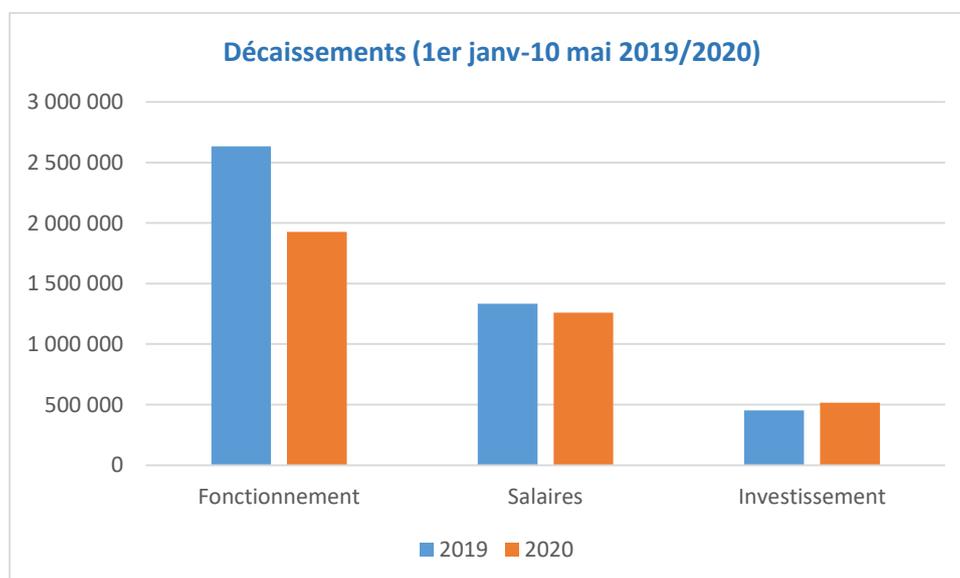
Cet excédent de trésorerie s'explique par la diminution des décaissements en 2020 durant la période de confinement où l'établissement est resté fermé soit 2 mois où les commandes ont été quasiment arrêtées faute de pouvoir réceptionner les livraisons.

En effet, le télétravail n'ayant pu être généralisé au niveau de l'établissement dans des délais très contraints, une procédure de service minimum a été définie et seuls les salaires, les gratifications de stage, les bourses et les dépenses liées au Covid 19 ont été pris en charge.

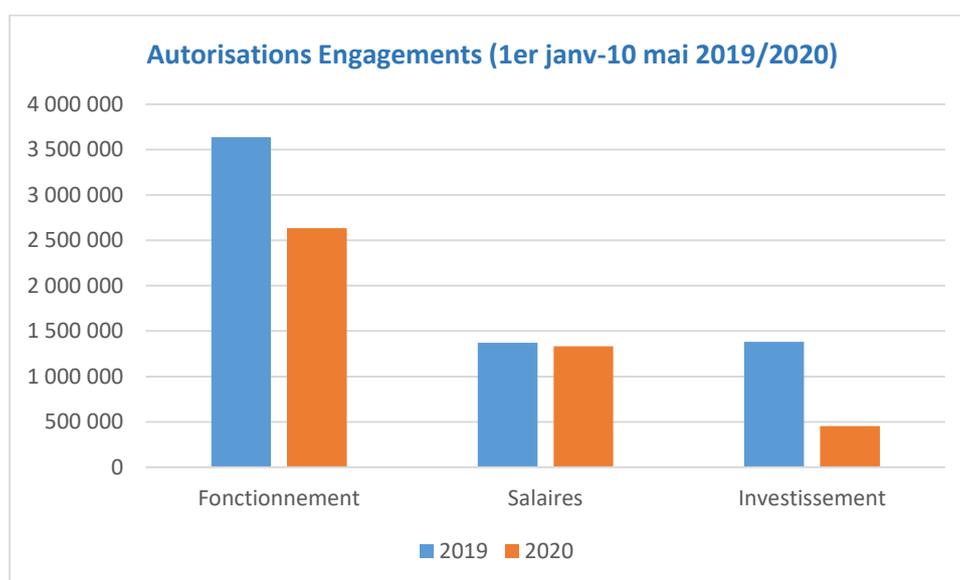
- ✓ **Focus sur les dépenses liées au Covid 19 soit 115 330 €**
 - * 22 000 € pour les aides sociales accordées aux étudiants
 - * 4 546 € pour l'achat de clés 4G et abonnement sur 2 mois
 - * 9 040 € pour la désinfection de chantier sur le site ENSCBP bâtiment B et bâches sanitaires règlementaires
 - * 46 528 € pour l'achat de masques, de gel hydro alcoolique et de lingettes désinfectantes
 - * 33 216 € pour l'acquisition de matériels pédagogiques (Serveur, PC portables, webcam, vidéoprojecteurs, divers matériels.....)

Impact fermeture de l'établissement liée à la pandémie de Covid 19 ***Comparaison consommation AE & CP du 1^{er} janvier au 10 mai 2019 / 2020***

	<i>CP consommés du 1er janvier au 10 mai 2019 / 2020</i>		
Décaissements	2019	2020	Ecart
Fonctionnement	2 633 452	1 925 681	-707 771
Salaires	1 333 171	1 259 720	-73 450
Investissement	452 709	515 450	62 741
TOTAL	4 419 331	3 700 852	-718 480



	<i>AE réalisées du 1er janvier au 10 mai 2019 / 2020</i>		
<i>Eng. Juridiques</i>	2019	2020	Ecart
Fonctionnement	3 636 673	2 633 452	-1 003 221
Salaires	1 370 116	1 333 171	-36 945
Investissement	1 383 580	452 709	-930 871
TOTAL	6 390 369	4 419 331	-1 971 037



↳ Equilibre financier

Le tableau 4 concerne l'équilibre financier de l'établissement ; il présente le solde budgétaire de l'exercice et les impacts sur la trésorerie d'opérations non budgétaires (détaillées dans le tableau 5), du type TVA, aides et bourses de mobilité internationale.

Pour rappel, le BR1 présente un solde excédentaire de 57 297 € auquel les opérations non budgétaires viennent se :

- déduire pour 630 K€ de prévisions d'encaissements
- rajouter pour 390 K€ de décaissements prévus

Par rapport au budget initial, ces montants ont été réajustés à la hausse pour les encaissements et à la baisse pour les décaissements et concernent les aides et bourses de mobilité internationale.

Le résultat dégage une variation de trésorerie positive de 297 297 € apportée par la trésorerie fléchée.

BUDGET COMPTABLE

Les prévisions de nouveaux encaissements et décaissements inscrits au BR1 nécessitent également de modifier le budget comptable présenté en charges et produits.

Résultat prévisionnel

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat prévisionnel
18 609 077	19 663 454	1 054 377

Capacité d'autofinancement

Résultat de l'exercice	Amortissements nets *	CAF prévisionnelle
1 054 377	2 070 000	3 124 377

* amortissements nets = dotation – reprises (cf. tableau calcul de la CAF – Tableau 6).

P/information : cette année, un montant de 1 980 300 € a été rajouté à ceux des dotations et reprises d'amortissements (neutralisé) correspondant à la valeur résiduelle du bâtiment ENSEGID et fera l'objet d'une écriture comptable d'amortissement exceptionnel de sortie d'inventaire.

Fonds de roulement

Dépenses d'investissement	CAF + recettes d'investissement	Variation du FDR prévisionnelle
4 634 737	4 209 617	- 425 120

Le financement de l'ensemble de nos investissements se réalise à 67% par notre capacité d'autofinancement, 24% par des recettes d'investissement, et 9% par prélèvement sur notre fonds de roulement. Après ce prélèvement de 425 K€, le niveau du fonds de roulement s'établira à 10 309 K€ pour une trésorerie de 11 658 K€.

DÉLIBÉRATION N°2020-58 PORTANT APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2021.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et R.719-73 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le budget initial pour l'année 2021, tel que décrit dans les documents annexés à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU



Bordeaux INP

AQUITAINE



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I*
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P*
L A P R E P A D E S I N P

* écoles partenaires

BUDGET 2021

Note de Présentation

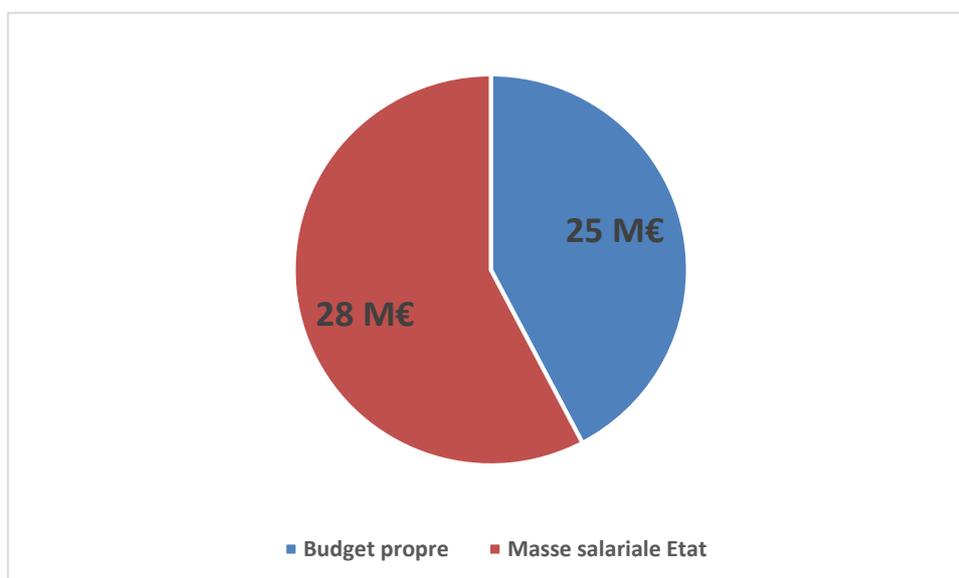
CA du 11/12/2020



Bordeaux INP est un grand établissement de statut EPSCP, au regard du code de l'éducation, ce statut ne porte pas obligation d'accéder aux RCE.

En conséquence, la situation des moyens dont dispose l'établissement doit être appréciée en tenant compte des emplois qui lui sont également affectés sur le budget de l'Etat qui supportent la masse salariale des agents rémunérés sur ces emplois.

Pour 2021, cette masse salariale s'élève à un montant de 28 M€.



1 – L'ELABORATION BUDGETAIRE

→ *Le cadrage budgétaire*

La lettre de cadrage 2021, issue des réflexions du groupe de travail « budget 2021 » (4 élus du CA, directeur général, directeurs et directrice d'écoles, directrice de La Prépa, VP formation, VP recherche et transfert, chargé d'études et du contrôle de gestion, DGS et DF), a été adoptée par le conseil d'administration le 3 juillet 2021.

2021 est une année exceptionnelle concernant la programmation des opérations du patrimoine immobilier de l'établissement puisqu'elle devrait être l'année d'achèvement de la nouvelle Ecole ENSEGID et de la continuité des travaux de mise en conformité en sécurité liés à la mise en œuvre du schéma directeur de sécurité notamment pour l'ENSCBP.

2021 est également l'année de consolidation du nouveau modèle d'allocation des ressources lié au meilleur financement des ressources d'apprentissage puisqu'il doit trouver à s'appliquer pleinement au budget de l'établissement pour la deuxième année consécutive. L'objectif de cette nouvelle configuration budgétaire, est de mettre l'établissement en position de financer de nouveaux projets majeurs s'inscrivant dans les axes stratégiques de sa politique, comme par exemple l'accompagnement de la création de l'ENSPIMA ou le développement de l'offre de formation.

Il est à noter que la crise sanitaire du Covid 2019 a impacté nos orientations budgétaires et financières pour le budget 2021. En effet, le plus marquant est sans doute le retard pris par certaines opérations qui devaient être engagées en 2020 et dont l'exécution a été retardée. Elles se reportent pour les opérations pluriannuelles sur l'année 2021 entraînant une forte hausse des crédits de paiement ouverts.

La pré-notification de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) allouée par l'Etat transmise par le ministère est de 6.7 M€, hypothèse qui a donc été retenue dans la construction du budget 2021.

Le groupe de travail budget 2021 a proposé plusieurs leviers pour accompagner la stratégie budgétaire et comptable de l'établissement, visant à utiliser au mieux les ressources disponibles pour les mettre au service du développement et des projets de Bordeaux INP. Ils se déclinent comme suit :

1. La consolidation du nouveau modèle de répartition des ressources

- **L'aménagement du modèle d'allocation des ressources lié au meilleur financement de l'apprentissage reconduit en 2021...**

L'effet conjugué de la réforme de l'apprentissage et l'adossement à un nouveau Centre de Formation d'Apprentis permet à l'établissement de bénéficier de nouvelles ressources pour financer la totalité de ses dépenses liées à l'apprentissage.

- **...permet le financement de projets pérennes et de projets provisoires.**

Cela permet de récupérer une partie de la dotation pour financer d'autres projets de l'établissement. Dans le cadre du dialogue budgétaire, les Ecoles et services ont présenté des projets en lien avec les orientations stratégiques de l'établissement. L'enveloppe « projets » attribuée au budget 2021 est de plus de 1.11 M€. Elle était de 0,98 M€ en 2020.

2. Une politique ambitieuse du plan pluriannuel d'investissement

Le budget 2021 présente cette année encore une trajectoire ambitieuse avec un budget alloué de 5,6M€. Cela s'explique de façon exceptionnelle par les opérations liées à la construction du nouveau bâtiment de l'ENSEGID, ainsi que des travaux nécessaires suite à l'avis défavorable à l'exploitation du bâtiment ENSCBP A. L'opération de mise en sécurité comprend des travaux à hauteur de 1.3M€.

Le volet PPI formation et celui de la DSI ont également du assimiler les priorités nouvelles de développement numérique de notre établissement, face à la crise sanitaire.

3. Amélioration de la qualité des prévisions et de la construction budgétaire

- Construire les projets de budgets en tenant compte des résultats N-1
- Financer les investissements par la CAF et le prélèvement sur fonds de roulement
- Améliorer les processus d'exécution budgétaire et leur compréhension globale par les acteurs

- Développer un modèle de suivi des dépenses prévisionnelles des contrats de recherche

→ *Les axes stratégiques*

Le budget reflète la stratégie de l'établissement, déclinée dans le document « Plan annuel de performance » selon différents axes (cf. document joint en annexe).

→ *L'élaboration des prévisions budgétaires*

Le calendrier budgétaire prévoit un temps d'élaboration des prévisions budgétaires pour chacune des structures de Bordeaux INP (mois de septembre). La direction financière envoie à cet effet, à chaque responsable de crédits des documents sur l'exécution budgétaire de l'année antérieure et une situation des dépenses et recettes au 1^{er} septembre de l'année en cours. La direction de la gestion du patrimoine rencontre au mois de septembre l'ensemble des directeurs d'écoles pour leur transmettre des éléments chiffrés et statistiques sur les dépenses récurrentes de fluides et sur l'ensemble des contrats de maintenance, d'entretien et de contrôles réglementaires. La direction des ressources humaines rencontre également les directeurs d'écoles, la DGS et la VP recherche et transfert pour leur présenter les projections de dépenses de masse salariale et d'ETP. La direction du Système d'Information supervise la cohérence des besoins liés à l'informatique. La cellule d'appui au pilotage accompagne les acteurs budgétaires concernant les documents relatifs aux axes stratégiques.

→ *La construction du budget*

A partir du mois d'octobre, à l'aide de tous ces éléments, les prévisions budgétaires sont présentées à la direction générale, commentées et discutées lors de réunions de dialogue budgétaire. De **nombreux échanges** ont lieu entre les directeurs de composantes, responsables de crédits et la direction financière pour finaliser des prévisions équilibrées, sincères et soutenables.

L'établissement poursuit son objectif **d'affecter en priorité ses recettes de fonctionnement à ses dépenses de fonctionnement**. Cela implique de piloter la construction budgétaire dans l'objectif d'un résultat de fonctionnement prévisionnel réduit. Néanmoins, cette année, les dépenses d'investissement prévues étant particulièrement importantes, le budget présente un résultat prévisionnel de plus de 400k€.

A l'issue des réunions d'arbitrage, en fonction d'une première simulation de la situation budgétaire intégrant la capacité d'autofinancement et la possibilité de mobilisation du fonds de roulement, il a été possible de financer l'ensemble des dépenses d'investissement courantes des différents CRB (Centre de Responsabilité Budgétaire).

Ainsi, la **totalité du PPI est également financée dès le budget initial**, à savoir, les cofinancements des projets CRNA (tranches 2021), le renouvellement de matériels

pédagogiques, le SDSI (Schéma Directeur du Système d'Information) et les programmes immobiliers.

Par ailleurs, lors des dialogues budgétaires, les écoles et les services ont présenté des projets nouveaux : les projets 2021.

Ces projets (temporaires ou pérennes) ont été arbitrés en comité de Direction. Les besoins de financement de ces dépenses de fonctionnement et de personnel, sont couverts par les marges de manœuvre que nous donne le meilleur financement des formations par apprentissage. Une enveloppe de 1,1 M€ a été dégagée permettant le financement de ces projets.

2- AUTORISATIONS BUDGETAIRES

2.1 Tableau des autorisations d'emplois

Ce tableau (tableau 1) présente les autorisations d'emplois pour l'année civile 2021, hors personnels titulaires, rémunérés directement sur le budget Etat.

Dans la colonne emplois sous plafond Etat, nous retrouvons le besoin en emploi reconnu par le Ministère et financé sur la SCSP (dotation) : 20 ETPT

Dans les emplois financés hors SCSP, nous retrouvons les autres emplois pour 2021 (personnels BIATSS, ATER, doctorants contractuels...) : 117.1 ETPT

Au total, cela représente 136,9 ETPT. Les variations par rapport au BR1 2020 (+33.2 ETPT) s'expliquent essentiellement par :

- les recrutements sur conventions pluriannuelles de formation ou de recherche (+24,8 ETPT) ;
- les recrutements relatifs aux projets 2020 qui n'ont pu être effectués en 2020, reconduits en 2021 (+3 ETPT);
- et les recrutements sur projets 2021 qui ont été favorablement arbitrés (+4,5 ETPT).

2.2 Tableau des autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) présente le budget en dépenses décaissables par agrégats (personnels, fonctionnement, investissement) en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, ainsi que le budget de recettes encaissables par catégories (globalisées ou non) et sources de financements. Il permet de mettre en évidence le solde budgétaire (trésorerie) de l'exercice.

Crédits de paiement	Recettes encaissées	Solde budgétaire 2021
25 577 570€	20 799 403 €	- 4 778 167 €

Ce solde budgétaire déficitaire indique que l'établissement va puiser dans sa trésorerie 4.7M€ pour payer des dépenses qui ne sont pas couvertes par un encaissement correspondant. Cela correspond principalement aux dépenses d'investissement autofinancées notamment à la part du PPI. Le niveau de trésorerie s'établissant à 6.9 M€ après ce prélèvement, celui-ci demeure soutenable.

2.2.1 Les recettes encaissées

Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) reprend uniquement les recettes encaissables qui ont un impact sur la trésorerie. Il n'inclut pas les écritures comptables constatant des produits non encaissables, telles que les neutralisations d'amortissement ou les reprises de provisions.

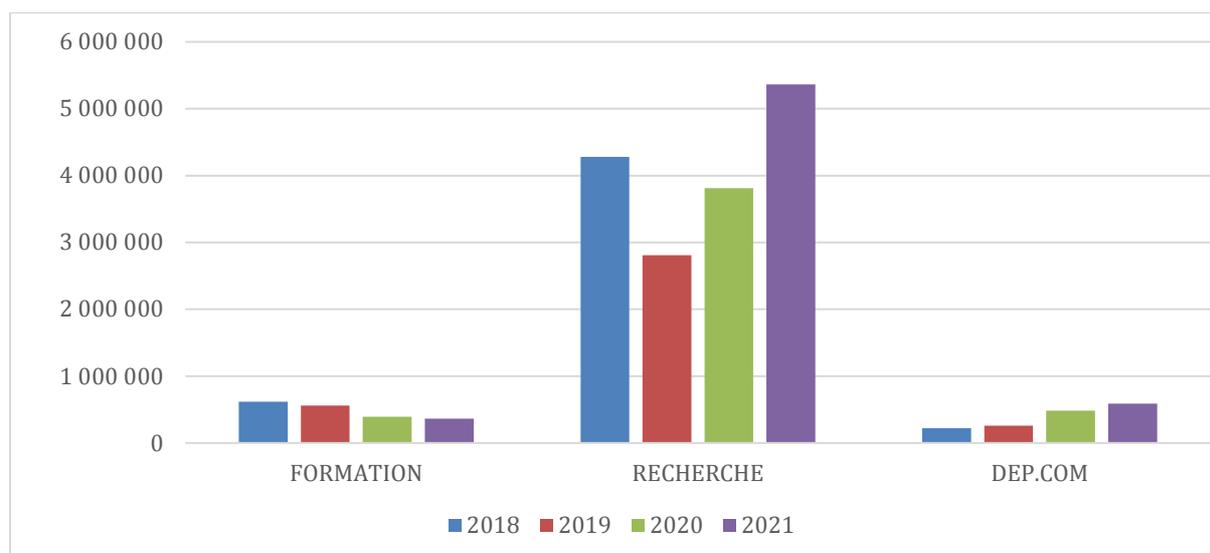
→ *Les sources de financement*

La subvention pour charge de service public (SCSP) :

Le montant prévisionnel retenu pour la SCSP (« dotation ») 2021 est celui correspondant à la prénotification reçue du Ministère de 6 723 487 euros. La dotation est en hausse de 1.2% (+84 k€). Le montant prévisionnel sera ajusté lors de la notification définitive de la SCSP.

Le nouveau modèle d'allocation de la dotation a été appliqué conformément aux travaux du groupe de travail Budget, afin d'intégrer le meilleur financement des ressources d'apprentissage de l'établissement. Le modèle de répartition des dotations de la SCSP a été reconduit en continuité de 2020.

Les autres financements publics:

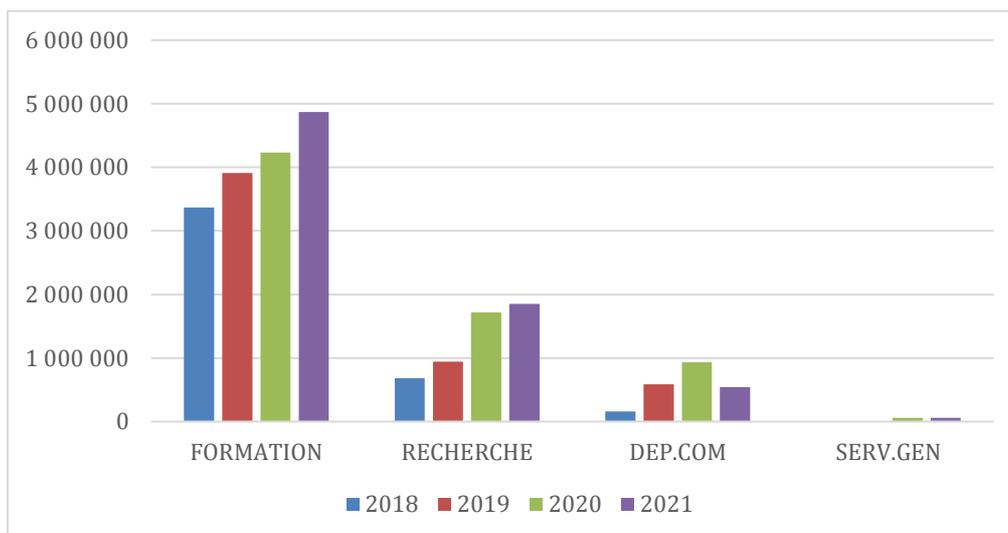


Ce graphique montre l'évolution de la catégorie des recettes « autres subventions et financement public », qui concerne essentiellement les conventions de recherche, par le biais de l'agence nationale de la recherche, de fonds FUI ou européens, du Conseil Régional, et d'autres entités publiques.

En 2020, 500 000€ avaient été prévus au titre des restes à encaisser des années antérieures. En 2021, ce montant est estimé à 1 390 000 €. Cette forte progression s'explique principalement par le retard d'exécution de certains contrats de recherche et des délais supplémentaires accordés par les partenaires financiers pour la justification des dépenses. Par exemple, les projets financés par l'ANR ont été prolongés de 6 mois : les encaissements définitifs prévus en 2020 devraient donc s'effectuer en 2021. L'allongement de la durée des projets est variable selon les projets et les partenaires concernés.

Ces recettes comprennent également la recette CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) qui doit servir notamment à payer la médecine préventive et l'utilisation des installations sportives, hypothèse retenue de 136 000 €.

Les ressources propres :



Elles continuent leur progression et augmentent de 5,5 % cette année par rapport à 2020. Le détail des prévisions de ressources propres laisse apparaître des évolutions différentes selon les grandes catégories de recettes :

Recettes Propres	BI 2020	BI 2021	2020/2021
Droits d'inscription	841 753	887 874	5,5%
Prestations de formation continue	438 082	505 797	15,5%
Taxe d'apprentissage	471 000	507 380	7,7%
Locations	520 267	455 165	-12,5%
Formation par alternance	2 148 840	2 502 788	16,5%
Autres prestations	803 592	610 940	-24 %
Prestations de recherche	1 715 357	1 851 757	8 %
Total	6 938 891	7 321 701	5,5 %

La hausse des effectifs (étudiants de l'ENSPIMA, notamment) se traduit par une augmentation des droits d'inscription. On note également la hausse des prestations de formation continue à hauteur de 15.5% (formation continue ingénieurs, prestations courtes, contrats de professionnalisation, VAE etc.) ce qui confirme le souhait de l'établissement de développer ce type de ressources (études engagées par l'ENSTBB, l'ENSC, l'ENSPIMA etc.).

Après des résultats 2020 positifs pour la taxe d'apprentissage, les prévisions 2021 sont quasiment identiques à celles de 2020, avec notamment une hausse significative de 30 000 € pour l'ENSPIMA.

Les recettes de formation par alternance continuent leur progression de 16.5%. Elles comprennent la partie de l'alternance assurée par l'IFRIA (uniquement à l'ENSCBP), et la partie

gérée par le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine calculée selon le nouveau modèle de reversement. L'hypothèse retenue est celle d'un financement par l'UFA à hauteur de 8000 € par apprenti, ce qui reste prudent puisque le financement prévu à 7 700 € pour le budget 2020 a été finalement arrêté à 8 125 € par apprenti.

Les locations qui comprennent à la fois les locations aux structures hébergées et les locations ponctuelles enregistrent une baisse de 12.5%, dues à la prise en compte de la baisse des locations ponctuelles.

Les prestations de recherche connaissent également une hausse importante liée principalement au nouveau modèle de suivi des contrats de recherche. 500 000€ ont été positionnés sur le CR financier recherche en réserves de crédits, en prévision des conventions nouvelles à ouvrir ou d'éventuels aléas de gestion. Cette réserve permet de piloter les crédits de façon mutualisée pour répondre aux besoins des laboratoires sans attendre un budget rectificatif. Un réajustement sera effectué lors du BR.

Les « autres prestations » regroupent la recette de RAFP (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique), les prestations aux élèves, les refacturations diverses effectuées par les écoles, les mises à disposition de personnels, les reversements hébergeurs des tutelles des laboratoires, etc. et des ressources mises en réserve sur le CR financier selon les hypothèses de prévision. Un ajustement sera effectué via un budget rectificatif le cas échéant.

2.2.2 Les dépenses

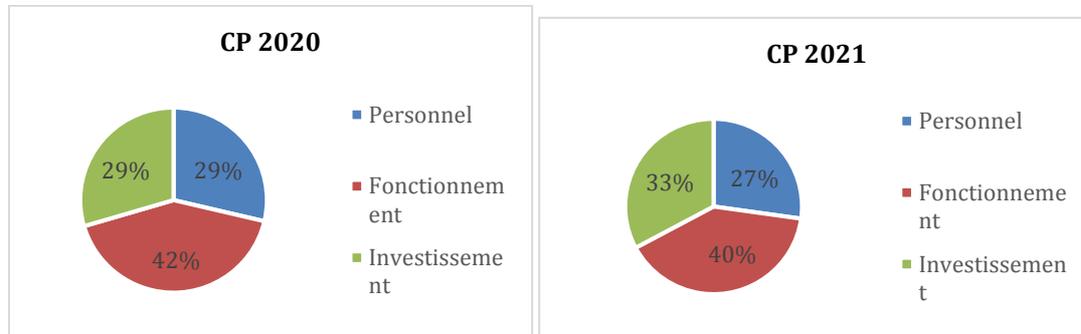
Il s'agit des dépenses budgétaires (tableau budgétaire 2) qui ont un impact sur la trésorerie de l'établissement. Ne sont pas concernés ici les provisions ou les amortissements. Ces dépenses sont présentées en autorisations d'engagement (AE = émission d'un bon de commande ou notification d'un marché) et en crédits de paiement (CP = paiement de la facture au fournisseur).

Le montant des CP qui relèvent des charges à payer relatifs aux engagements pris antérieurement à 2021 a été estimé à 300 000 euros.

Des autorisations d'engagements supplémentaires de 100 000 € ont été prévues, pour permettre la notification en 2021 de marchés pluriannuels des marchés de fournitures de biens et de prestations de services.

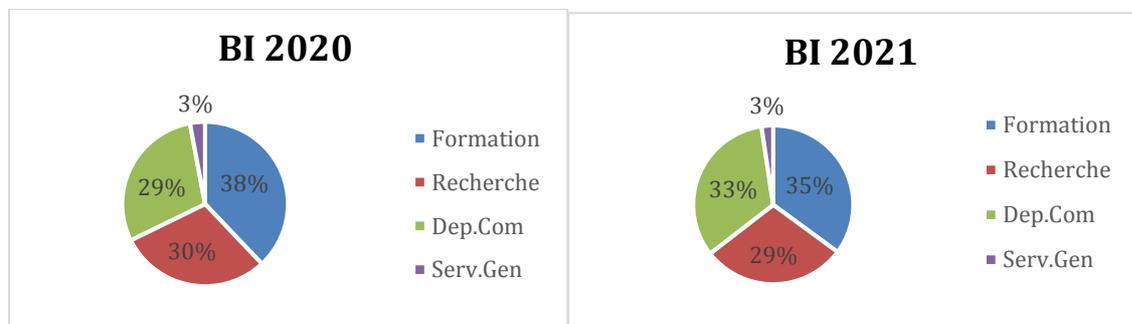
→ La structure des crédits de paiement

Par enveloppes budgétaires :



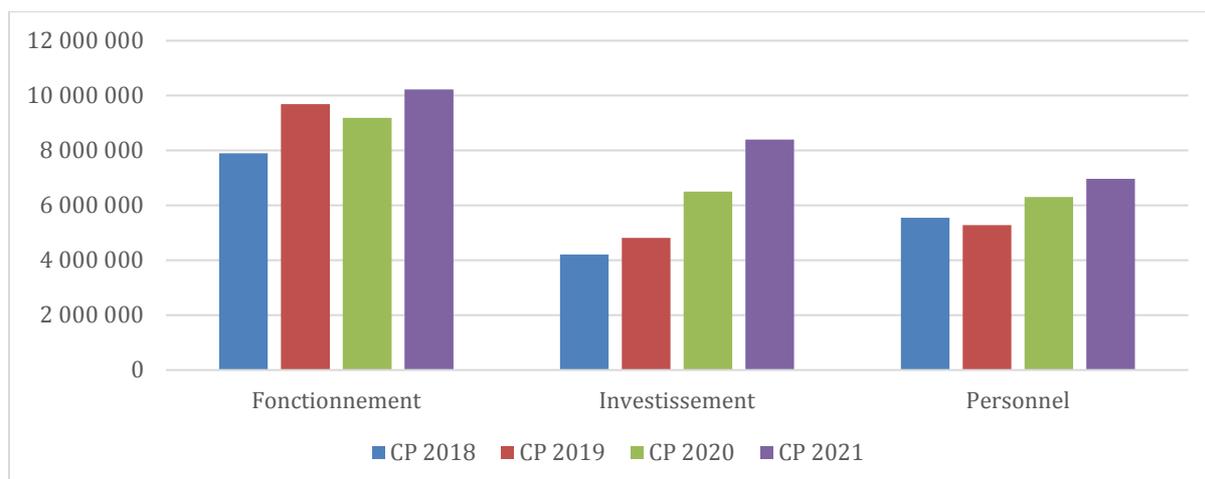
Au BI 2021, la part des crédits de paiement d'investissement augmente de 29 à 33%. Les crédits de paiement sont répartis pour 27% en dépenses de personnel, 40 % en fonctionnement, 33 % en investissement.

Par secteur d'activité :



Au BI 2020, les dépenses liées à la formation (écoles, La Prépa des INP et Formations transverses) représentaient 38% du total, la recherche 30%, les dépenses communes 29%, les services généraux 3%. Pour 2021, la part relative du budget Formation et Dépenses Communes s'accroît cette année consécutivement à la hausse du PPI immobilier, informatique et formation. Les crédits recherche augmentent également de 15% en valeur.

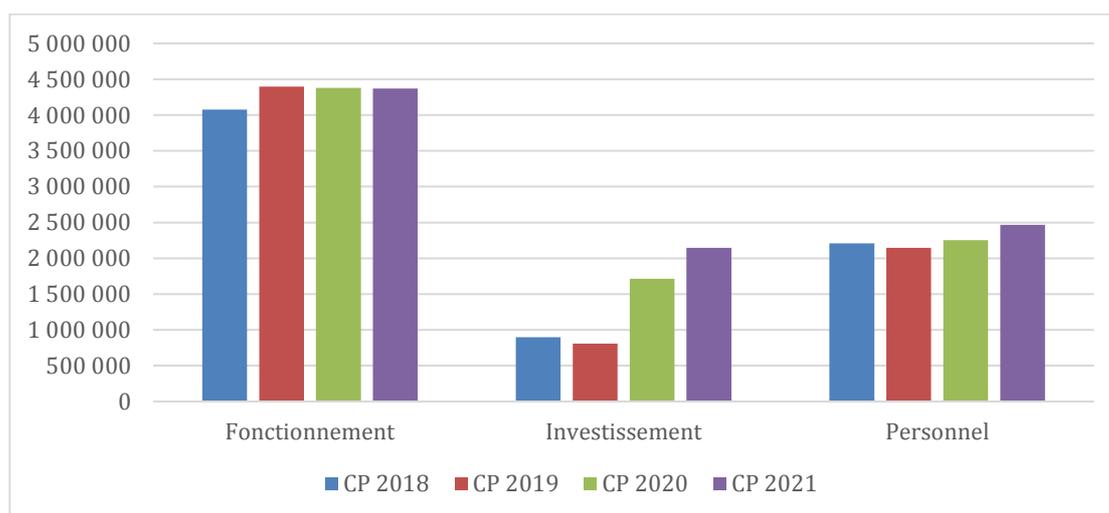
→ L'évolution des crédits de paiement



Ce graphique retrace l'évolution des dépenses décaissables du BI 2018 au BI 2021. On constate une hausse pour chaque nature de dépenses : + 11% pour le fonctionnement (alors qu'il avait baissé au BI 2020), +29% pour l'investissement, + 10% pour le personnel. Ces hausses s'expliquent par l'effet conjugué de la hausse des ressources propres (pour le budget hors opération) et par l'importance des reports anticipés sur les opérations pluriannuelles, suite au retard pris dans leur exécution avec la crise COVID 2019.

Les graphiques suivants présentent l'évolution des crédits par secteur d'activité.

A/ Le secteur de la Formation : 8.9M€



Les dépenses de fonctionnement sont stables, les dotations des écoles ayant été reconduites à l'identique.

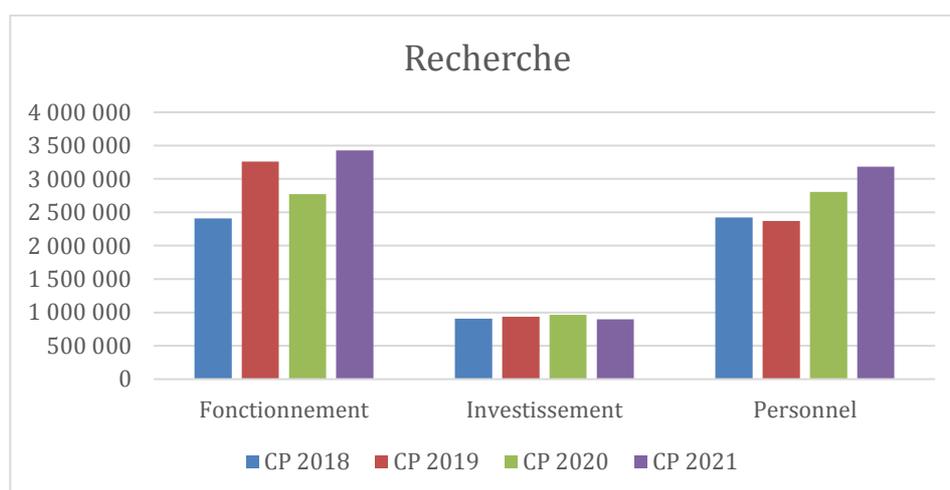
Les dépenses de salaires, qui comprennent les dépenses de personnels BIATSS et les heures d'enseignement payées sur budget propre (hors budget Etat) sont en hausse de 9%. Les

réflexions menées par le groupe de travail budget, s'appuyant sur les travaux réalisés par la cellule d'appui au pilotage, la DRH et la DF, permettent de suivre et financer des dépenses salariales au plus proche de la réalité.

Les dépenses d'investissement de la formation augmentent cette année de 25%. C'est le résultat de l'effet croisé :

- d'une baisse des investissements récurrents (239 k€ en 2021, 232 k€ en 2020), des dépenses de renouvellement pédagogiques (732 k€ en 2021, pour 996 k€ en 2020)
- d'une hausse du montant des opérations liées aux appels à projet cofinancés par la région Nouvelle Aquitaine (deux nouveaux projets pour l'ENSEIRB et l'ENSCBP, pour 550 k€ en 2021, alors qu'en 2020 les crédits avaient été ouverts pour 515 k€.
- A cela s'ajoute une nouvelle opération totalement autofinancée pour l'aménagement mobilier de la nouvelle école ENSEGID pour 382 000 €.

B/ Le secteur de la Recherche : 7,5 M€

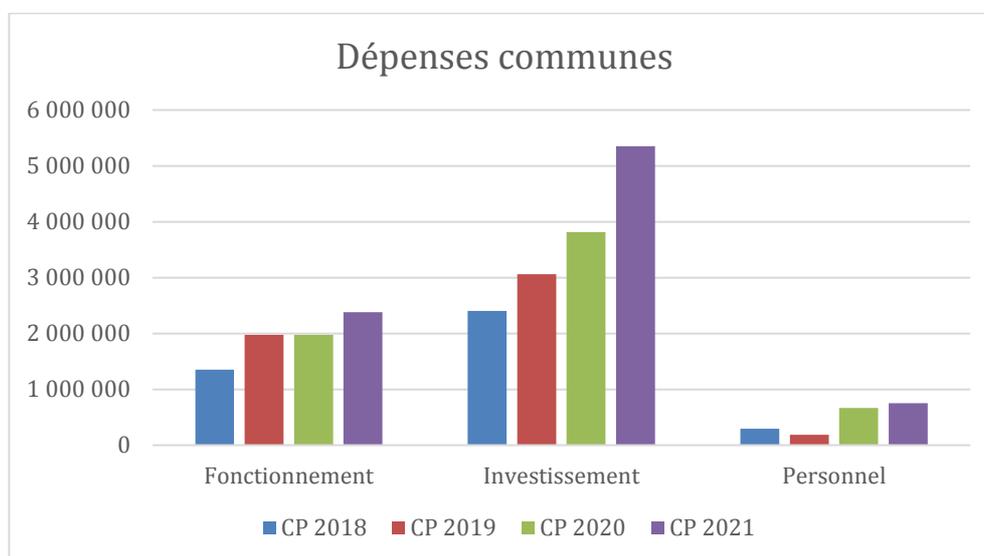


Le budget consacré à la recherche mutualisée étant resté stable, les augmentations constatées sur les dépenses de personnel (+13%), et des dépenses de fonctionnement (+23%) proviennent essentiellement des crédits gérés par conventions de recherche. Il est à noter que les dotations des laboratoires qui avaient été augmentées de 9% en 2020 par rapport à 2019 sont reconduites.

Par ailleurs, afin d'éviter un budget rectificatif dit « de report », les reports ont été anticipés dès le budget initial. Ces crédits ont été positionnés sur le CR financier et pourront être affectés aux laboratoires concernés dès le début de l'année 2021. Ils ont été calculés, pour les crédits de personnel en fonction des salaires connus jusqu'à la fin de l'année 2020, et pour les crédits de fonctionnement et d'investissement en prenant 80 % du disponible constaté au jour de la construction des tableaux budgétaires, en tenant compte du BR1 2020. Avec les retards pris dans l'exécution des conventions de recherche liées à la crise COVID 2019, ces reports

anticipés sont particulièrement élevés : de l'ordre de 571 k€. Si le montant de ces crédits s'avérait trop éloigné par rapport à la réalité des reports, une régularisation sera opérée par budget rectificatif, soit à la fin du 1^{er} semestre 2020, soit en fin d'année.

C/ Les Dépenses Communes : 8,4 M€



Le Centre de Responsabilité Budgétaire des Dépenses Communes regroupe les dépenses pilotées par la Direction du patrimoine, la Direction des systèmes d'information, les services communication, la Direction des ressources humaines.

Les projets 2021 proposés par les écoles et les services ont fait l'objet d'un arbitrage et d'une validation en comité de Direction pour un montant global de 1 112 k€ (980 € en 2020). Les crédits afférents n'ont pas été intégrés directement dans les budgets des Ecoles (hormis des compléments de dotation). Les crédits des projets 2021 apparaissent donc pour l'essentiel dans le CR financier des dépenses communes.

Cela explique l'augmentation des dépenses de personnel (les projets 2021 qui y ont été recensés sont de l'ordre de 496 k€) et de fonctionnement. Les crédits des projets seront débloqués au fur et à mesure de leur mise en place.

Les dépenses d'investissement sont quant à elles, constituées essentiellement par le plan pluriannuel d'investissement du patrimoine et de la DSI (cf. détail infra). Eu égard à l'importance de l'enveloppe de crédits des programmes à lancer, la réserve de crédit sur le CR financier a été réduite à 300 k€. Cette réserve sera débloquée au fur et à mesure de l'avancement du PPI.

2.3 Tableau des dépenses par destination

Le Parlement vote le budget de l'Etat par missions et programmes. Bordeaux INP est concerné par 2 programmes : « Formations supérieures et recherche universitaire » et « Vie étudiante ». A l'intérieur de ces programmes, les dépenses se répartissent par destination, ce qui permet de présenter l'information budgétaire en fonction de la finalité de la dépense.

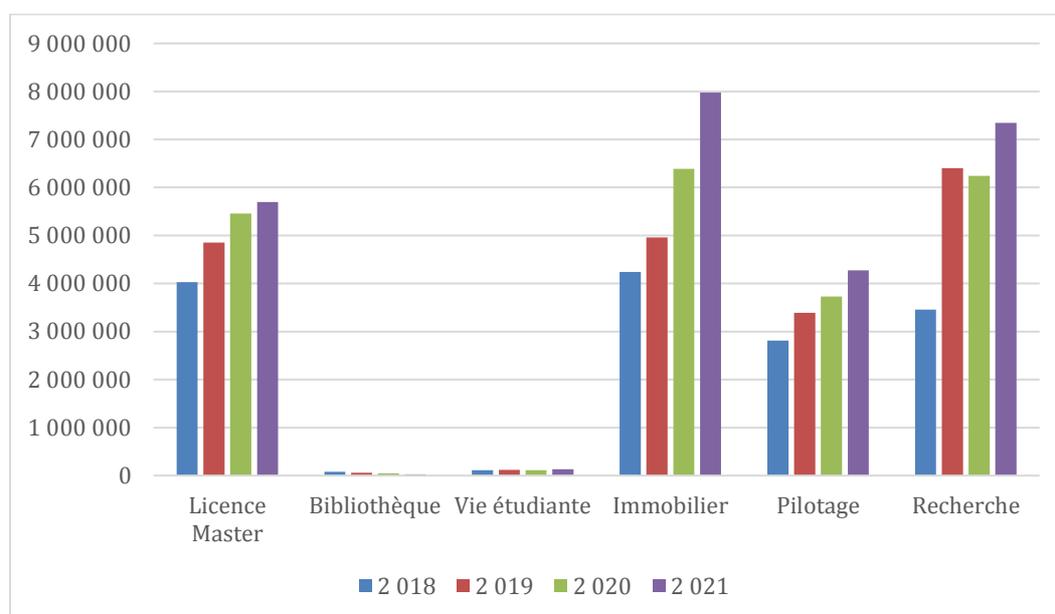
Cette notion de destination ne recoupe pas la notion de CRB (Centre de Responsabilité Budgétaire). Ainsi, les dépenses d'un CRB peuvent être réparties selon plusieurs destinations : master, pilotage, infrastructure, par exemple.



Périmètre des destinations :

- Licence/master : activités directes d'enseignement, personnels enseignants, personnels BIATSS affectés à cette mission, achats de matériels et d'équipement, déplacements professionnels...
- Immobilier : dépenses de fluides, d'entretien et de maintenance, de travaux et de réparation, et salaires des agents contractuels affectés à cette mission.
- Recherche : toutes les dépenses liées à la recherche en fonction de ses différentes thématiques, ainsi que les dépenses multidisciplinaires qui sont retracées à Bordeaux INP dans un « SO » (Service Opérationnel) « Recherche Mutualisée ».
- Pilotage : l'ensemble des activités de pilotage des structures (fonctionnement des écoles, communication, fonctions supports, etc.).
- Vie étudiante : retrace l'ensemble des subventions accordées aux associations d'élèves ainsi que les aides à la mobilité internationale (hors Erasmus).

Pour Bordeaux INP, les 3 premiers postes de dépenses au BI 2021 sont dans l'ordre, l'immobilier, la recherche, et les dépenses de Licence-master.



Il convient de noter que ce graphique ne prend pas en compte les salaires Etat non compris dans le budget propre soumis au vote.

3 – LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Opérations	TOTAL des AE tranches 2021	TOTAL des CP tranches 2021
FORMATION	1 664 293	1 664 293
OPE-2018-0043 AAP CRNA 2018 ENSC	22 000	22 000
OPE-2020-0038 AAP CRNA ENSEIRB MATMECA	363 054	363 054
OPE-2020-0057 AAP CRNA ENSCBP	164 400	164 400
OPE-2020-0051 Renouvellement matériels pédagogiques	732 839	732 839
OPE-2020-0055 Mobiliers equipements ENSEGID	382 000	382 000
INFORMATIQUE	288 800	207 397
2015-0043 SDSI (Schéma Directeur Système d'Information)	181 600	100 197
2020-0057 Réseaux informatiques ENSEGID	107 200	107 200
IMMOBILIER	3 724 737	4 493 737
2012-0039 Mise en sécurité	1 300 000	1 053 000
2015-0045 Accompagnement CPER	14 737	14 737
2015-0047 mise en conformité aéraulique ENSCBP	60 000	1 122 000
2015-0048 Accessibilité handicapés	640 000	656 000
2015-0053 participation CPER ATE	960 000	975 000
OPE-2016-0023 Aménagement, adaptation fonctionnelle	180 000	130 000
OPE-2017-0049 SDEE Schéma Directeur Eau Energie	210 000	243 000
OPE-2017-0050 Sûreté	360 000	300 000
TOTAL	5 677 830	6 365 428

Le montant total des opérations en cours figurant au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) s'élève à 14,6 M€. Il faut relever que le plan pluriannuel d'investissement est autofinancé par l'établissement à hauteur de 95%. Seuls les appels à projets formation sont financés pour 50% par la région.

7,4 M€ d'autorisations d'engagement ont déjà été ouvertes les années antérieures à 2021 et 6,3 M€ pour les crédits de paiement.

Le montant du PPI est cette année encore très important : 5.6 M€. Cette année exceptionnelle s'explique par l'effet conjugué des éléments suivants :

- Le montant des renouvellements des matériels pédagogiques s'il diminue de 300k€ demeure important (1 011 k€ en 2020, pour 732 k€ en 2021,) car il inclut notamment le renouvellement d'une partie conséquente du parc du matériel

informatique de plusieurs écoles : l'ENSEIRB-Matmeca (12 classes), de l'ENSC (3 salles), ainsi que l'achat de matériels techniques complexes et coûteux notamment à l'ENSTBB (4 AKTA pour près de 200 k€).

- La programmation du PPI patrimoine est cette année particulièrement importante pour les raisons suivantes :
 - Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité à l'exploitation du bâtiment A de l'ENSCBP, un schéma directeur de sécurité a été élaboré dont le volet bâtementaire prévoit plusieurs opérations de mise en sécurité pour les écoles, avec 1,3M€ d'AE ouverts en 2021.
 - Les travaux de la nouvelle ENSEGID, assurés par la région Nouvelle Aquitaine devraient être terminés fin 2021. Un premier versement à hauteur de 800 k€ au titre de notre participation au projet doit être effectué en juin. Par ailleurs Bordeaux INP doit financer les équipements mobiliers et les dépenses liées aux réseaux informatiques. A cet effet, une enveloppe de près de 500 k€ a été inscrite au budget.
 - L'opération accessibilité handicapés sera finalisée avec un marché notifié début 2021 pour 620 k€ prévus.
 - IL convient de noter que dans le cadre du « plan de relance rénovation thermique », des projets de l'établissement ont été retenus pour 68 k€.
- La DSI travaille également à la mise à jour d'un plan pluriannuel des projets informatiques : 181 k€ cette année contre 100 k€ en 2020.

4 – EQUILIBRE FINANCIER

4.1 Tableau des opérations pour compte de tiers

Ce tableau (tableau 5) retrace les opérations traitées en comptabilité générale en compte de tiers, ayant un impact sur la trésorerie, mais ne figurant pas dans le budget de l'établissement. Pour Bordeaux INP cela concerne les encaissements et décaissements liés à la mobilité étudiante, à la TVA et aux bourses Erasmus.

4.2 Tableau d'équilibre financier

Le tableau d'équilibre financier (tableau 4) met en évidence les besoins et les moyens de couverture mobilisables pour toutes les opérations ayant un impact sur la trésorerie, qu'il s'agisse d'opérations budgétaires (solde budgétaire du tableau 2) ou non budgétaires

(tableau 5). Il distingue la trésorerie fléchée de la trésorerie non fléchée. Le fléchage permet de mieux suivre l'impact de certaines opérations pluriannuelles sur la trésorerie (conventions supérieures à 50 k€, dont l'action est précise et ciblée, avec une justification financière de la consommation des crédits).

Pour 2021, la variation de trésorerie prévisionnelle est de – 4 918 167 euros, dont 582 k€ sont apportés par la trésorerie fléchée et 5,5 M€ € prélevés sur la trésorerie non fléchée. La ponction sur la trésorerie non fléchée s'explique en partie par le plan pluriannuel d'investissement qui est autofinancé à hauteur de 95%.

5 – ANALYSE DE LA SOUTENABILITE

5.1 Tableau de situation patrimoniale

→ *Le compte de résultat*

Le compte de résultat est calculé sur la partie fonctionnement du budget et regroupe l'ensemble des opérations ayant une incidence sur le résultat comptable de l'exercice. Il correspond au solde entre la totalité des produits de fonctionnement et la totalité des charges de fonctionnement. Il comprend les opérations non encaissables et non décaissables, liées aux dotations aux amortissements et aux provisions, par exemple. Pour l'exercice 2021, le **résultat prévisionnel** est de **423 116 €**, pour 22 665 947 € de produits et 22 242 831 € de charges.

→ *La capacité d'autofinancement*

La CAF est la capacité de l'établissement à autofinancer ses investissements. Elle est alimentée par le résultat positif prévisionnel (excédent de fonctionnement) auquel s'ajoutent les dotations aux amortissements ; en est déduite la quote-part des subventions d'investissements rapportée au compte de résultat, les neutralisations d'amortissement. La CAF prévisionnelle 2021 de Bordeaux INP est de **2 493 116 €**.

→ *Les investissements et le fonds de roulement*

Cette CAF s'ajoute à nos ressources d'équipement et nous permet de financer une partie des 8 392 685 € d'investissement. Le solde de nos ressources et de nos dépenses d'investissement se traduit par une **diminution prévisionnelle du fonds de roulement de 4 861 011 €**.

5.2 La soutenabilité budgétaire

Le tableau 4 d'équilibre financier montre une ponction de trésorerie de 4,9 M€ pour financer l'activité de l'établissement, essentiellement les travaux et les achats d'équipement prévus dans le PPI.

Le tableau 7 retraçant le plan prévisionnel de trésorerie précise qu'après cette ponction, au 31 décembre 2021, le niveau de trésorerie s'établirait à un peu plus de 6,7 M€ et montre que la variation de trésorerie prévue, malgré son importance, est supportable pour l'établissement.

Le montant conséquent des investissements prévus pour 2021 (8,4 M€), nécessite de prélever dans le fonds de roulement à hauteur de 4,8 M€. Après ce prélèvement, le fonds de roulement s'établirait à un niveau de 5,4 M€, ce qui par son caractère exceptionnel, reste soutenable corrélativement au budget de l'établissement.

Le budget 2021 de Bordeaux INP se caractérise par la poursuite de ses objectifs stratégiques tels qu'avancés en 2020 :

- Un plan pluriannuel d'investissement qui est conjoncturellement très ambitieux car lié à la construction et l'aménagement du nouveau bâtiment de l'ENSEGID, ainsi qu'au lancement d'opérations importantes pour la mise en conformité des bâtiments suivant le nouveau schéma directeur de sécurité de l'établissement.
- Un budget à la hausse, en fonctionnement comme au niveau de la masse salariale sur budget propre qui s'inscrit dans le dynamisme du secteur de la recherche et l'accroissement des ressources propres du secteur de la formation.

Il doit être noté également que ce budget s'inscrit à la suite de la situation de crise sanitaire du Covid 2019 et des deux périodes de confinement de l'exercice 2020, qui ont fortement ralenti l'exécution du budget 2020. Si des délais supplémentaires ont parfois pu être acceptés par certains partenaires financiers, ce n'est pas le cas de toutes les conventions pluriannuelles. Cela s'est traduit notamment par des reports de crédits anticipés qui ont mécaniquement gonflé les crédits ouverts de l'exercice 2021, surtout pour les crédits de paiements.

La situation financière de Bordeaux INP permet de réaliser ces projets d'investissements, via la capacité d'autofinancement qu'elle réussit à déployer et son fonds de roulement conséquent.

Mais il ne doit pas être perdu de vue que ce fort niveau d'investissement doit demeurer exceptionnel et ne pourra être renouvelé chaque année (un niveau d'investissement soutenable est de l'ordre de 2,5M€ (au vue de la CAF dégagée sur les 3 dernières années).

De la même façon, le nouveau modèle de financement des ressources d'apprentissage a permis de redistribuer les ressources et de soutenir de nouveaux projets dans les écoles. Ces projets comprennent des projets pérennes (pour 573 k€, dont 369 k€ de crédits de personnel) ainsi que des projets non pérennes (pour 539 k€, dont 126 k€ de crédits de personnel). Ces derniers, à hypothèse constante, laissent une marge de manœuvre pour les projets futurs de l'établissement lors des prochains exercices budgétaires.

L'enjeu des prochains exercices sera de poursuivre le développement de nouvelles ressources. Cela doit permettre à la fois de soutenir notre plan pluriannuel d'investissement avec une dynamique néanmoins plus contenue, ainsi que les dépenses qu'il induit pour l'entretien des bâtiments, mais également d'accompagner l'ensemble des projets et besoins nouveaux.

DÉLIBÉRATION N°2020-59 PORTANT APPROBATION D'UNE SORTIE D'INVENTAIRE.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et R.719-51 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

* écoles partenaires

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La sortie de l'inventaire du bien décrit dans le document annexé à la présente délibération est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU





Exercice 2020

Sortie de biens de l'inventaire

Service ou composante utilisateur	Description bien	N° de Série	Nombre	Destination	Année d'acquisition	Valeur acquisition	Valeur nette comptable de sortie
ENSEGID	Destruction des batiments A-B-C-D				2014	2 760 000,00	1 980 300,00

DÉLIBÉRATION N°2020-60 PORTANT APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES - 2021.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et R.719-51 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis du conseil des études du 10 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

L'attribution de subventions aux associations étudiantes, selon les modalités et les montants décrits dans les documents annexés à cette délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU





Associations	ENSC		ENSCBP		ENSEGID		ENSEIRB-MATMECA		ENSPIMA		ENSTBB		La Prépa des INP		Bordeaux INP	
	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis	Demandé	Soumis
ANIMATIONS DE L'ECOLE																
B des Arts	1 100 €	1 100 €	1 200 €	1 200 €			1 900 €	1 900 €								
BDE	6 900 €	6 900 €	15 500 €	15 500 €			36 440 €	36 440 €	2 000 €	2 000 €			4 000 €	4 000 €		
EICOSA (BDE)											6 000 €	6 000 €				
Gala Cybèle			4 500 €	4 500 €												
Geo'Dyn (BDE)					2 000 €	2 000 €										
Geo'Motiv' (BDA)					2 000 €	2 000 €										
SPORTS																
BDS	2 000 €	2 000 €	4 200 €	4 200 €			10 000 €	10 000 €								
CPPIADES															en cours	1 000 €
Geo'Sport					2 000 €	2 000 €										
OI'INP																1 000 €
HUMANITAIRES																
AssHume			500 €	680 €												
ROBOTIQUE / INFORMATIQUE / FINANCES / DEVELOPPEMENT DE PROJET																
EIRBOT							2 800 €	2 800 €								
EIRSPACE							2 700 €	2 700 €								
EIRBWARE							1 160 €	1 160 €								
SICA			420 €	420 €												
BREI															en cours	1 000 €
FANFARE															1 500 €	1 000 €
IGD-EGID-ENSEGID ALUMNI					660 €	660 €										
VOYAG'EGID					2 000 €	2 000 €										
TOTAL	10 000 €	10 000 €	26 320 €	26 500 €	8 660 €	8 660 €	55 000 €	55 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €	6 000 €	4 000 €	4 000 €	1 500 €	4 000 €

TOTAL GENERAL soumis au vote

116 160 €

Elus élèves ingénieurs des conseils centraux

Montant soumis

3 000 €

DÉLIBÉRATION N°2020-61 PORTANT APPROBATION D'UN AJOUT À LA
CAMPAGNE D'EMPLOI 2021.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;
- Vu** la délibération n°2020-37 prise par le conseil d'administration le 25 septembre 2020 et portant approbation de la campagne d'emploi 2021 ;
- Vu** la délibération n°2020-49 prise par le conseil d'administration le 13 novembre 2020 et portant approbation d'un ajout à la campagne d'emploi 2021

Considérant l'avis du comité technique du 8 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

L'additif suivant à la campagne d'emploi 2021 BIATSS est approuvé à l'unanimité :

- ADJENES (BAP J) affecté à la direction générale des services / direction financière.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

DÉLIBÉRATION N°2020-62 PORTANT APPROBATION DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DES MONTANTS ALLOUÉS POUR LA PRIME D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE LA RECHERCHE 2021-2025.

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** le décret n°2009-851 du 8 juillet 2009 modifié relatif à la prime d'encadrement doctoral et de la recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Vu** l'arrêté du 20 janvier 2010 de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant la liste des distinctions scientifiques ouvrant droit à la PEDR ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis du conseil scientifique du 9 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Les critères d'attribution et les montants de la prime d'encadrement doctoral et de la recherche, tels que définis pour la campagne 2021-2025 dans le document annexé à la présente délibération, sont approuvés à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP


Marc PHALIPPOU





Taux de la PEDR 2021-2025

(Taux valables pour les PR ou MCF)

- Décret n° 2014-557 du 28 mai 2014 modifiant le décret n° 2009-851 du 8 juillet 2009 relatif à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Arrêté du 20 janvier 2010 fixant la liste des distinctions scientifiques ouvrant droit à la PEDR

Barèmes retenus pour l'attribution de la PEDR – campagne 2021 :

• Dossiers classés dans les 20% par l'instance nationale	5 000 € brut
• Dossiers classés dans les 30% par l'instance nationale	5 000 € brut
• Titulaires d'une distinction scientifique	7 000 € brut
• Membre IUF sénior	10 000 € brut
• Membre IUF junior	10 000 € brut

Critères retenus pour la campagne 2021 de la PEDR :

Il est proposé d'attribuer la PEDR aux enseignants-chercheurs classés dans les 20% et 30% par l'instance nationale.

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



DÉLIBÉRATION N°2020-63 PORTANT APPROBATION DE L'ADHÉSION DE BORDEAUX INP À L'ESPACE NUMÉRIQUE SÉCURISÉ DES AGENTS PUBLICS (ENSAP) EN VUE DE L'ACCÈS DÉMATÉRIALISÉ DES BULLETINS DE PAYE POUR LES AGENTS DE BORDEAUX INP.

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** le décret n°2016-073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires, notamment son article 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis du comité technique du 8 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

L'Adhésion de Bordeaux INP à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de Bordeaux INP est approuvée à l'unanimité.

Les conditions, les calendriers et les modalités d'application de ces dispositions sont précisées par arrêté, dont le projet est joint à la délibération.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU



DÉLIBÉRATION N°2020-64 PORTANT APPROBATION DE LA SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 DE LA CONVENTION QUINQUENNALE DU SIGDU.

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

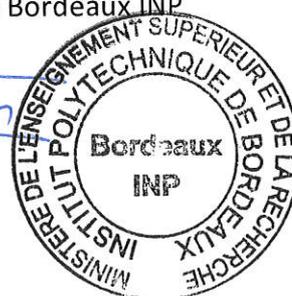
La signature de l'avenant n°1 « portant prorogation de la convention quinquennale du « SIGDU », tel qu'annexé à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU



* écoles partenaires

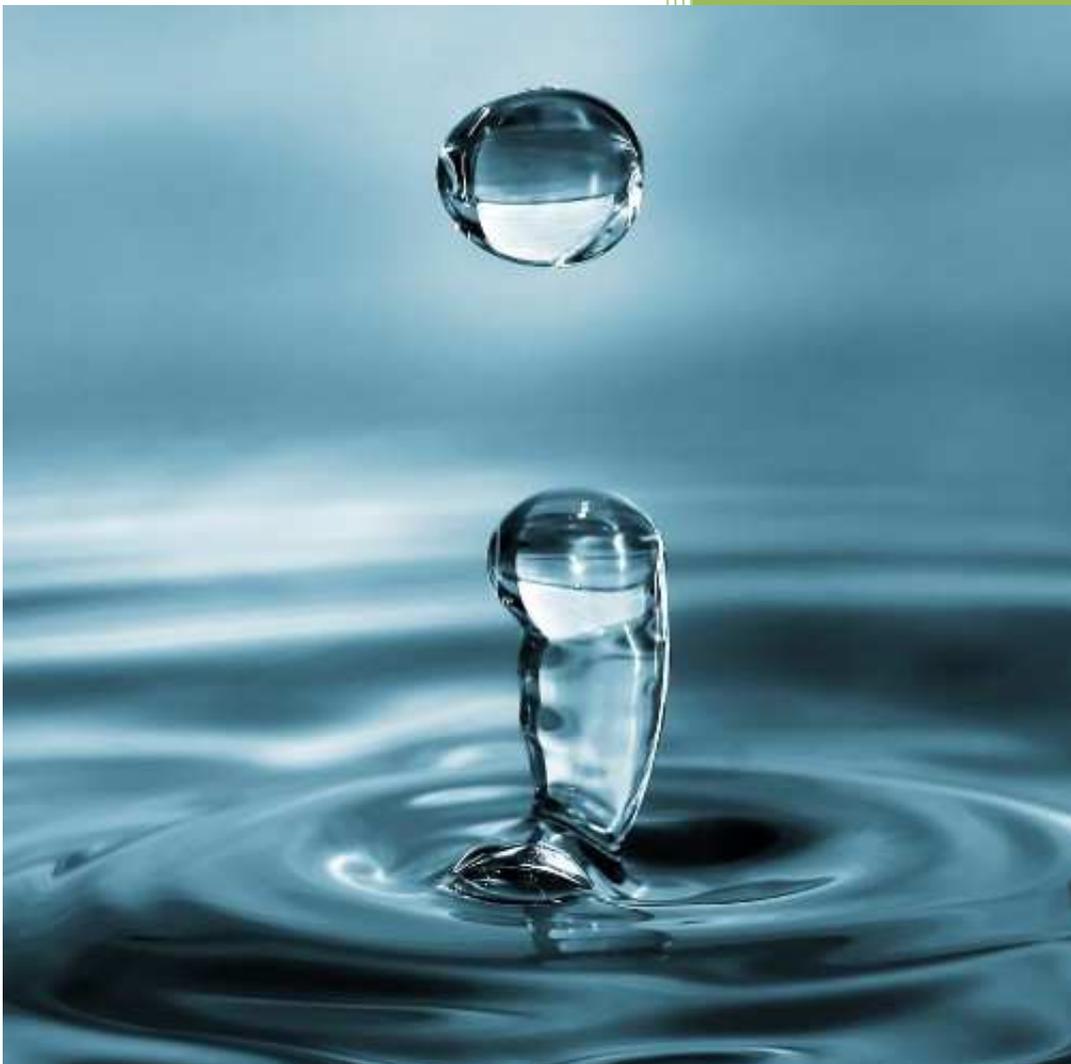


2020/2021



SIGDU - Service interuniversitaire
de gestion du domaine universitaire

Avenant n°1 portant prorogation de la Convention quinquennale du SIGDU



SIGDU : Service Interuniversitaire de Gestion
du Domaine Universitaire
12 Avenue des Arts 33600 Pessac
05 57 12 47 70



SIGDU - Service interuniversitaire
de gestion du domaine universitaire

Avenant n°1 portant prorogation de la convention quinquennale du « SIGDU »

Entre les soussignés :

L'Université Bordeaux Montaigne

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

N°SIRET : 19331766600017 - code APE: 8542 Z

dont le siège est domaine universitaire – 33607 Pessac
représentée par, son président, Monsieur Lionel LARRÉ,

Agissant en son nom ainsi qu'au nom et pour le compte du Service Inter-établissements de Gestion du
Domaine Universitaire de Talence-Pessac-Gradignan (ci-après désigné SIGDU) rattaché à l'Université
Bordeaux Montaigne, dirigé par son Directeur,
Monsieur Julien BERTRAN,

ci-après désignée «Université Bordeaux Montaigne »,

Et :

L'Université de Bordeaux

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

N°SIRET : 13001835100010 - code APE: 8542 Z

dont le siège est 35, place Pey Berland, 33 000 Bordeaux
représentée par son Président, Monsieur Manuel TUNON DE LARA,

ci-après désignée «Université de Bordeaux »,

Et :**Le CROUS Nouvelle Aquitaine (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)**

Etablissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

N°SIRET : 183 300 086 00091 - code APE : 8899B

dont le siège est 18, rue du Hamel, CS 11616 – 33080 Bordeaux cedex

représenté par son Directeur M. Jean Pierre FERRE,

ci-après désigné «CROUS Nouvelle Aquitaine »,

Et :**Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**

Etablissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

N°SIRET : 18008901303720 - code APE : 7220Z

dont le siège est 3 Rue Michel-Ange, 75016 Paris

représenté par son Président M. Antoine PETIT lequel a délégué sa signature

pour la conclusion du présent avenant,

à Monsieur Younis HERMES, Délégué Régional du CNRS pour l'Aquitaine,

ci-après désigné «CNRS »,

Et :**L'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Bordeaux (Sciences Po Bordeaux)**

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

N°SIRET : 845 280 544 00014 - code APE : 4321A

dont le siège est 11, allée Ausone, 33600 Pessac,

représenté par son Directeur, M. Yves DELOYE,

ci-après désigné «Sciences Po Bordeaux »,

Et :**L'Institut Polytechnique de Bordeaux (Bordeaux INP)**

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

N° SIRET : 13000635600013 – code APE : 8542Z

dont le siège est Avenue des facultés CS 60 099 – 33405 Talence cedex

représenté par son Directeur général M. Marc PHALIPPOU,

ci-après désigné «Bordeaux INP »,

Et :

**L'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux- Aquitaine
(Bordeaux Sciences Agro -BSA)**

Etablissement public d'enseignement supérieur, de recherche et de transfert de technologie sous tutelle
du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
N°SIRET : 19330203100011 - code APE : 8542Z

dont le siège est 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
représentée par sa Directrice générale Mme Sabine BRUN-RAGEUL,
ci-après désignée « BSA »,

ci-après désigné.e.s chacun.e individuellement « Partie » et collectivement et indifféremment
« Parties » ou « Partenaires »,

Etant préalablement exposé que :

Par convention du 30 novembre 2015 (ci-après désignée «Convention »), l'ensemble des Partenaires du
Service Inter-établissement de Gestion du Domaine Universitaire (SIGDU) se sont accordés sur les
modalités d'organisation et de fonctionnement du service sur le campus de Pessac Talence Gradignan.

Considérant les stipulations en vigueur de la Convention, en application desquelles la Convention:
- « *pourra être modifiée par avenant* » (conformément au titre IV de la Convention),
- « *prendra fin au 31 décembre 2020* » (conformément au titre V de la Convention,

Considérant les perturbations induites en 2020 en conséquence de la situation sanitaire liée à l'épidémie
Covid-19,

les Parties conviennent par le présent avenant, validé en Conseil d'administration du 3 novembre 2020,
de proroger la durée d'application de la Convention jusqu'au 31 décembre 2021 et d'œuvrer sur cette
durée à la réalisation d'un travail de concertation approprié sur l'évolution du SIGDU.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit.

Article 1:

Le présent avenant a pour objet de proroger jusqu'au 31 décembre 2021 la durée d'application de la
Convention.

Article 2:

Toutes les stipulations de la Convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées et
conservent leur plein effet jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 3:

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa date de signature et est applicable jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 4:

Les stipulations de la nouvelle convention régissant le SIGDU à compter du 1^{er} janvier 2022 seront définies à la suite d'un travail de concertation piloté par l'Université Bordeaux Montaigne et mené en lien avec les Partenaires.

Fait à Pessac, le 03 Novembre 2020, en sept exemplaires originaux.

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne Lionel LARRÉ	Le Président de l'Université de Bordeaux Manuel TUNON DE LARA
La Directrice de BSA Sabine BRUN-RAGEUL	Le Délégué Régional du CNRS Younis HERMES
Le Directeur du CROUS Jean Pierre FERRE	Le Directeur de l'IEP Yves DELOYE
Le Directeur général de Bordeaux INP Marc PHALIPPOU.	

DÉLIBÉRATION N°2020-65 PORTANT DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION AU DIRECTEUR GENERAL.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3, L. 717-1, D 123-9 et R719-51 et suivants ;
- Vu** le code général de la propriété des personnes publique, et notamment son article L. 1121-1 ;
- Vu** le code de la commande publique issu de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 ;
- Vu** le décret n°2009-329 du 25 mars 2009 créant l'Institut Polytechnique de Bordeaux, et notamment ses articles 5 et 7 ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le conseil d'administration délègue ses pouvoir au directeur général de Bordeaux INP pour tous les actes se rapportant aux domaines suivants :

I. Autorisation d'ester en justice et d'effectuer des transactions

En application des dispositions de l'article L. 712-3 (IV 6°) du code de l'éducation, le conseil d'administration autorise le directeur général à engager toute action en justice devant toutes les juridictions françaises et étrangères, et à déposer plainte avec ou sans constitution de partie civile.

En application des dispositions de l'article D123-9 du code de l'éducation, le conseil d'administration confère aux transactions que le directeur général signe le caractère exécutoire de plein droit pour celles dont le montant est inférieur à 50 000 €.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

II. Délégation de pouvoir en matière budgétaire et financière.

Le conseil d'administration donne délégation au directeur général à effet de procéder à toute modification du budget initial en cours d'exercice dans les limites suivantes :

- Révision à la hausse ou à la baisse des autorisations d'engagement et/ou des crédits de paiement dans la limite de 10% du budget agrégé initial ;

La décision modificative du budget est portée à la connaissance du conseil d'administration lors de sa prochaine séance.

Le conseil d'administration donne délégation de pouvoir au directeur général de Bordeaux INP à effet :

- D'accepter ou de refuser les dons et legs dans le respect des dispositions du code général de la propriété (notamment son article L.1121-2) lorsqu'ils ne sont pas grevés de charge, de conditions ni d'affectation ;
- D'approuver les versements de subventions par Bordeaux INP au profit de personnes morales ou physiques, publiques ou privées, inférieures à 40 000 € ;
- De demander des subventions auprès de personnes morales ou physiques, privées ou publiques, notamment dans le cadre des relations de Bordeaux INP avec les collectivités territoriales, les instances européennes et ses partenaires externes ;
- D'accepter ou de refuser les demandes de remises gracieuses d'un montant inférieur ou égal à 1 000 €, après avis conforme de l'agent comptable ;
- D'accepter des demandes de dérogation aux tarifs de mise à disposition des locaux de l'établissement dans la limite de 50% du tarif arrêté en conseil d'administration. *Une exonération totale ne peut être accordée qu'aux seules associations à but non lucratif défendant un intérêt général en lien avec une des missions de service public poursuivie par l'établissement.*
- D'accepter ou de refuser les dossiers des admissions en non-valeur de créances d'un montant inférieur à 5 000 € après avis conforme de l'agent comptable ;
- D'accepter ou de refuser les sorties d'inventaire des immobilisations totalement amorties et mise au rebut, d'un montant d'acquisition inférieur ou égal à 10 000 € ;
- De fixer les tarifs des objets, publications et prestations proposés à la vente, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 000 € HT, à l'exception de ceux correspondant à la mise en œuvre des missions d'enseignement et de recherche de l'établissement.

III. Délégation de pouvoir relative aux conventions conclues pour le compte de Bordeaux INP.

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
ENSI Poitiers*
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

En application de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration décide que la signature du directeur général de Bordeaux INP confère aux conventions qu'il signe le caractère exécutoire de plein droit pour celles dont les modalités financières annuelles sont inférieures à 100 000 € HT, à l'exclusion des :

- Emprunts ;
- Prises de participation ;
- Créations de filiales et de fondations ;
- Baux et locations d'immeubles d'une durée supérieure à neuf ans ;
- Conventions relatives à la création de groupement d'intérêt scientifique, de groupements de recherche, d'unité mixte technologique, de laboratoires internationaux associés et de conventions spécifiques de coopération internationales.

Le conseil d'administration décide que la signature du directeur général de Bordeaux INP confère aux actes d'engagement pris en application du code de la commande publique le caractère exécutoire de plein droit pour ceux dont les modalités financières sont :

- inférieures à 1 000 000 € HT pour les marchés relevant
 - du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Fournitures Courantes et Services (arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du CCAG-FCS)
 - du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Prestations Intellectuelles (arrêté du 16 septembre 2009 portant approbation du CCAG-PI)
 - du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Techniques de l'Information et de la Communication (arrêté du 16 septembre 2009 portant approbation du CCAG-TIC) ;
- inférieures à 2 000 000 € HT pour les marchés relevant
 - du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du CCAG-Travaux).

De même, le conseil d'administration décide que la signature du directeur général de Bordeaux INP rend exécutoire de plein droit les actes liés aux marchés publics tels que :

- Les avenants dont le montant, cumulé à celui du marché et des avenants antérieurs, ne dépasse pas les seuils ci-dessus ;
- Les actes de sous-traitance, quel qu'en soit le montant ;
- Les mises en demeure, quel qu'en soit le montant ;
- Les exonérations de pénalités, dans la limite de 5 000 € par marché ;

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



- Les ordres de service ;
- Les décisions de réception et de levées de réserve.

Le conseil d'administration décide que la signature du directeur général de Bordeaux INP confère aux conventions de groupement de commande le caractère exécutoire de plein droit, quel qu'en soit le montant.

Article 2

Le directeur général de Bordeaux INP rend compte au conseil d'administration des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir, a minima deux fois par an.

Article 3

La présente délibération ne fait pas obstacle à ce que le directeur général puisse déléguer dans ces domaines sa signature dans les conditions prévues à l'article L. 712-2 du code de l'éducation et à l'article 5 du décret n°2009-329 susvisé.

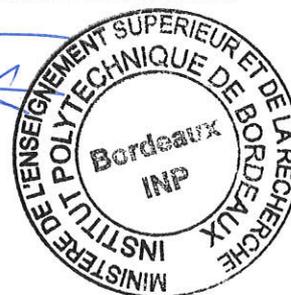
Article 4

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

DÉLIBÉRATION N°2020-66 PORTANT APPROBATION DU NOMBRE DE PLACES OFFERTES AUX ADMISSIONS DANS LES ÉCOLES DE BORDEAUX INP ET DANS LA PRÉPA DES INP DE BORDEAUX À LA RENTRÉE 2021.

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-1 et suivants et L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis rendu par le conseil des études le 10 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le nombre de places offertes aux admissions dans les écoles de Bordeaux INP et dans La Prépa des INP de Bordeaux à la rentrée 2021, tel que déterminé dans le documenta annexé à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



DÉLIBÉRATION N°2020-67 PORTANT APPROBATION DES MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS À BORDEAUX INP POUR LA RENTRÉE 2021.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers *

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-1 et suivants et L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis rendu par le conseil des études le 10 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Les modalités de recrutement et d'admission des étudiants à Bordeaux INP pour l'année 2021, telles que déterminées dans le document annexé à la présente délibération, sont approuvées à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU





Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENSC
ENSGTI*
ISABTP*
ENSI Poitiers*
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

Modalités de recrutement et d'admission à Bordeaux INP 2021



PRÉAMBULE

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

Bordeaux INP offre aux élèves, différentes voies d'accès au diplôme d'ingénieur : après concours à l'issue des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), en admission sur titre après sélection sur dossier de candidature, à l'issue de cycles préparatoires intégrés ou par la voie de la formation continue ou de la VAE.

Les filières initiales d'ingénieur sont organisées soit sous statut étudiant (FISE), soit sous statut apprenti (FISA).

Bordeaux INP propose également une formation de deux ans, La Prépa des INP, accessible aux bacheliers scientifiques. À son issue, les étudiants peuvent choisir d'intégrer une des écoles du Groupe INP.

Toutes les conditions d'admission aux filières d'ingénieur et à La Prépa des INP sont détaillées dans ce document. *Le nombre de places offertes au recrutement est voté chaque année en conseil d'administration de Bordeaux INP.*

TITRE I – ENSC

Article I-1 Concours nationaux

L'ENSC recrute, en 1^{ère} année de formation dans la filière d'ingénieur de l'ENSC :

- des élèves issus des filières MP, PC et PSI des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, sur le CCINP (Concours Communs INP),
- des élèves issus de la filière Khâgne B/L des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, sur le concours GEIDIC (Groupe d'Écoles d'Ingénieurs De l'Information et de la Communication).

Article I-2 Admissions sur titre

L'ENSC recrute par voie d'admission sur titre. Les intéressés sont invités à [déposer](#) ~~renvoyer~~ un dossier de candidature qui sera traité par une commission pédagogique ad'hoc de l'ENSC :

- à la fin du mois de mai afin de sélectionner les candidats admissibles pour passer un entretien (fin juin-début juillet),
- au début du mois de juillet afin de sélectionner les candidats admis à intégrer l'école (ou retenus sur liste complémentaire).

Par cette voie d'admission sur titre, l'ENSC recrute, en première année de formation dans la filière d'ingénieur de l'ENSC, des candidats issus soit des filières universitaires de niveau Bac+2 minimum (typiquement Licences, DUT), soit des filières des CPGE autres que MP, PC, PSI et Khâgne B/L (typiquement BCPST, PT, ou TSI), soit exceptionnellement d'autres filières diplômantes à Bac+2 (typiquement BTS). Le nombre de places affiché annuellement est indicatif ; il peut être augmenté si les places réservées aux autres voies d'admission (concours nationaux, cycles préparatoires intégrés) ne sont pas totalement pourvues ; enfin l'ENSC se réserve le droit de ne pas pourvoir à la totalité des places offertes aux admissions sur titre.

Par cette voie d'admission sur titre, l'ENSC recrute, en seconde année de formation dans la filière d'ingénieur de l'ENSC, des candidats issus des filières universitaires de niveau Bac+4 minimum (typiquement Master). Le nombre exact de places offertes est déterminé annuellement par la direction

de l'ENSC en fonction des capacités d'accueil en seconde année de formation dans la filière d'ingénieur de l'ENSC.

Article I-3 Cycles préparatoires

L'ENSC recrute en première année de formation dans la filière d'ingénieur de l'ENSC :

- des candidats issus de La Prépa des INP,
- des candidats issus de la classe préparatoire intégrée de l'Université de Bordeaux (CPBx).

Article I-4 Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, l'école peut sélectionner en 1^{ère} ou 2^{ème} année des candidats :

- titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme jugé au moins équivalent, avec au minimum 3 ans d'activités salariées, non salariées ou bénévoles ;
ou
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles .

Préalablement à l'entrée en formation diplômante, une sélection est faite par une commission pédagogique qui évalue les candidatures sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau et peut valider les acquis des candidats pour ensuite leur dispenser une formation adaptée par rapport à ces acquis.

Article I-5 Autres admissions

Dans les cas exceptionnels, les écoles de Bordeaux INP peuvent admettre des élèves ne répondant pas aux critères précédents pour une formation conduisant ou non au titre d'ingénieur diplômé. Ces cas sont traités au sein des instances ad hoc de chaque école.

Article I-6 Passerelle PACES

Le nombre de places proposé dans le cadre de l'admission par la passerelle PACES est fixé chaque année.

Sont recevables pour candidater à l'entrée en première année les dossiers d'étudiants qui auront été reçus parmi les 800 premiers classés du concours PACES (résultats du 1^{er} semestre), sélectionnés par l'Université de Bordeaux. Si leur candidature est retenue par la commission de sélection de Bordeaux INP, ils valideront, préalablement à leur entrée en 1^{ère} année d'école d'ingénieur, les semestres S3 et S4 de la licence MIASHS avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20. Sous réserve de la capacité d'accueil de la L2 MIASHS.

TITRE II – ENSCBP

Section 1 Formation Initiale sous Statut Étudiant (FISE)

Les deux formations préparant aux spécialités « Chimie et Génie physique » et « Agroalimentaire et Génie biologique » de l'école nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique sont accessibles par la voie de concours nationaux ou par la voie de l'admission sur dossier et titres.

Article II 1-1 Concours nationaux

Ont vocation à intégrer l'école :

- Spécialité Chimie et Génie physique,

les élèves inscrits dans les classes de Physique Chimie des Lycées préparant à l'entrée aux Grandes Écoles, lauréats des concours organisés par le Groupe des Concours Communs INP (concours PC) dans les filières déterminées chaque année par publication au journal officiel,

les élèves inscrits dans les classes spéciales Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre des lycées préparant à l'entrée aux Grandes Écoles, lauréats des concours organisés par les Concours Agronomiques et Vétérinaires (concours A PC Bio) dans les filières déterminées chaque année par publication au journal officiel,

- Spécialité Agroalimentaire et Génie biologique,

les élèves inscrits dans les classes spéciales Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre des lycées préparant à l'entrée aux Grandes Écoles, lauréats des concours organisés par les Concours Agronomiques et Vétérinaires (concours A PC Bio) dans les filières déterminées chaque année par publication au journal officiel.

Article II 1-2 Admissions sur titre

❖ Modalités d'admission

Les candidatures sont étudiées par une commission d'admission nommée par le directeur de l'école, sur la base du dossier et des pièces justificatives attestant du cursus du postulant. Un entretien éventuel peut précéder l'admission définitive du candidat.

Le nombre de places proposé dans le cadre de l'admission sur titre est fixé chaque année par le directeur de l'école.

❖ Conditions d'admission

La liste des diplômes ouvrant droit à candidature à l'entrée en première et deuxième années est publiée sur le site web de l'école et est la suivante :

- Spécialité Chimie et Génie physique
 - ✓ Sont recevables pour candidater à l'admission en première année du cycle d'ingénieur, les dossiers :
 - des étudiants titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie obtenu en chimie, génie chimique ou en mesures physiques (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école),
 - des étudiants en deuxième année de Licence scientifique comportant des enseignements de chimie, chimie-physique ou sciences physiques, ayant validé chacun des 4 semestres avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 (avec une appréciation de l'université),
 - des étudiants titulaires d'une Licence de chimie, chimie-physique ou sciences physiques, ayant validé chacun des 6 semestres avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 (avec une appréciation de l'université),
 - des étudiants titulaires d'un diplôme étranger dont la commission d'admission s'assurera de la validité des diplômes et de leur équivalence aux titres français exigibles.
 - ✓ Sont recevables pour candidater à l'admission en seconde année du cycle d'ingénieur, les dossiers :
 - des étudiants ayant validé le niveau Master 1 de chimie, chimie-physique ou sciences physiques,
 - des étudiants titulaires d'un diplôme étranger, dont la commission d'admission s'assurera de la validité des diplômes et de leur équivalence aux titres français exigibles.
 - Spécialité Agroalimentaire et Génie biologique
 - ✓ Sont recevables pour candidater à l'admission en première année du cycle d'ingénieur, les dossiers :
 - des étudiants titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie obtenu notamment en génie biologique (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école),

- des étudiants en deuxième année de Licence scientifique comportant des enseignements de biochimie ou de biologie ou de Licence de chimie ou chimie-physique, ayant validé chacun des 4 semestres avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 (avec une appréciation de l'université),
- des étudiants titulaire d'une Licence scientifique comportant des enseignements de biochimie ou de biologie ou d'une Licence de chimie ou chimie-physique, ayant validé chacun des 6 semestres avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 (avec une appréciation de l'université),
- ~~des étudiants inscrits dans une classe préparatoire ATS (Adaptation pour Technicien Supérieur), (avec une appréciation de l'université),~~
- des étudiants titulaires d'un diplôme étranger dont la commission d'admission s'assurera de la validité des diplômes et de leur équivalence aux titres français exigibles.
 - ✓ Sont recevables pour candidater à l'admission en seconde année du cycle d'ingénieur, les dossiers :
- des étudiants ayant validé le niveau Master 1 comportant des enseignements de biologie, (avec une appréciation de l'université),
- des étudiants titulaires d'un diplôme étranger, dont la commission d'admission s'assurera de la validité des diplômes et de leur équivalence aux titres français exigibles.

Article II 1-3 Cycles préparatoires

- ❖ Modalités d'admission
- ❖ L'ENSCBP offre chaque année des places à des candidats provenant de La Prépa des INP, de la classe préparatoire intégrée de l'Université de Bordeaux (CPBx), des Classes Préparatoires Intégrées (CPI) et d'ATS de la fédération Gay-Lussac.

❖ Conditions d'admission

- Spécialité Chimie et Génie physique

Sont recevables pour candidater à l'entrée en première année les élèves issus des CPI et ATS de la Fédération Gay-Lussac, du CPBx et des classes préparatoires des INP, proposés par leur jury d'admission.

- Spécialité Agroalimentaire et Génie biologique

Sont recevables pour candidater à l'entrée en première année les élèves issus du CPBx et des classes préparatoires des INP ou de la Fédération Gay-Lussac, proposés par leur jury d'admission.

Article II 1-4 Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, l'école peut sélectionner en 1^{ère} ou 2^{ème} année des candidats :

- titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme jugé au moins équivalent, avec au minimum 3 ans d'activités salariées, non salariées ou bénévoles ;
ou
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles.

Préalablement à l'entrée en formation diplômante, une sélection est faite par une commission pédagogique qui évalue les candidatures sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau et peut valider les acquis des candidats pour ensuite leur dispenser une formation adaptée par rapport à ces acquis.

Article II 1-5 Autres admissions

Dans les cas exceptionnels, les écoles de Bordeaux INP peuvent admettre des élèves ne répondant pas aux critères précédents pour une formation conduisant ou non au titre d'ingénieur diplômé. Ces cas sont traités au sein des instances ad hoc de chaque école.

Article II 1-6 — Passerelle PACES

~~Seul le département Agroalimentaire et Génie biologique est accessible par cette voie. Le nombre de places proposé dans le cadre de l'admission par la passerelle PACES est fixé chaque année. Sont recevables pour candidater à l'entrée en première année les dossiers d'étudiants qui auront été reçus parmi les 800 premiers classés du concours PACES (résultats du 1^{er} semestre), sélectionnés par l'Université de Bordeaux. Si leur candidature est retenue par la commission de sélection de Bordeaux INP, ils devront valider préalablement à leur entrée en 1^{ère} année d'école d'ingénieur, les semestres S3 et S4 de la licence Sciences de la vie de l'Université de Bordeaux, avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20.~~

Section 2 Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA)

Le nombre de places proposé dans le cadre de l'admission dans les formations par alternance est proposé chaque année en concertation entre le CFA et le directeur de l'école.

Article II 2-1 Admissibilité des apprentis en formation initiale

~~Pour chacune des trois spécialités, Agroalimentaire et Génie industriel, Matériaux et Matériaux composites et Mécanique, un comité d'admissibilité nommé par le directeur de l'école examine les dossiers de candidature. Pour la spécialité Agroalimentaire et Génie industriel, un comité d'admissibilité nommé par le directeur de l'école examine les dossiers de candidature.~~

~~Pour les spécialités Matériaux et Matériaux composites et Mécanique, un comité d'admissibilité nommé par le directeur de l'école examine les dossiers de candidature.~~

Pour les spécialités Matériaux et Matériaux composites et Mécanique et Agroalimentaire et Génie industriel, un comité d'admissibilité auditionne les candidats et propose une liste de candidats admissibles.

Pour chaque spécialité, un jury d'admissibilité nommé par le directeur de l'école établit la liste définitive des candidats admissibles, en prenant en compte les dossiers, les résultats éventuels des tests de connaissances et les résultats des entretiens.

Le jury d'admissibilité donne également son avis pour le recrutement des stagiaires de la formation continue.

Sont recevables pour candidater à l'admission en première année du cycle d'ingénieur de la spécialité Agroalimentaire et Génie industriel, les dossiers :

- des étudiants titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie obtenu notamment en génie biologique (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école),
- des étudiants titulaires d'un BTS obtenu notamment en sciences et technologies des aliments (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école)
- des étudiants en deuxième ou troisième année de Licence scientifique comportant des enseignements de biochimie ou de biologie (avec une appréciation de l'université),
- des candidats titulaires de tout diplôme dont la commission d'admission s'assurera de la cohérence avec la spécialité visée.

Sont recevables pour candidater à l'admission en première année du cycle d'ingénieur de la spécialité Matériaux, les dossiers :

- des étudiants titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie obtenu notamment en chimie, mesures physiques, sciences et génie des matériaux (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école),
- des étudiants titulaires d'un BTS obtenu notamment en chimie (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école)
- des étudiants en deuxième ou troisième année de Licence scientifique comportant des enseignements de chimie ou de physique (avec une appréciation de l'université),
- des candidats titulaires de tout diplôme dont la commission d'admission s'assurera de la cohérence avec la spécialité visée.

Sont recevables pour candidater à l'admission en première année du cycle d'ingénieur de la spécialité Matériaux composites et Mécanique, les dossiers :

- des étudiants titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie obtenu notamment dans le domaine du génie des matériaux ou de la mécanique et productives des matériaux de la mécanique (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école),
- des étudiants titulaires d'un BTS obtenu notamment dans le domaine des matériaux et /ou de la mécanique (avec un avis de poursuite d'études ou une appréciation de l'école)
- des étudiants en deuxième ou troisième année de Licence scientifique comportant des enseignements de mécanique et sur les matériaux (avec une appréciation de l'université),
- des candidats titulaires de tout diplôme dont la commission d'admission s'assurera de la cohérence avec la spécialité visée.

Article II 2-2 Admission des apprentis en formation initiale

Dans le cadre de la formation initiale, pour que l'admission soit considérée comme définitive, le candidat doit :

- avoir signé un contrat d'apprentissage pour 3 années, au plus tard 3 mois après le début de la formation ;
- être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage sauf dérogation réglementaire ;
- être titulaire, à la date d'inscription administrative dans la formation par alternance, d'un diplôme de niveau bac+2 ou d'un niveau jugé équivalent.

Article II 2-3 Admission des stagiaires en formation continue

Dans le cadre de la formation continue pour que l'admission soit considérée comme définitive, le candidat doit justifier :

- de sa position de salarié d'une entreprise ou de l'accueil par une entreprise pendant la durée de sa formation ;
- d'un diplôme de niveau bac + 2 ou d'un niveau jugé équivalent ;
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans la spécialité concernée qui peut être prise en compte dans le cadre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) ;
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une VAE, avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles.

La sélection des candidats se fait sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau.

La candidature d'un candidat financé par une entreprise doit être validée par celle-ci. Les candidats en Congé Individuel de Formation doivent justifier de l'obtention d'un financement et de leur accueil dans une entreprise pour la réalisation du projet industriel prévu par la formation.

TITRE III – ENSEGID

Article III-1 Concours nationaux

L'ENSEGID recrute sur le Concours Commun G2E (Géologie Eau et environnement). Les intéressés doivent faire acte de candidature en s'inscrivant au concours G2E.

Par cette voie de concours, l'ENSEGID offre en première année des places aux candidats issus de la filière BCPST des classes préparatoires aux grandes écoles.

Article III-2 Admissions sur titre

L'ENSEGID recrute par voie d'admission sur titre.

Par cette voie d'admission sur titres, l'ENSEGID offre des places en première année de formation, aux candidats issus soit des filières universitaires de niveau Bac+2 minimum (typiquement Licences, DUT), soit des filières Licence 3, soit des filières des CPGE autres que BCPST. Ce nombre de places est indicatif et peut être augmenté si les autres voies de concours ne sont pas totalement pourvues. Enfin, l'ENSEGID se réserve le droit de ne pas pourvoir à la totalité des places offertes aux admissions sur titres.

Par cette voie d'admission sur titres, l'ENSEGID offre également en seconde année de formation quelques places aux candidats issus des filières universitaires de niveau Bac+4 minimum (Master 1). Le nombre exact de places est déterminé chaque année par la direction de l'ENSEGID en fonction des capacités d'accueil en seconde année.

Article III-3 Cycles préparatoires

L'ENSEGID offre en première année de formation des places aux candidats issus de La Prépa des INP.

L'ENSEGID offre en première année de formation, des places aux candidats issus de la classe préparatoire intégrée de l'Université de Bordeaux (CPBx).

Article III-4 Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, l'école peut sélectionner en 1^{ère} ou 2^{ème} année des candidats :

- titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme jugé au moins équivalent, avec au minimum 3 ans d'activités salariées, non salariées ou bénévoles ;
ou
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles.

Préalablement à l'entrée en formation diplômante, une sélection est faite par une commission pédagogique qui évalue les candidatures sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau et peut valider les acquis des candidats pour ensuite leur dispenser une formation adaptée par rapport à ces acquis.

Article III-5 Autres admissions

Dans les cas exceptionnels, les écoles de Bordeaux INP peuvent admettre des élèves ne répondant pas aux critères précédents pour une formation conduisant ou non au titre d'ingénieur diplômé. Ces cas sont traités au sein des instances ad hoc de chaque école.

TITRE IV – ENSEIRB MATMECA

Section 1 Formation Initiale sous Statut Etudiant (FISE)

Article IV 1-1 Concours nationaux

L'ENSEIRB-MATMECA recrute en 1^{ère} année la majeure partie de ses élèves par la voie des Concours Communs INP sur les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles scientifiques, MP, PC, PSI, TSI et PT.

Article IV 1-2 Admission sur titre

L'ENSEIRB-MATMECA sélectionne sur dossier des élèves en 1^{ère} année :

- titulaire d'un BTS, d'un DUT ou d'un diplôme équivalent,
- Titulaire d'une Licence scientifique,
- ayant effectué une classe préparatoire post-BTS ou post-DUT,
- ayant validé une deuxième année de Licence scientifique,
- ayant un niveau de diplôme équivalent à une Licence scientifique et obtenu en Europe.

L'ENSEIRB-MATMECA sélectionne sur dossier des élèves en 2^{ème} année :

- titulaire d'un Master 1^{ère} année scientifique,
- titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme étranger jugé équivalent et obtenu en Europe.

L'ENSEIRB-MATMECA admet sur l'ensemble des 3 années de scolarité des élèves étrangers, Erasmus ou autres, pour des périodes limitées de formation validées par leur établissement d'origine.

Des commissions d'admission sur titres sont organisées. Elles sont présidées par le directeur de département ou le directeur des études. Deux listes de candidats sont alors établies, une liste principale et une liste complémentaire. Les candidats de la liste complémentaire sont appelés au fur et à mesure des désistements des candidats de la liste principale.

Article IV 1-3 Cycles préparatoires

L'ENSEIRB-MATMECA recrute des élèves provenant de la classe Préparatoire intégrée de l'Université de Bordeaux (CPBx) et du Parcours Renforcé de la licence de Poitiers.

L'ENSEIRB-MATMECA recrute des élèves provenant de la Prépa des INP.

Article IV 1-4 Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, l'école peut sélectionner en 1^{ère} ou 2^{ème} année des candidats :

- titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme jugé au moins équivalent, avec au minimum 3 ans d'activités salariées, non salariées ou bénévoles ;
ou
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles.

Préalablement à l'entrée en formation diplômante, une sélection est faite par une commission pédagogique qui évalue les candidatures sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau et peut valider les acquis des candidats pour ensuite leur dispenser une formation adaptée par rapport à ces acquis.

Article IV 1-5 Autres admissions

Dans les cas exceptionnels, les écoles de Bordeaux INP peuvent admettre des élèves ne répondant pas aux critères précédents pour une formation conduisant ou non au titre d'ingénieur diplômé. Ces cas sont traités au sein des instances ad hoc de chaque école.

Section 2 Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA)

Le nombre de places proposées dans le cadre de l'admission dans les formations par alternance est proposé chaque année en concertation avec le CFA et le directeur de l'école.

Les formations d'ingénieurs par alternance sont ouvertes aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technique de niveau BAC+2 ou plus : DUT, BTS, DEUG, Licence ou sur justification d'un niveau jugé équivalent.

Article IV 2-1 Admissibilité des apprentis en formation initiale et des stagiaires de formation continue

Une commission d'admissibilité se réunit pour le recrutement des apprentis et des stagiaires de la formation continue.

Cette commission d'admissibilité valide la liste des candidats admissibles en prenant en compte les dossiers, les résultats des tests de connaissances, les résultats des entretiens.

Article IV 2 -2 Admission des apprentis en formation initiale

Dans le cadre de la formation initiale (dite formation en apprentissage), pour que l'admission soit considérée comme définitive, le candidat à l'admission doit :

- avoir signé un contrat d'apprentissage pour 3 années, au plus tard 3 mois après le début de la formation ;
- être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage, sauf dérogation réglementaire ;
- être titulaire, à la date d'inscription administrative dans la formation par alternance, d'un diplôme de niveau bac+2 ou d'un niveau jugé équivalent.

Article IV 2 -3 Admission des stagiaires en formation continue

Dans le cadre de la formation continue, pour que l'admission soit considérée comme définitive, le candidat à l'admission doit justifier :

- de sa position de salarié d'une entreprise ou de l'accueil par une entreprise pendant la durée de sa formation ;
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans la spécialité concernée qui peut être prise en compte dans le cadre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) ou d'une année en cas de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- d'un diplôme de niveau bac + 2 ou d'un niveau jugé équivalent.

La candidature d'un candidat financé par une entreprise doit être validée par celle-ci. Les candidats en Congé Individuel de Formation doivent justifier de l'obtention d'un financement et de leur accueil dans une entreprise pour la réalisation du projet industriel prévu par la formation.

TITRE V – ENSPIMA

Article V-1 Concours nationaux

L'ENSPIMA recrute en 1^{ère} année la majeure partie de ses élèves par la voie des Concours Communs INP sur les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles scientifiques MP, PSI, TSI et PT.

Article V-2 Admission sur titre

L'ENSPIMA sélectionne sur dossier des élèves en 1^{ère} année :

- Titulaire d'une Licence scientifique : Informatique, Mathématique, Physique, Sciences pour l'ingénieur, Physique-Chimie ;
- Ayant un niveau de diplôme équivalent à une Licence scientifique et obtenu en Europe ;
- Titulaire d'un DUT sur les filières : Génie électrique et informatiques industrielle (GEII), Génie mécanique et productique (GMP), Mesures physiques (MP), Sciences et génie des matériaux (SGM) ;
- Titulaire d'un BTS de la filière aéronautique.

Article V-3 Cycles préparatoires

L'ENSPIMA recrute des étudiants provenant de la classe préparatoire intégrée de l'Université de Bordeaux (CPBx) et de La Prépa des INP après validation des jurys d'admission de ces classes préparatoires.

Article V-4 Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, l'école peut sélectionner en 1^{ère} ou 2^{ème} année des candidats :

- titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme jugé au moins équivalent, avec au minimum 3 ans d'activités salariées, non salariées ou bénévoles ;
ou
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles.

Préalablement à l'entrée en formation diplômante, une sélection est faite par une commission pédagogique qui évalue les candidatures sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau et peut valider les acquis des candidats pour ensuite leur dispenser une formation adaptée par rapport à ces acquis.

Article V-5 Autres admissions

Dans les cas exceptionnels, les écoles de Bordeaux INP peuvent admettre des élèves ne répondant pas aux critères précédents pour une formation conduisant ou non au titre d'ingénieur diplômé. Ces cas sont traités au sein des instances ad hoc de chaque école.

TITRE VI – ENSTBB

Section 1 Formation Initiale sous Statut Etudiant (FISE)

Article VI-1 Concours nationaux

Le recrutement en première année se fait principalement parmi les élèves des classes préparatoires BCPST aux grandes écoles. Les critères d'admissibilité sont l'admissibilité au concours Polytech A BIO. Les critères d'admissibilité pour les élèves des classes préparatoires TB sont l'admissibilité au concours Agro-Véto.

Article VI-2 Admissions sur titre

❖ Modalités d'admission

Les candidatures sont étudiées par une commission d'admission nommée par le directeur de l'école, sur la base du dossier et des pièces justificatives attestant du cursus du postulant. Un entretien éventuel peut précéder l'admission définitive du candidat. Le nombre de places proposé dans le cadre de l'admission sur titre est fixé chaque année par le directeur de l'école.

❖ Conditions d'admission

Sont recevables pour candidater à l'admission en première année du cycle d'ingénieur les dossiers :

- des étudiants en troisième année de Licence comportant des enseignements de biochimie ou de biologie (mentions Sciences de la Vie, Sciences pour la Santé), ayant validé chacun des 5 premiers semestres du cursus avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 ;
- des étudiants en deuxième année de DUT en Génie biologique ou d'un diplôme équivalent (avec avis de poursuites d'études et recommandation de l'IUT) ;
- des étudiants en classes préparatoires autres que BCPST admissibles aux Grandes Ecoles,
- des étudiants en classes préparatoires post-BTS ou post-DUT ;
- des étudiants en deuxième année de Licence scientifique comportant des enseignements de biochimie ou de biologie, ayant validé chacun des 3 premiers semestres du cursus avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 ;
- d'étudiants en Master ayant validé leurs deux premiers semestres de Master (ou niveau équivalent) ;
- d'étudiants ayant validé leur 5^{ème} année de Pharmacie.

Sont recevables pour candidater à l'admission en deuxième année du cycle d'ingénieur les dossiers :

- d'étudiants en Master ayant validé leurs deux premiers semestres de Master (ou niveau équivalent).
- les étudiants ayant validé leur 5^{ème} année de Pharmacie.

Article VI-3 Cycles préparatoires

L'ENSTBB recrute des étudiants provenant de la classe préparatoire intégrée de l'Université de Bordeaux (CPBx) et de la Prépa des INP après validation des jurys d'admission de ces classes préparatoires.

Article VI-4 Formation continue

Dans le cadre de la formation continue, l'école peut sélectionner en 1^{ère} ou 2^{ème} année des candidats :

- titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme jugé au moins équivalent, avec au minimum 3 ans d'activités salariées, non salariées ou bénévoles ;
ou
- de compétences préalablement acquises dans le cadre d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels avec au minimum 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles.

Préalablement à l'entrée en formation diplômante, une sélection est faite par une commission pédagogique qui évalue les candidatures sur dossier avec entretien et éventuellement des tests de niveau et peut valider les acquis des candidats pour ensuite leur dispenser une formation adaptée par rapport à ces acquis.

Article VI-5 Autres admissions

Dans les cas exceptionnels, les écoles de Bordeaux INP peuvent admettre des élèves ne répondant pas aux critères précédents pour une formation conduisant ou non au titre d'ingénieur diplômé. Ces cas sont traités au sein des instances ad hoc de chaque école.

Article VI-6 Passerelle PACES

Le nombre de places proposé dans le cadre de l'admission par la passerelle PACES est fixé chaque année.

Sont recevables pour candidater à l'entrée en première année les dossiers d'étudiants qui auront été reçus parmi les 800 premiers classés du concours PACES (résultats du 1^{er} semestre), sélectionnés par l'Université de Bordeaux. Si leur candidature est retenue par la commission de sélection de Bordeaux INP, ils valideront préalablement à leur entrée en 1^{ère} année d'école d'ingénieur, les semestres S3 et

S4 de la licence « Sciences de la vie ». Ils devront valider les semestres S3 et S4 avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20.

Section 1 Formation Initiale sous Statut Apprentis (FISA)

Le nombre de places proposées dans le cadre de l'admission dans la formation par alternance, en 2 ans, est proposé chaque année en concertation avec le CFA et le directeur de l'école.

Article VI 2-1 Admissibilité des apprentis en formation initiale

Sont recevables pour candidater à l'admission en deuxième année du cycle d'ingénieur les dossiers :

- D'étudiants en cours de validation d'un diplôme national de master ou équivalent.
- D'étudiants en cours de validation d'une 5^{ème} année de Pharmacie (DFA SP2).

Une commission d'admissibilité se réunit pour le recrutement des apprentis. Cette commission valide la liste des candidats admissibles sur la base des résultats de l'analyse des dossiers, des résultats des éventuels tests de connaissances, et ceux des entretiens.

Article IVI 2 -2 Admission des apprentis en formation initiale

Dans le cadre de la formation initiale (dite formation par apprentissage), pour que l'admission soit considérée comme définitive, le candidat à l'admission doit :

- Avoir signé un contrat d'apprentissage pour 2 années, au plus tard 3 mois après le début de la formation ;
- Etre âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage, sauf dérogation règlementaire ;
- Etre titulaire, à la date d'inscription administrative dans la formation par alternance, d'un diplôme de Master (ou équivalent) ou avoir validé une 5^{ème} année de pharmacie (DFA SP2).

Norbert/Christine

TITRE VII LA PREPA DES INP

La Prépa des INP est une formation en deux années du Groupe INP (Bordeaux Aquitaine INP, Grenoble INP, Lorraine INP et Toulouse INP). Elle est destinée à des élèves bacheliers pour leur permettre d'accéder aux écoles du Groupe INP et aux écoles partenaires.

Le règlement d'admission est défini comme suit.

Article VII-1 Places ouvertes à La Prépa des INP

Le nombre de places ouvertes à La Prépa des INP est fixé chaque année par les Conseils d'Administration des établissements du groupe INP. Il est en adéquation avec le nombre de places offertes aux élèves de La Prépa des INP dans les écoles d'ingénieurs du groupe INP et des écoles partenaires.

Article VII-2 Modalités de candidatures

Les modalités de candidature sont définies sur la plateforme commune d'admission « Parcoursup » mise en place par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation.

Les élèves effectuant en 2020-2021 leur scolarité de Terminale en filière générale candidatent via la plateforme Parcoursup.

Les candidatures d'élèves qui en 2020-2021

- sont inscrits en première année post-bac,
- ou effectuent une année de Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur après avoir obtenu un baccalauréat technologique STI2D ou STL, peuvent être étudiées au cas par cas.

Pour ces élèves la candidature s'effectue en dehors de la plateforme Parcoursup en adressant une demande à prepa.recrutement@grenoble-inp.fr.

Article VII-3 Frais de candidature

Les frais de candidature sont de 80 €.

Les bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'Etat français pour l'année scolaire 2020-2021 sont exonérés. Les bénéficiaires d'une bourse AEF ne sont pas exonérés.

Article VII-4 Composition des jurys

Un jury d'admissibilité étudie les candidatures.

Un jury d'admission constitue le classement final des candidats.

Ces deux jurys sont constitués des directeurs des différents sites de la Prépa des INP et du responsable du recrutement.

Article VII-5 Étude de la candidature

Une étude individuelle est réalisée sur la base du dossier scolaire.

Pour les candidats préparant un baccalauréat général :

- une note de dossier est calculée à partir des moyennes de première et de terminale et des notes des épreuves communes de contrôle continu (E3C) disponibles,
- une moyenne de mathématiques est calculée à partir des moyennes de première et de terminale.

Les candidats inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau gérée par le Ministère des Sports, ayant fait leur scolarité 1ère - Tale en 2 ans sans aménagement spécifique et souhaitant bénéficier d'un aménagement sur 3 ans de la scolarité à La Prépa des INP font l'objet d'une étude spécifique de leur dossier.

Article VII-6 Admissibilité

Un classement des candidats est effectué par moyenne décroissante de dossier.

Le jury d'admissibilité décide d'une « note minimale de dossier » et d'une « moyenne minimale de mathématiques ».

Le jury d'admissibilité convoque à un entretien les 2000 premiers candidats.

Article VII-7 Entretien

Les entretiens ont lieu dans les différents sites de la Prépa des INP [et à Paris](#).

L'entretien a pour but d'évaluer les capacités d'analyse, de synthèse, les motivations et l'ouverture sur le monde des candidats. Il ne nécessite pas de préparation scolaire préalable.

Le jury d'entretien est composé de deux personnes (enseignants des INP, représentants du monde industriel ou de la recherche), choisies dans chaque site par le directeur de la Prépa des INP.

[Déroulement de l'entretien :](#)

- ~~— un texte traitant d'un sujet d'actualité à connotation scientifique est proposé,~~
- ~~— le candidat dispose de 30 minutes pour préparer une présentation orale de quelques minutes,~~
- ~~— l'entretien débute par une présentation des idées principales du texte au jury d'entretien,~~
- ~~— l'entretien se poursuit par une discussion autour des idées du texte et se termine par un échange centré sur les motivations du candidat.~~

Le jury d'entretien attribue une « note d'entretien ».

Article VII-8 Admission

Une liste par ordre de mérite des candidats est établie par le jury d'admission.

Cette liste est constituée dans l'ordre :

- par les élèves ayant passé l'entretien auxquels est attribuée une « note finale » calculée à partir de la note de dossier (coefficient 0,7), de la note d'entretien (coefficient 0,15) et des notes disponibles des épreuves du baccalauréat (coefficient 0,15)
- par les élèves non convoqués à l'entretien ayant une note de dossier et une moyenne de maths supérieures aux minimums définis auxquels est attribuée une « note finale » calculée à partir de la note de dossier (coefficient 0,7), d'une note établie à partir de la fiche avenir et du projet de formation motivé (coefficient 0,15) et des notes disponibles des épreuves du baccalauréat (coefficient 0,15)
- par les élèves convoqués mais absents à l'entretien sans justification validée par l'établissement.

Chaque candidat de cette liste, sous réserve d'obtention du baccalauréat, est déclaré admis au site demandé en fonction de ses choix et de son classement jusqu'à ce que le nombre de places offertes dans ce site soit atteint.

Les candidats ayant une note de dossier et une moyenne de maths inférieures aux minimums définis ne sont pas classés.

L'admission définitive est notifiée aux candidats via la plateforme ministérielle « Parcoursup ».

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I*

ENSI Poitiers*

I S A B T P*

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

DÉLIBÉRATION N°2020-68 PORTANT APPROBATION DES PROJETS SOUMIS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET RÉGION 2021 – Volet Recherche.

- Vu** le code de l'éducation, notamment L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis rendu par le conseil scientifique le 9 décembre 2020

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Les projets proposés dans le cadre de l'appel à projets ESR 2021 de la région Nouvelle-Aquitaine (volet Recherche) suivants sont approuvés à l'unanimité :

- « AVENTURINE : vers un double numérique de la projection plasma de suspension à usage industriel »
- « Identification et décision par couplage de méthodes d'apprentissage profond et de modèles de connaissance pour la maintenance prédictive »
- « Laboratoires sur puce du futur : une électronique intégrée de pointe pour le dépistage du cancer »
- « Utilisabilité des Interfaces Cerveaux-Ordinateur auditives (ou BCI auditives) »
- « Mécanismes moléculaires du système d'efflux EmrABToIC impliqué dans la résistance des bactéries aux antibiotiques et dans l'export de petites molécules d'intérêt pour la bioproduction »
- « Production de colorants à partir de plantes : choix, extraction et formulation »
- « Numerical Evaluation of the percutaneous Ablation of deep seated Tumors by ElectroPoration »
- « « Méta-peau » récupératrice d'énergie électromagnétique appliquée aux réseaux WBAN »

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



- « Pratiques de l'intelligence artificielle des acteurs du développement en Afrique : contribution à l'analyse de l'écosystème de l'innovation sociale ».

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU



DÉLIBÉRATION N°2020-69 PORTANT APPROBATION DU PLAN DE COMMUNICATION 2021.

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
ENSI Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le plan de communication, tel que présenté dans le document joint à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

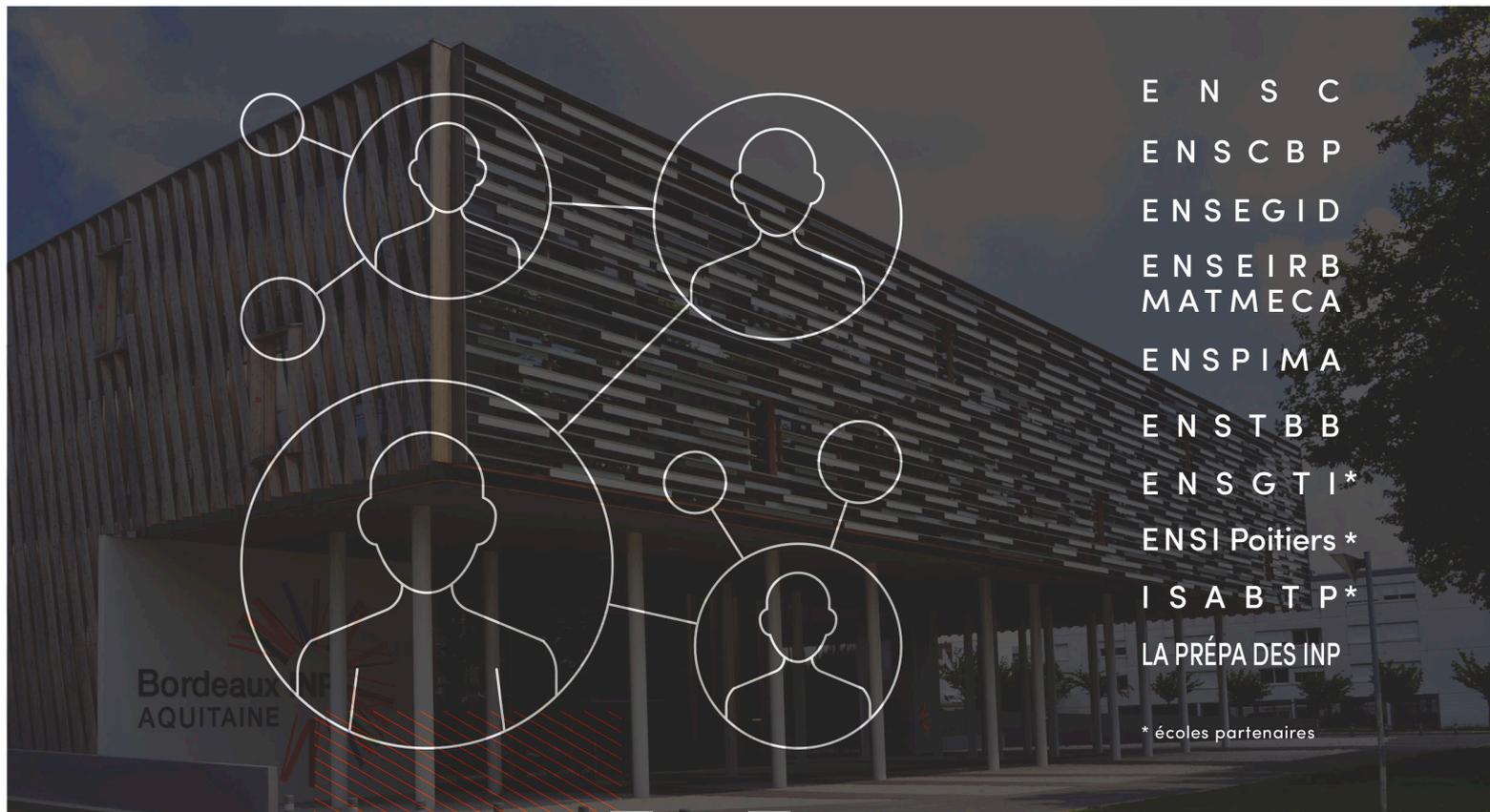
La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU





E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Plan de communication

2021

Principes généraux

La communication de Bordeaux INP s'inscrit dans la stratégie globale de l'établissement et dans la continuité des actions déjà entreprises par le service communication. Elle a pour mission de répondre à deux enjeux majeurs :

- ***la communication de marque** avec le développement de l'image, de la notoriété et de l'attractivité de l'établissement, de ses écoles et de La Prépa des INP*
- ***la communication interne**, avec le développement du sentiment d'appartenance à une culture commune ; l'accompagnement et le conseil auprès des personnels pour la valorisation de leurs actions*

Le plan de communication, vecteur de la politique générale de l'établissement, est présenté et voté au conseil d'administration.

Il rassemble l'ensemble des actions auxquelles contribuent les services communication de l'établissement et des écoles.

D'autres acteurs de l'établissement réalisent également des actions qui concourent aux axes détaillés ici.

Ce document ne comprend aucun élément relatif à la charte graphique de Bordeaux INP, développée dans un document annexe « Charte d'application de l'identité visuelle et du nom de marque Bordeaux INP » (www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication).

Sommaire

Principes généraux

PRESENTATION DU CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION

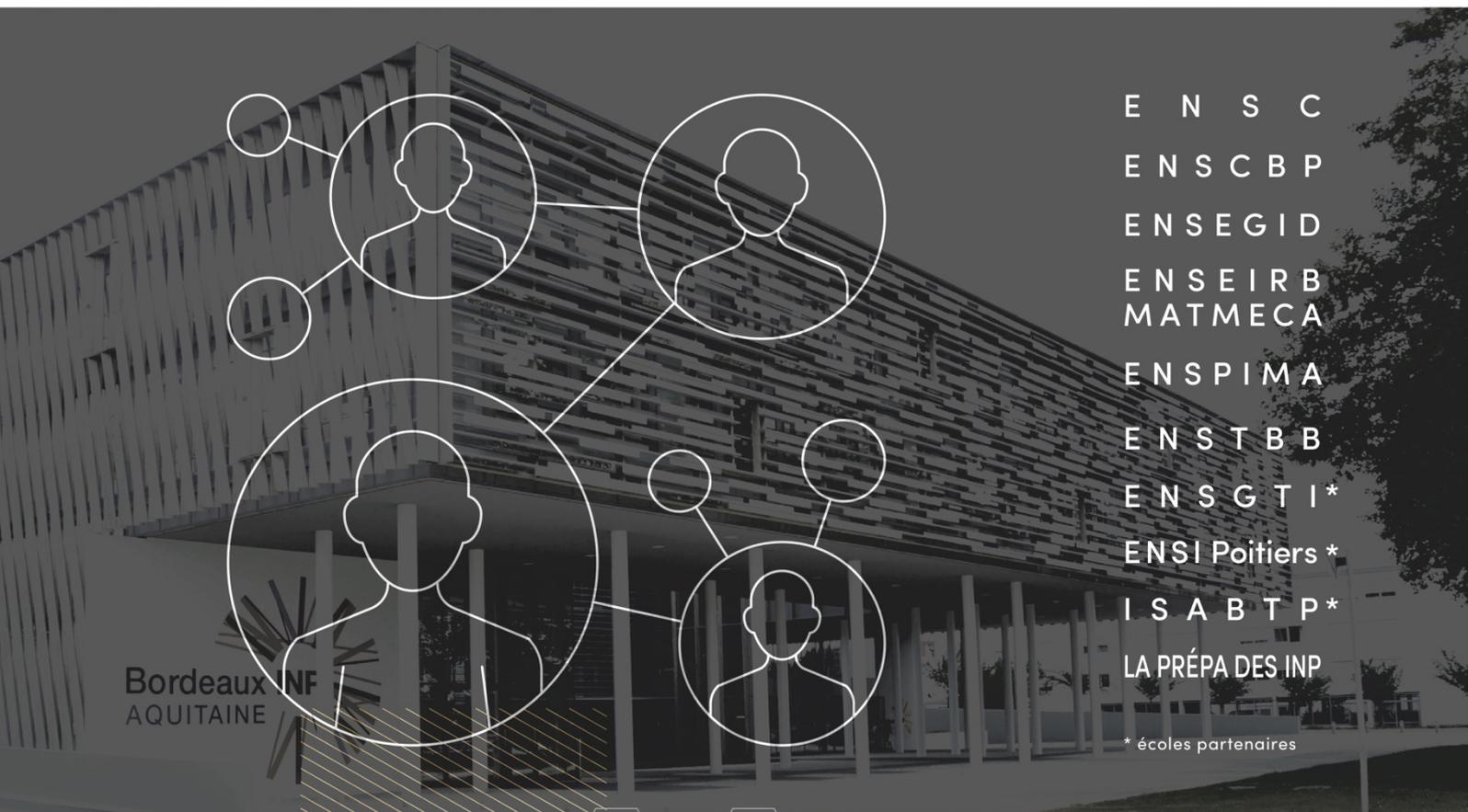
I - Analyse du contexte	5
II - Etat des lieux	6
II – 1 – Le réseau communication	6
II – 2 – Le budget	7
II – 3 – Les actions marquantes de la stratégie de communication mises en œuvre en 2018-19	8
II – 4 – Image de marque dans la presse	9
III - Analyse F.F.O.R.	11
IV - Les publics cibles de l'établissement	13

POLITIQUE DE COMMUNICATION SUR L'ANNEE 2019/2020

V - Stratégie de communication de Bordeaux INP	15
VII - Rétroplanning	23
VIII - Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication (hors masse salariale correspondant aux 6,6 etp)	24

ANNEXES	25
ANNEXE 1 – Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs	26
ANNEXE 2 – Rétroplanning des actions de communication 2020-21 des écoles & La Prépa des INP	38
ANNEXE 3 – [Etude] Retombées presse	49
ANNEXE 4 – [Statistiques] Site web www.bordeaux-inp.fr	50
ANNEXE 5 – [Etudes] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux (Facebook / Twitter / Youtube)	51
ANNEXE 6 – [Etudes] Les podcasts de Bordeaux INP	57
ANNEXE 7 – [Synthèse] Sondage communication interne	59

PARTIE I



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Bordeaux INP
AQUITAINE

**Présentation du contexte et
analyse de la situation**

I – Analyse du contexte

Créé en 2009, Bordeaux INP est un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un grand établissement.

Présentation de Bordeaux INP

- **ENSC-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Cognitique
- **ENSCBP-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique
- **ENSEGID-Bordeaux INP** – Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux
- **ENSPIMA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique
- **ENSTBB-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux
- **La Prépa des INP** - Bordeaux

Présentation de Bordeaux INP & du dispositif « école partenaire »

Bordeaux INP regroupe 6 écoles d'ingénieurs publiques internes, une prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov.

Depuis 2015, l'établissement propose un dispositif "école partenaire" afin de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, intégrant ainsi dans sa politique et ses outils de communication 3 écoles partenaires (l'ENSGTI, ENSI Poitiers et l'ISABTP).

Fédérateur des écoles d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux INP place la formation, la recherche et le transfert de technologie au cœur de sa stratégie de développement. Un continuum matérialisé par une offre de formation scientifique et technique de haut niveau (20 spécialités dont 5 par apprentissage), adossée à 11 laboratoires d'excellence et à une forte capacité à produire et à transférer l'innovation. Alliant les compétences scientifiques, techniques et managériales du métier d'ingénieur, ce continuum garantit aux étudiants une excellente insertion professionnelle.

Son positionnement sur des enjeux d'avenir à l'interface de nombreuses disciplines et sa proximité avec le monde socio-économique, confèrent à Bordeaux INP toute la légitimité pour affirmer ses compétences scientifiques et technologiques et en font un acteur majeur du développement économique de la région.

Les écoles partenaires

- **ENSGTI** - Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (Pau)
- **ENSI Poitiers** - Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (Poitiers)
- **ISABTP** - Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (Bayonne)

Des partenariats forts et de qualité

Depuis sa création, l'établissement s'intègre dans un environnement territorial et régional via ses liens très forts avec des organismes de recherche d'excellence et le monde socio-économique. Il participe ainsi pleinement avec ses autres partenaires académiques et scientifiques, au rayonnement du campus bordelais.

Bordeaux INP entretient une relation privilégiée avec l'université de Bordeaux, à laquelle il est associé par décret. Cette relation s'organise à travers de fortes interactions (cotutelle de tous nos laboratoires, actionnariat commun sur AST et ADERA, flux croisés d'étudiants, échange de services d'enseignants) et des projets communs comme la création de l'ENSPIMA au sein de l'institut EVERING.

Cet ancrage sur le site universitaire bordelais et la totale intégration de Bordeaux INP à la politique de site dans tous ses aspects (formation, recherche, transfert, vie étudiante...) se concrétisent notamment au travers de grands projets structurants tels que l'IdEx, l'Opération Campus et le CPER.

Bordeaux INP : membre du Groupe INP

Bordeaux INP est membre du Groupe INP, avec Grenoble INP, Lorraine INP et Toulouse INP. C'est un des principaux réseaux d'écoles d'ingénieurs (le premier au regard du nombre d'écoles qu'il fédère). Dans un contexte national où les écoles d'ingénieurs sont en compétition pour attirer les meilleurs candidats, la finalité de ce réseau est de développer l'attractivité de nos écoles vis-à-vis des candidats et des employeurs. Le développement du Groupe INP sur les cinq ans à venir prévoit entre autres la création d'un INP à Clermont-Ferrand, le développement de La Prépa des INP, des actions communes à l'international, des actions dans le domaine de l'égalité des chances, le renforcement des actions de lobbying. Un travail collectif, initié en 2020, doit préciser la feuille de route stratégique du Groupe.

II - Etat des lieux

II - 1 / Le réseau communication

Organisation

Le réseau communication est constitué des services ou référents communication de chaque école, de La Prépa des INP et du service communication de Bordeaux INP. Il assure la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de communication de l'établissement et est coordonné par la responsable communication de Bordeaux INP.

SERVICE COMMUNICATION Bordeaux INP

=> Définir et mettre en œuvre la politique de communication & la stratégie de marque en appui au projet d'établissement sur un positionnement scientifique fort (décliné en 4 enjeux) et visant à promouvoir l'image et l'identité de Bordeaux INP, de ses écoles et de La Prépa des INP.

Au-delà de ces objectifs, le service communication de Bordeaux INP est également un soutien, un élément fédérateur assurant la liaison et la coordination entre les services communication des écoles et de La Prépa des INP.

SERVICES COMMUNICATION des écoles & de La Prépa des INP

=> Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication en cohérence avec celle de Bordeaux INP. Accroître la notoriété de l'école / La Prépa des INP et l'attractivité de ses formations.

Chacune des composantes de l'établissement est dotée d'un référent ou d'un service communication chargé, auprès de son directeur, de mettre en œuvre sa communication en fonction de ses spécificités.

Mutualisation

Des pôles d'expertise sont identifiés au sein du réseau communication permettant de mutualiser certaines actions spécifiques et ainsi renforcer les axes de communication suivants :

- **Communication dédiée au recrutement**
- **Communication scientifique**
- **Communication internationale**
- **Communication audiovisuelle**
- **Relations presse**
- **Réseaux sociaux**

RESULTATS

- **Des pôles d'expertise de plus en plus performants**
 - [Étude] Retombées presse - annexe 4
 - [Études] Présence renforcée sur les réseaux sociaux - annexe 6
- **Rationalisation des coûts & des moyens**
 - Impressions des supports
 - Objets publicitaires
 - Salons

II - 2 / Le budget 2020

Le réseau communication au sein de Bordeaux INP, des écoles et de La Prépa des INP dispose d'un budget annuel.

<u>Au niveau des services généraux</u>		Masse salariale
Budget de fonctionnement		
Communication	71,5K€	97,6K€
(dont 7500€ de recettes conventions)		
Actions et animations sociales	15K€	
<u>Au niveau des écoles et de La Prépa des INP</u>		177,7K€
TOTAL		275,3 K€

*II - 3 / Actions marquantes de la stratégie de communication
mises en œuvre en 2019-2020*

RAPPEL PAR OBJECTIF - COMMUNICATION EXTERNE

AXE 1 – Améliorer la notoriété de l'établissement auprès de ses publics cibles

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RESULTATS
ACCROITRE L'ATTRACTIVITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE BORDEAUX INP & ECOLES PARTENAIRES	Une présence renforcée sur les réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Croissance accrue de l'audience => 2 fois plus de vues en moyenne ⇒ Nette augmentation des engagements => + 65% (j'aime, commentaires, partages, ...)
DEVELOPPER LA VISIBILITE ET RENFORCER LA NOTORIETE DE L'ETABLISSEMENT ATTIRER LES MEILLEURS ETUDIANTS & GARANTIR LEUR EMPLOYABILITE	Promotion auprès des futurs étudiants et prescripteurs	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participation à 4 salons étudiants sur l'année Belle visibilité ⇒ Succès du format JPO (10h – 16h) : plus de 3000 visiteurs ⇒ Mailing à + de 700 contacts

AXE 2 – Valoriser & accroître l'attractivité du groupe Bordeaux INP Nouvelle - Aquitaine

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RESULTATS
RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE LES MISSIONS DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT POUR PERMETTRE DE CONFORTER LE POSITIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	Création et mise en ligne des podcasts de l'établissement « Les conversations »	<p><u>STATISTIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 7 épisodes ⇒ 7 plateformes d'écoute ⇒ 12 616 écoutes ⇒ Une audience qui correspond au cœur de cible : (48% de 18-22 ans) ⇒ Thématiques : 3 « formation » / 3 « recherche » / 1 « société »
	Conférence-Débat « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Thème : « l'aéronautique du futur », + de 100 participants, 282 vues sur Youtube
VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION FAVORISER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES	Journée scientifique	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Thème : transversalité ⇒ 8 conférences ⇒ Participation obligatoire des 2A
	Lancement de la chaire industrielle « Mobilité et transports intelligents »	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 100 personnes + journalistes Sud Ouest / La Tribune / AEF / Le journal des entreprises
	Podcasts « Les conversations »	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 3 épisodes / 7 portent sur la recherche ou le transfert de technologie

RAPPEL DES OBJECTIFS - COMMUNICATION INTERNE

Comment mieux impliquer et informer les personnels et les usagers sur la vie de l'établissement ? Comment développer le sentiment d'appartenance à Bordeaux INP ?

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RESULTATS
- FEDERER LES PERSONNELS ET ETUDIANTS AUTOUR DU PROJET D'ETABLISSEMENT & CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE	[Boutique en ligne] Offre de rentrée	⇒ Promotion de la boutique en ligne auprès des étudiants et des personnels de Bordeaux INP ⇒ Image de marque corporate forte « INP »
- RENFORCER LA COHESION & CULTIVER L'ESPRIT D'ETABLISSEMENT	Événements internes & réunions d'informations (personnels, élèves élus) Supports & valorisation	⇒ Goodies offerts ⇒ Infographies (Bilan social & Bilan Recherche & Transfert) ⇒ Newsletter interne « Projets de l'établissement, décisions du CA, etc »

II - 4 / Image de Bordeaux INP dans la presse (analyse Meltwater)

Dans la presse, Bordeaux INP est porteur d'une image positive. L'établissement est visible à travers **ses activités de recherche (62%) et de formation (38%)**.

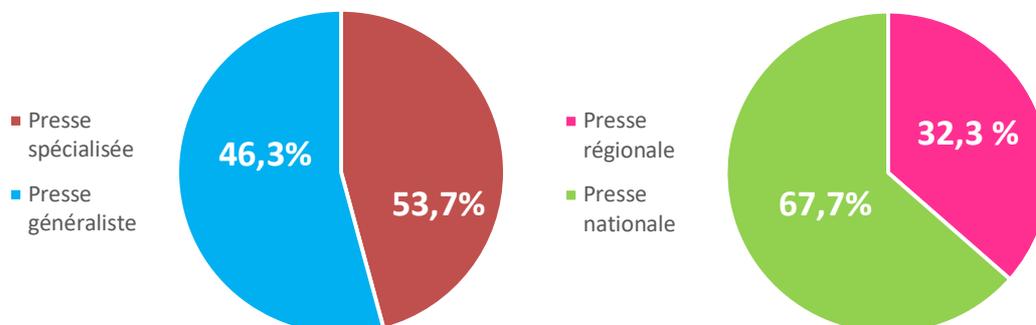
Il reste une marge de progression évidente quant à l'affichage des écoles et leur affiliation à Bordeaux INP. Elles sont encore souvent citées de façon isolée, sans que l'établissement ne le soit. De même, un effort sur l'affichage de Bordeaux INP doit être poursuivi.

Les retombées sont publiées dans la **presse nationale à 78,6%** et régionale à 21,4%. La couverture des activités de Bordeaux INP continue ainsi à remonter dans la presse nationale (+ 9 points). En parallèle, **65,5% des retombées presse sont constatées dans la presse spécialisée** dans l'enseignement supérieur ou la recherche.

On remarque que la visibilité de l'établissement croît progressivement, tout comme sa notoriété auprès des journalistes, qui contactent de plus en plus souvent le service communication de façon spontanée.

BILAN

- **84 retombées presse** soit plus de 7 / mois
- **495 contacts** dont



- **Support et valorisation**

- Des communiqués de presse avec un bon taux d'ouverture* : 28,4% en moyenne (constant par rapport à 2018-2019)
- Dossier de presse
- Revue de presse <https://flipboard.com/@BordeauxINP>
- Retombées presse dans le fil d'actualités du site internet (page d'accueil)

* Le taux d'ouverture correspond au ratio d'emails ouverts par les contacts par rapport au nombre d'emails délivrés

ORIENTATIONS

- **Intensifier les communiqués de presse**
- **Valoriser et centrer le discours sur les points forts de Bordeaux INP :**
 - les transversalités entre écoles (internes et/ou partenaires),
 - le continuum Formation - recherche – transfert
- **Intensifier les rencontres avec les journalistes**

III - Analyse F.F.O.R. de l'établissement

(Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques)

L'analyse F.F.O.R. permet d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement ainsi que les opportunités et risques du contexte dans lequel il s'inscrit (situation en octobre 2017).

Forces :

- Établissement pluridisciplinaire, avec des écoles visibles à forte notoriété, reconnu pour une offre de formation d'excellence
 - Des formations ouvertes sur l'international « 8 étudiants sur 10 effectuent un séjour à l'étranger »
 - Forte culture de l'entrepreneuriat avec l'incubateur Sit'Innov, 1 spécialisation de 3^e année et 1 diplôme d'établissement
 - Nouvelles formations professionnalisantes (contrat de professionnalisation - 4 écoles concernées)
- Une recherche d'excellence via 11 laboratoires en cotutelle (UMR avec université de Bordeaux et CNRS, INRA), 7 équipes-projets communes Inria
 - 1 école doctorale co-accréditée avec l'Université Bordeaux Montaigne « Montaigne Humanités » et 5 écoles doctorales associées avec l'université de Bordeaux
- Implication dans des structures dédiées à l'innovation et au transfert de technologie
 - Actionnariat commun sur SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) et ADERA
 - Groupements d'intérêt scientifique (AIRBUS, Thales, CNRS, etc)
 - Partenariats forts avec les pôles de compétitivité et les clusters
- Association avec l'université de Bordeaux
- Des relations fortes avec les acteurs du monde socio-économique
 - Partenariats (CEA/CESTA, Storengy, ArianeGroup, etc)
 - 5 chaires sur des activités de recherche ou de formation (augmentation de l'humain, biotechnologies, chimie, développement durable, mobilité et transports intelligents)
 - 41 structures et start-up hébergées sur nos plateaux techniques
- Des partenariats au niveau régional
 - Établissement fédérateur des formations d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine (convention de coopération avec l'UPPA et l'Univ. de Poitiers)
 - Développement des formations en apprentissage avec le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine

Faiblesses :

- Notoriété encore grandissante, besoin de renforcer la cohésion interne
- Besoin de renforcer la lisibilité des relations internationales
- Des ressources limitées compte-tenu de nos opportunités de développement

Opportunités :

- Positionnement stratégique affirmé sur des enjeux sociétaux d'avenir
 - Opportunité pour l'insertion professionnelle des diplômés
 - Accroissement de l'intérêt pour les formations transverses (recommandations CTI, attentes du monde socio-économique)
- Dynamique de la filière aéronautique & spatiale en Nouvelle-Aquitaine
> Montée en puissance de l'ENSPIMA, école interne à Bordeaux INP
- Nouveau bâtiment ENSEGID innovant et exemplaire en matière de développement durable (fin 2021)
- Appartenance au Groupe INP : un réseau reconnu pour la qualité de ses formations, l'excellence de sa recherche et son rôle dans le développement économique (visibilité nationale et internationale)
 - Création d'un 5^e INP
 - Ouverture La Prépa des INP à Clermont
- Ancrage sur un site universitaire d'excellence
 - Associé par décret à l'université de Bordeaux
 - Projets communs dans le cadre de l'institut Evering
 - Projets stratégiques (UBgrads, grands projets de recherche, ...)
 - Membre fondateur de l'IdEx Bordeaux
 - Partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne
- Coordination et développement des formations d'ingénieurs dans le cadre de la convention de coordination territoriale
- Dynamique de la Région et de la métropole
 - Nouvelle-Aquitaine : région agréable : 3^{ème} région économique de France, 4^{ème} région française (hors Ile de France) pour l'investissement « Recherche et transfert »
 - Bordeaux : 7^{ème} ville étudiante de France, labellisée French Tech

Risques :

- Confusion due à un positionnement multiple
=> école + Bordeaux INP + dynamique régionale (dispositif « école partenaire »)
 - + Ancrage sur un site universitaire d'excellence
 - + Groupe INP (réflexion en cours : stratégie et positionnement)
- Evolutions législatives fragilisant nos ressources (taxe d'apprentissage)

IV - Les publics cibles de l'établissement

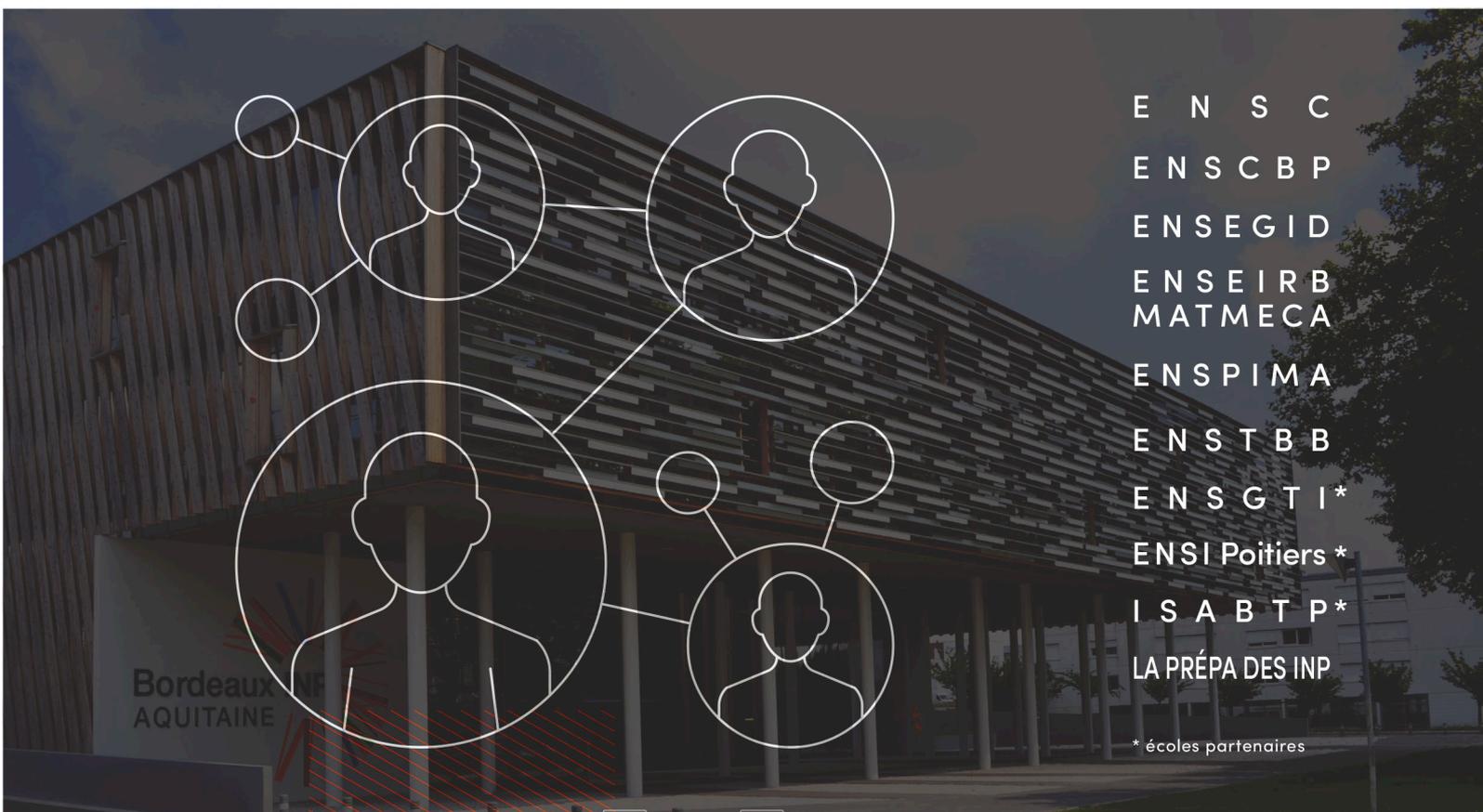
IV – 1-Cibles internes

- **les élèves- ingénieurs**
- **le personnel** : enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques (BIATSS)

IV – 2-Cibles externes

- **les étudiants et leurs familles** : élèves de classes préparatoires (1^{ère} et 2^{ème} année), lycéens (1^{ère}, terminale, BTS), universitaires (DUT, parcours licence et master), et leurs familles
- **les enseignants** : professeurs de classes prépas, lycées, enseignants-chercheurs des universités
- **les conseillers d'orientation et prescripteurs de formation** : CIO, SCUIO, documentalistes et conseillers d'orientation (Onisep, Dronisep, Cidj, Crij, Bij)
- **les entreprises** : grandes entreprises et PME-PMI, au niveau local, régional et national (dirigeants d'entreprises, DRH, ingénieurs, responsables services de formation continue...)
- **les acteurs publics locaux** : Conseil régional, Conseil départemental, Rectorat, Bordeaux Métropole, mairies, Chambre de commerce et d'industrie...
- **les acteurs publics nationaux** : Ministère enseignement supérieur, recherche et innovation, Ministère éducation nationale...
- **les partenaires** universitaires, établissements d'enseignement supérieur, grandes écoles, institutions...
- **les relais** : les diplômés, les journalistes (presse écrite, radio, internet)

PARTIE II



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Politique de communication

2021

V - Stratégie de communication Bordeaux INP

La stratégie générale de communication proposée par la direction générale est validée par le Conseil d'administration de Bordeaux INP. Elle tient compte des différents indicateurs de l'établissement (rapport HCERES, enquêtes, etc) et s'inscrit dans la stratégie globale définie dans le projet d'établissement en s'appuyant sur des enjeux à forte implication sociétale :

- **Alimentation**
- **Développement durable**
- **Santé**
- **Transition énergétique**
- **Transformation numérique**

Bordeaux INP doit être envisagée comme une marque « caution » à laquelle l'ensemble des écoles (interne et partenaire) se réfèrera.

Positionnement de Bordeaux INP

Le service communication assure la promotion de **l'établissement Bordeaux INP, fédérateur des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine tout en affirmant l'identité de ses écoles et de La Prépa des INP de Bordeaux.**

Axes de communication « FORMATION – RECHERCHE – TRANSFERT DE TECHNOLOGIE »
« *Bordeaux INP et ses écoles partenaires : 9 écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov »* »

Signature
« *Révélateur de talents* »

Positionnement des écoles internes et de La Prépa des INP

Les chargées de communication des écoles assurent une communication spécifique, **au nom de leur école tout en affirmant leur appartenance à l'établissement.**

Axe de communication
« *Une école d'ingénieurs publique de Bordeaux INP* »

Signature
« *La Prépa des INP : Un autre style de prépa* »
« *L'ENSC - Bordeaux INP : L'ingénieur des mondes humains, artificiels et hybrides du futur* »
« *L'ENSCBP - Bordeaux INP : L'ingénieur créateur de valeur* »
« *L'ENSEGID - Bordeaux INP : L'ingénieur engagé pour la gestion durable des ressources naturelles* »
« *L'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP : L'ingénieur du monde numérique* »
« *L'ENSPIMA - Bordeaux INP : L'ingénieur acteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense du futur.* »
« *L'ENSTBB - Bordeaux INP : L'ingénieur du vivant pour la santé de demain* »

Positionnement des écoles partenaires

Depuis 2015, le dispositif "école partenaire" a pour objectif de structurer les formations d'ingénieurs du territoire et de constituer un ensemble régional coordonné d'offre de formation et de recherche alliant les sciences de l'ingénieur et du vivant aux sciences du management. Ce partenariat permet de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine. Afin d'affirmer l'appartenance au groupe et renforcer la cohérence de notre image de marque, les écoles partenaires développent une communication commune et concertée avec Bordeaux INP.

Axe de communication

« Une école d'ingénieurs publique, partenaire de Bordeaux INP »

Affichage et référencement

Le référencement et l'affichage de notre établissement et de ses écoles est une étape importante dans la communication et doivent être déclinés durablement pour une meilleure visibilité.

Affichage défini pour les écoles internes de Bordeaux INP

ENSC - Bordeaux INP

ENSCBP - Bordeaux INP

ENSEGID - Bordeaux INP

ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

ENSPIMA – Bordeaux INP

ENSTBB - Bordeaux INP

Chaque école affirme son appartenance à Bordeaux INP sur ses supports de communication (citation, encart de présentation)

=> enquêtes & classements ou toutes publications de type articles, interviews, hors objets promotionnels et plaquettes institutionnelles

Affichage défini pour les écoles partenaires de Bordeaux INP

ENSGTI*

ENSI Poitiers*

ISABTP*

*école partenaire

Afin de faciliter les modalités d'exploitation de la marque Bordeaux INP tout en respectant la lisibilité et le lien de coopération avec les écoles partenaires, une charte spécifique a été rédigée. Ce support est mis à disposition sur l'espace de travail de Bordeaux INP : <https://www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication>.

Politique de communication en appui au projet d'établissement

déclinée au travers des axes stratégiques de développement de Bordeaux INP pour conforter la communication institutionnelle et rendre lisible le choix, le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur la stratégie développée au sein du réseau communication de l'établissement, notamment en terme de positionnement et de complémentarité, les actions & supports de communication des écoles et de La Prépa des INP sont référencées en gris.

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL ET NATIONAL : BORDEAUX INP « FEDERATEUR DES ECOLES D'INGENIEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE » ET MEMBRE DU GROUPE INP

- ⇨ **Objectif** *Inscrire le développement de l'établissement dans le cadre d'une politique de site tout en participant pleinement à la construction du paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (local, régional et national)*
- **Affirmer le positionnement au sein d'une politique de site**
Associé à l'université de Bordeaux, Bordeaux INP participe avec ses autres partenaires académiques et scientifiques au rayonnement du campus bordelais.
 - Contribution au rayonnement des grands projets structurants du site (IdEx, Aquitaine Terre d'Eau, Opération campus, AGIR, etc) : site web, newsletter externe et réseaux sociaux
- **Développer l'appartenance au Groupe INP**
 - Attractivité & recrutement : Promotion sur le Salon SAGE de Paris (Le Monde)
 - Visibilité « La Prépa des INP » (axe de communication décliné sur l'ensemble des supports de communication)
 - Notoriété : création et diffusion des supports de présentation
 - Boutique en ligne
 - **NOUVEAUTE**
 - Lancement du 5^e INP & la Prépa « Clermont Auvergne INP »
 - Nouvelle plateforme d'orientation « Génération Zébrée »
 - Vidéo « Présentation du groupe et de ses écoles » (cible étudiants)
- **Renforcer la visibilité de Bordeaux INP & ses écoles partenaires**
 - Positionnement affirmé et décliné dans la stratégie de communication (supports, actions et évènements)
=> Axe de communication : Bordeaux INP et ses écoles partenaires : 9 écoles d'ingénieurs, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant Sit'Innov »
 - Charte graphique & d'application de la marque déclinée pour les écoles partenaires

CULTIVER LA DYNAMIQUE DU CONTINUUM FORMATION-RECHERCHE-INNOVATION

- ⇒ **Objectif** *Renforcer la synergie entre les missions de formation, de recherche et de transfert pour permettre de conforter le positionnement de l'établissement*
- **Plaquette institutionnelle** : missions FRT et valeurs de Bordeaux INP
- **Relations presse** : fidélisation de la presse locale et ciblage des contacts par thématiques (exemple : alimentation, développement durable, robotique, ...)
- **Revue de presse** <https://flipboard.com/@BordeauxINP>
- Dossiers & interviews au travers des **newsletters** interne & externe
- Actualités du **site web**
- Podcasts **Les conversations de Bordeaux INP** (annexe 6, page 54)

[POSITIONNEMENT STRATEGIQUE]

Centrer la visibilité, l'attractivité des formations et affirmer l'expertise scientifique et technologique sur les 5 enjeux

- ⇒ **Objectif** *Etre en adéquation avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en affirmant le positionnement stratégique de l'établissement et en valorisant les synergies entre écoles et laboratoires*
- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »
Alternative 2021 : diffusion de podcasts sur une 1 semaine
- **Dossiers thématiques** (diffusion newsletter interne / externe)

ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DES FORMATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- ⇒ **Objectifs**
 - *Attirer les meilleurs étudiants et garantir leur employabilité*
 - *Valoriser les transversalités et complémentarités entre les écoles*
- **NOUVEAUTE**
 - **Mutualisation (idées, compétences & outils) spécifique à la communication dédiée au recrutement** (événements salons & JPO, forums lycées, plateforme d'orientation, vidéos témoignages, supports admission) => annexe p. 35
 - **Témoignages vidéos (enseignants-chercheurs, étudiants, diplômés)**
=> nouvelle appli mobile (captation & montage) => annexe p. 32
 - **Création d'un compte Instagram Bordeaux INP & écoles** => annexe p. 35
- **Campagne promotionnelle auprès des prescripteurs** (mailing auprès des classes prépas régionales, CIO, SUIO, ...) au niveau établissement et des écoles
- **Campagne auprès des admissibles** des concours (ENSCBP, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA, ENSPIMA)
- **Plaquettes institutionnelles** des écoles, de La Prépa des INP et des **BDE** (Bureau des élèves) => déclinaison des plaquettes écoles partenaires
- **Catalogue « formation continue »** (ENSCBP, ENSTBB)
- **Média planning** (insertions publicitaires dans des guides spécialisés)
- Présence renforcée sur les **réseaux sociaux**
- **Sensibilisation à l'entrepreneuriat** (en appui au chargé de mission)
 - Supports : plaquette, affiches, visuels réseaux sociaux

- **Partenaire « Les cordées de la réussite »**
- Participation à l'appel à projets **Ingénieuses**
- **Evènements :**
 - Coordination et promotion des portes ouvertes et des salons (Studyrama, L'ETUDIANT, SAGE) – format numérique ou en présentiel
 - Animation des portes ouvertes et des salons
 - Campagne forums Grandes écoles (toutes écoles confondues)
 - Accueil & visites de lycéens

Soutenir et valoriser l'excellence de la recherche et du transfert

⇒ **Objectifs**

- *Développer les liens pour favoriser les activités partenariales avec le monde scientifique*
- *Amplifier la communication sur des activités marquantes Recherche*
- *Valoriser les interactions et le continuum des activités menées entre les plateaux technologiques, les structures accueillies, les formations dispensées dans les écoles et les laboratoires de recherche*
- *Faire venir les meilleurs enseignants-chercheurs de France et de l'étranger*
- **NOUVEAUTE => annexe p. 36**
 - **Pôle mutualisé « communication scientifique » renforcé**
=> **Développer la vulgarisation & la médiation scientifique**
 - **Espace dédié sur le web**
 - **Campagne RS** (Portraits EC « Dr. Labo & Mr. Prof », La question scientifique de Bordeaux INP, Zoom dans nos labos)
 - **Rencontre, partage et fidélisation avec les partenaires scientifiques**
 - Au niveau des laboratoires : Présentation des projets & des équipes
 - Au niveau des autres tutelles : Création d'un espace dédié
- **Newsletter externe** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, agenda des événements recherche et des laboratoires)
- **Valorisation des projets à périmètre IdEx**
- **Site web** « Rubrique Bordeaux INP : un acteur territorial majeur de la recherche et du transfert de technologie » + **intégration d'un espace « médiation scientifique »**
- **Evènements**
Version numérique ou en présentiel dans le respect des consignes en vigueur
 - Journée scientifique de Bordeaux INP placée sous le thème de la transdisciplinarité à destination des personnels et des étudiants de Bordeaux INP ainsi que ses partenaires scientifiques, académiques et industriels
 - Participation au Circuit Scientifique Bordelais (Fête de la Science)
 - Accueil et accompagnement des événements recherche (toutes écoles confondues) : workshops, séminaires recherche, journée des doctorants

Favoriser et développer les relations avec les entreprises

⇒ **Objectifs**

- *Développer les partenariats avec le monde socio-économique (transfert de technologie, taxe d'apprentissage, mécénat, apprentissage)*

- *Assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants (stages et emploi)*
- *Développer la formation continue*
- **Newsletter externe mensuelle** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, actualités, agenda des événements établissement)
- **Présence renforcée sur twitter**
 - Accroître et fidéliser le nombre d'abonnés
 - Augmenter le taux d'engagement
- Page entreprise **LinkedIn** pour Bordeaux INP
- **Campagne taxe d'apprentissage** (ENSC, ENSCBP, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA, ENSPIMA)
- **Plaquettes entreprises** (ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA)
- **Feuillet stages** (ENSCBP)
- **Evènements** :
Version numérique ou en présentiel dans le respect des consignes en vigueur
 - Forums entreprises (toutes écoles confondues)
 - Hub des entreprises (ENSCBP)
 - Journée Métiers (ENSEGID)
 - Rencontre métiers (ENSEIRB-MATMECA)
- **Communication auprès des réseaux des diplômés** (ENSCBP, ENSEGID)
- **Partenariats formalisés avec des entreprises** (toutes écoles confondues)
- **Accueil & visites d'entreprises** (toutes écoles confondues)

Déployer les relations internationales comme un levier de développement et de visibilité

⇒ **Objectifs**

- *Accroître la visibilité nationale et internationale de l'offre de formation des écoles et de la recherche du site*
- *Capitaliser sur l'attractivité du territoire pour promouvoir les valeurs de l'établissement*
- *Encourager la mobilité entrante et sortante*
- **NOUVEAUTE** => annexe p. 32
 - **Promotion de la mobilité internationale (entrantes et sortantes)**
 - Portraits d'étudiants + Professeurs invités
 - Campagne d'affichage au sein des écoles
 - **Accompagnement des étudiants étrangers**
 - Flyer « Come & study »
 - Nouveau contenu web
- **Site web en anglais** <https://www.bordeaux-inp.fr/en>
- **Vidéos en anglais** (clip institutionnel + portraits élèves-ingénieurs et enseignants)
- **Fiches de présentation en anglais : écoles + formations** (toutes écoles confondues)

Internationalisation des formations

- **Site web « Rubrique International »** -
(Partenariats et programmes internationaux, summer school, venir ou partir à l'étranger, choisir Bordeaux et sa région)
- **Supports** (plaquette & signalétique)

- **Appui à l'organisation des summer schools** (flyers, programme, digital) – *en attente des consignes sanitaires du mois de juillet 2021*
- **Fidélisation des partenaires internationaux** (goodies)
- **Prix Jousot-Dubien** (ENSCBP)
- **Feuillet Master of science** (ENSCBP)
- **Promotion mobilité entrante et sortante** (appui aux relations internationales)

Une recherche inscrite dans des réseaux internationaux

- **Valorisation des LIAs** (site web, dossier de presse)

Développer les relations entre les étudiants et conforter l'« esprit de groupe »

⇒ **Objectifs**

- **Partager les valeurs de l'établissement**
- **Valoriser les actions transverses et coopérations intra-établissement**

○ **NOUVEAUTE**

- **Nouvel espace de travail avec une déclinaison application mobile**
=> annexe p. 27
 - Messagerie électronique
 - Actualités et évènements, publications réseaux sociaux
 - Vie de Bordeaux INP et de la composante (ex extranet)
 - Etudes (scolarité, emploi du temps, infos vie étudiante, santé et services sociaux)
 - Career center
 - Annuaire
 - Plan de l'établissement & du campus, ...
- **Etudiants ambassadeurs (promotion extérieure nationale et internationale, co-organisation d'évènements, vie associative & étudiante)** => annexe p. 30

○ Informer

- **Espace rentrée « profil étudiant »** du site web
- **Newsletter bimestrielle**
- **Communication interne école**
- **Accompagnement des projets étudiants**

○ Fédérer

- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants** - numérique à la rentrée 2020
- **Présence renforcée sur Facebook**
- **Vidéos** sur la chaîne YouTube
- **Boutique en ligne**
- **Goodies** offerts aux élèves élus
- **Soutien aux projets étudiants**

○ Rencontrer & partager

- **Réunions avec les élèves élus**
- Organisation des **réunions de rentrée, des remises des diplômes** – *en attente*
- **Evènements étudiants** - *suspendus jusqu'à nouvelle ordre*

Construire une identité partagée et développer le sentiment d'appartenance pour cultiver l'« esprit établissement » auprès des personnels

- ⇒ **Objectif** *Fédérer le personnel enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs autour du projet d'établissement et former les ambassadeurs de demain*
- **NOUVEAUTE**
 - **Nouvel espace de travail avec une déclinaison application mobile**
=> annexe p. 27
 - Messagerie électronique
 - Actualités et évènements, publications réseaux sociaux
 - Vie de Bordeaux INP et de la composante (ex extranet)
 - Espace de travail (mon espace personnel, mes outils pratiques / métiers, ...)
 - Annuaire
 - Plan de l'établissement & du campus, ...
 - Informer
 - **Accueil des nouveaux personnels** (appui à la DRH)
 - **Newsletter mensuelle « Les RDV de Bordeaux INP »**
Nouvelle rubrique « Parlons de nous... » (Personnels administratifs et enseignants)
 - **Réunions d'information (3 à 4 réunions / an) – numérique ou en présentiel**
 - **Supports & valorisation en appui au projet de l'établissement (Infographies, guides, bilan)**
 - **Communication interne école (réunions d'information)**
 - Fédérer
 - **Boutique en ligne**
 - **Goodies** offerts en fin d'année
 - Rencontrer & partager
 - **Arbre de Noël** des enfants du personnel
 - **Vœux du directeur général & bilan** de l'année écoulée
 - **Buffet des personnels** Bordeaux INP / Remise des palmes académiques
 - **Évènements spécifiques écoles**

VI- Rétroplanning

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Supports institutionnels Bordeaux INP	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Newsletter «La lettre d'infos»	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Infographies des supports écoles	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Mediaplanning	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Relations presse	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Réseaux sociaux	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Animation & gestion du site internet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Mise à jour du site en anglais	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Evènements internes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Réunions d'informations	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Newsletter Les RDV de Bordeaux INP	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Espace de rentrée étudiants (site web)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Guide d'accueil personnels	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cérémonie de rentrée primo-entrants	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Boutique en ligne	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Journées portes ouvertes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Salons étudiants	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Actions de sensibilisation (Ingénieuses, Cordées de la réussite, fête de la science)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Journée Scientifique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Conférence débat #5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Image et notoriété du Groupe INP (lancement 5e INP, plateforme d'orientation, motion design)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Communication digitale & audio-visuelle (nouvel ENT, podcasts, vidéos)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Communication & médiation scientifique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Communication internationale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)
 ■ Actions récurrentes sur l'année

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

PROJETS

VII- Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication (hors masse salariale)

Prévisions 2021

	Bordeaux INP	6 écoles & La Prépa des INP
Dépenses		
Développer la visibilité nationale et internationale de l'établissement auprès de ses publics cibles	46 500,00 €	
Valorisation de Bordeaux INP & ses écoles partenaires	15 600,00 €	
Valorisation de la culture scientifique / technique et de la recherche	1 000,00 €	
Sous-total / communication externe	63 100,00 €	
Fédérer les personnels & étudiants autour du projet d'établissement et construire une identité partagée	4 500,00 €	
Renforcer la cohésion et cultiver l'esprit du groupe	15 000,00 €	
Sous-total / communication interne	27 500,00 €	
Divers	3 250,00 €	
Total communication	85 850,00 €	169 300,00 €
Refonte de l'espace de travail et déclinaison application mobile <i>(financement enveloppe projet 2021)</i> <i>Projet piloté conjointement par la communication et la DSI</i>	30 000,00 €	
Dotation		
Communication	64 000 €	
Actions & animations sociales	15 000 €	
	79 000,00 €	
Recettes		
Participation des écoles partenaires (salons, supports)	7 500,00 €	
Total	86 500,00 €	

ANNEXES



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

2021

Annexe 1	Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs	p.26
Annexe 2	Rétroplanning des actions de communication (écoles & La Prépa des INP)	p.35
Annexe 3	[Étude] Retombées presse	p.44
Annexe 4	[Statistiques] Site internet www.bordeaux-inp.fr	p.45
Annexe 5	[Étude] Réseaux sociaux	p.46
Annexe 6	[Étude] Les podcasts	p.51
Annexe 7	[Synthèse sondage]	p.56

Descriptif des actions & supports de communication répertoriés par objectifs

COMMUNICATION INTERNE

- ⇒ **CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE POSITIF POUR FORMER LES AMBASSADEURS DE BORDEAUX INP**
- ⇒ **IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LES ETUDIANTS DANS LES EVOLUTIONS DE L'ETABLISSEMENT**

La stratégie de communication interne a pour mission principale de fédérer les personnels et les étudiants autour du projet d'établissement et de les faire adhérer à la stratégie générale. Par le biais de supports et d'actions de communication fédérateurs, il est important d'expliquer le rôle de Bordeaux INP, ses missions, ses objectifs et de multiplier les échanges afin que les personnels puissent s'approprier et partager les valeurs de l'établissement. Mobiliser, avancer ensemble vers un objectif commun, est possible grâce à une information adaptée et bien relayée. En effet, mieux informés et conscients des objectifs à atteindre, les personnels / étudiants, qui sont la force vive et les ambassadeurs de l'établissement, peuvent adhérer aux projets du groupe et les défendre.

Conforter la relation d'appartenance à l'établissement permettra à nos personnels de cultiver « l'esprit du groupe ».

Ces actions visent à **faciliter la circulation de l'information**, de la réflexion du projet jusqu'à son aboutissement, et à **favoriser la communication descendante¹, ascendante² et transversale³**.

Message

« Bordeaux INP est une marque de qualité, une bannière qui peut permettre aux écoles, aux personnels et aux étudiants de s'engager sur des projets et/ou de bénéficier d'actions et outils supplémentaires qui ne pouvaient se concevoir dans le domaine restreint d'une école. »

Il est important d'être à l'écoute des personnels ou des étudiants pour mieux connaître leurs attentes et conforter le sentiment d'appartenance. Le service pourra alors suggérer de former un groupe de réflexion constitué de personnes volontaires qui apporteront leur contribution dans la maturation de certains projets ou l'actualisation des supports.

¹ Communication de la direction vers le personnel

² Communication du personnel vers la direction

³ Communication entre les personnels

PROJET TRANSVERSE - COMMUNICATION & DSI

[NOUVEAUTE] REFONTE DE L'ESPACE DE TRAVAIL et DECLINAISON APPLICATION MOBILE

L'Espace Numérique de Travail de l'établissement existe depuis près de 10 ans ; il permet d'accéder aux services numériques et aux applications métiers de Bordeaux INP de façon sécurisée et adaptée en fonction des catégories d'utilisateurs (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, personnels hébergés). Il propose également un accès aux 3 extranets existants (Services généraux, ENSCBP et ENSEIRB-MATMECA). A ce jour, cet outil laisse apparaître certaines limites dans les usages et les fonctionnalités (affichage non responsive, impossibilité d'intégrer du contenu éditorial, pas de fil d'actualité, etc). Afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail (télétravail) et aux usages liés à la transformation numérique (ergonomie et lisibilité), l'établissement doit mener une réflexion pour offrir un espace de travail plus ergonomique et adapté aux fonctionnalités pédagogiques et administratives avec une déclinaison mobile.

Les fonctionnalités communes

- Messagerie électronique
- Actualités et évènements
- Publications de Bordeaux INP & ses composantes sur les réseaux sociaux
- Plan de l'établissement & du campus
Faciliter les déplacements et se repérer facilement sur tous le campus. Recherchez un bâtiment, un RU ou une cité U, un arrêt de bus...
- Annuaire
- Outil de tchat (Rocket ou Lewis)
- Supports & assistance

PROFIL PERSONNELS « MON ESPACE DE TRAVAIL »	PROFIL ÉTUDIANTS « MES ETUDES »
Mon espace personnel => compte informatique => gestion des horaires et des congés => gestion des fiches de poste	Planning (emploi du temps) => <i>consultez en temps réel le planning de cours et recevoir une notification en cas de changement (annulation, changement de salle ...).</i>
Mes outils pratiques => nuxeo => accès aux ressources électroniques => demande de reprographie => transfert de fichiers volumineux => sondages => reprographie => services Renater	Scolarité => Calendrier et schémas des études => Téléchargements de documents (certificat de scolarité, convention de stages, ...)
Mes outils enseignements => Syllabus => Moodle => Gestion des stages	Cours en ligne
Mes applications Métier	Notes

	Career center => Flux des offres de stages et d'emploi
Vie de campus - Activités & services - CRAPS - Bibliothèque	Vie étudiante - Activités & services - Associations étudiantes - CRAPS - Bibliothèque
INFOS PRATIQUES	INFOS PRATIQUES
Informations sur la vie de son école et son établissement (ex extranet)	Informations sur la vie de son école et son établissement (ex extranet)
Restauration universitaire	Restauration universitaire
Santé & services sociaux - Médecin de prévention - Crous	Santé & services sociaux - ESE - Infirmerie - Réseau d'écoute et d'accompagnement - Crous (bourses, logement, activités culturelles)
Mes interlocuteurs	Mes interlocuteurs
Mes ressources numériques	Mes ressources numériques

AMELIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET IMPLIQUER LES PERSONNELS DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les actions et supports à destination des personnels

- Newsletter mensuelle **LES RDV de Bordeaux INP**

Cette newsletter d'information est envoyée tous les mois à l'ensemble des personnels. Elle permet d'annoncer les actualités, l'évolution des grands projets, les événements internes ou externes à l'établissement, etc.

La ligne éditoriale, en accord avec les axes stratégiques de l'établissement, permet notamment de définir en amont des dossiers de fond contribuant ainsi à la vulgarisation scientifique.

Outre les informations émanant des services généraux de Bordeaux INP, la newsletter est également alimentée par les chargées de communication et autres personnels des écoles qui souhaitent diffuser des informations.

- **Guide d'accueil** des nouveaux personnels (publication annuelle)

Il constitue une source d'information importante pour tout nouveau personnel de l'établissement. Il est actualisé tous les ans et remis lors de la journée d'accueil des nouveaux personnels le 1^{er} septembre. Ce support présente la composition et les missions des services généraux, l'organigramme, le règlement intérieur et des informations pratiques sur la restauration dans les campus, les transports, les numéros d'urgence...

- **Réunions d'informations** du personnel (3 à 4 réunions / an)

Ces réunions sont un moyen d'informer et d'expliquer les grands projets de l'établissement pour que tous les personnels aient un niveau d'information équivalent. La communication orale permet de développer une relation de proximité, de souder les collègues autour d'un

thème particulier et de les faire adhérer. Elle favorise l'échange et suscite une interaction entre la direction générale et les personnels.

Animées par le directeur général trois ou quatre fois par an, elles permettent de faire un état des lieux et présenter les projets à venir.

Ces réunions ont généralement lieu en octobre, janvier (lors des vœux du directeur général), avril et juillet (lors du buffet des personnels).

- **Site internet** bordeaux-inp.fr

Bordeaux INP investit pleinement, au travers de 2 de ses écoles, le secteur des TIC et plus largement le monde du numérique. Il est donc important qu'il incarne une image de modernité, de dynamisme et de haut niveau technologique. Une attention particulière doit donc être apportée pour maintenir des outils interactifs en phase avec les évolutions technologiques.

- **Mise à jour de la « rubrique Communication » dans l'Espace de travail**

L'espace de travail est un outil indispensable pour faciliter la circulation de l'information et assurer un meilleur fonctionnement de travail. Tous les services généraux (DRH, direction financière, HS, direction de la gestion du patrimoine...) ont un espace dédié pour publier leurs documents « rubrique Informations de l'établissement ». Les documents relatifs à la vie institutionnelle (conseils, élections) s'y trouvent également.

Le service communication y dépose tous les outils de communication : logos, charte graphique, plaquettes, supports powerpoint, papeteries, guides...

- **Réalisation de goodies / Boutique en ligne**

Les objets publicitaires contribuent à affirmer la personnalité et la notoriété de Bordeaux INP et cultivent le sentiment d'appartenance. L'établissement continuera de distribuer ces goodies (ex : sacoches, stylos, tours de cou, mugs, blocs notes) à l'effigie de la marque Bordeaux INP. Parallèlement, et aux côtés de Toulouse INP, l'établissement a lancé sa boutique en ligne et propose de porter fièrement les couleurs du Groupe INP et de Bordeaux INP.

Les actions, supports et événements à destination des étudiants

- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants**

Depuis 2011, les primo-entrants des écoles internes et de La Prépa des INP sont accueillis en septembre par le directeur général. Chaque année, cet événement est l'occasion de transmettre les valeurs de l'établissement et de faire naître un sentiment d'appartenance à Bordeaux INP. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités proposées au sein de Bordeaux INP et ainsi renforcer la culture « établissement », l'événement se décompose en trois temps forts.

- 1- BIENVENUE A BORDEAUX INP

- Allocution de rentrée prononcée par la direction générale de Bordeaux INP
- Mot de bienvenue du président du conseil d'administration de l'établissement
- 2- CONFERENCE : témoignage d'un diplômé
- Septembre 2016 => Laurent Oudot, promotion 1998 de l'ENSEIRB-MATMECA
- Septembre 2017 => Loriane Tachon-Parisot, promotion 2004 de l'ENSCBP
- Septembre 2018 => Axel Johnson, promotion 2009 de l'ENSC
- Septembre 2019 => Thibaut Duteil, promotion 2017 de l'ENSEGID
- Septembre 2020 => Marie Urtiaga, promotion 2007 de l'ENSTBB – *événement numérique*

3- DECOUVRIR LA VIE ASSOCIATIVE

- Description des rôles et missions du vice-président élève-ingénieur (VPEI) et du président du bureau régional des élèves-ingénieurs (BREI)

- **Réunions d'information avec les élèves élus (2 à 3 réunions / an)**

Deux à trois fois par an (au minimum), le directeur général, le vice-président en charge de la formation et la communication de Bordeaux INP réunissent les élèves élus aux conseils de Bordeaux INP (CA, CE) ainsi que les présidents des bureaux des élèves pour présenter un état des lieux des projets et l'actualité de l'établissement. Ce moment est également l'occasion d'échanger sur les besoins des étudiants, leurs attentes ou suggestions.

- **Espace de rentrée** de l'étudiant (www.bordeaux-inp.fr/bienvenue)

Un espace de rentrée dédié aux primo-entrants est disponible depuis le site internet de l'établissement (accès profil étudiant). On y retrouve les grandes rubriques pour découvrir l'établissement, les écoles / La Prépa des INP ainsi que toutes les informations pratiques (restauration sur les campus, médecine préventive, lieux culturels des campus, équipements sportifs, ...) pour faciliter la rentrée des étudiants.

- **Newsletter bi-mestrielle « Les RDV de Bordeaux INP des étudiants »**

Cette newsletter est envoyée aux étudiants tous les 2 mois. Elle permet de les informer sur les actualités et projets de l'établissement. Ce support contient également des informations sur la vie étudiante dans les écoles (participation 4L Trophy, croisière Edhec,...) favorisant un esprit de groupe.

CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A L'ETABLISSEMENT

- **[NOUVEAUTE]**

- **Refonte de l'espace de travail et déclinaison application mobile (décrit ci-dessus)**
- **Étudiants ambassadeurs**

L'objectif serait d'identifier un vivier d'étudiants ambassadeurs (français et étrangers), capable d'assurer la promotion de leur école et plus largement de leur établissement et d'être le meilleur interlocuteur possible pour les futurs étudiants.

Missions attendues

- partager son expérience étudiante auprès des étudiants & futurs étudiants lors des salons & des portes ouvertes
- présenter son école et son offre de formation
- partager son expérience en terme de mobilité internationale (entrante & sortante)
- organiser et/ou participer à des événements institutionnels ou liés à la vie étudiante « Bordeaux INP fête sa rentrée »
- contribuer à l'organisation & à l'animation de la conférence débat de Bordeaux INP « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »
- s'engager dans une démarche de valorisation des formations et plus particulièrement de la filière suivie par l'ambassadeur

Points forts du dispositif (du point de vue étudiant)

- apprendre à accueillir et à informer du public
- acquérir des compétences transversales de communication orale, de prise de parole en public et de médiation scientifique
- développer des compétences sociales et organisationnelles

Les événements à destination des personnels

- **Buffet des personnels / Remise des palmes académiques - 1^{er} jeudi de juillet**

Tous les ans, la direction générale de l'établissement convie les personnels à un buffet qui a lieu le 1^{er} jeudi de juillet ; l'occasion de remettre les palmes académiques et de saluer les départs à la retraite.

Source de cohésion, ce déjeuner permet à tous les personnels de se retrouver et d'échanger lors d'un moment convivial.

- **Arbre de Noël des enfants du personnel - dernier mercredi de déc. avant les congés**

Tous les enfants du personnel (de 0 à 12 ans) recevront un cadeau du père Noël avec cette année exceptionnellement un petit message vidéo.

- **Vœux du directeur général et bilan de l'année écoulée - 1^{er} jeudi de janvier**

Cet événement a lieu le 1^{er} jeudi de janvier après les vacances scolaires. Le directeur général dresse alors un court bilan de l'année et présente les grands projets à venir. (présentiel ou distanciel - *en attente des mesures en vigueur*)

- **Accueil des nouveaux personnels - 1^{er} lundi de septembre**

Tous les nouveaux personnels (enseignants, BIATSS titulaires ou non) sont accueillis le matin du 1^{er} lundi de septembre par l'équipe de direction de Bordeaux INP, les directeurs d'écoles et les services généraux. Ils assistent à 2h de présentation de Bordeaux INP, des écoles, de La Prépa des INP et de l'organisation des services. Ils reçoivent également à cette occasion le « kit du nouvel arrivant » composé de la plaquette Bordeaux INP, du guide d'accueil, goodies, des plans du tram et de Bordeaux...

Cette journée est organisée par l'équipe de la direction des ressources humaines.

Les événements à destination des étudiants

- **Encourager les grandes opérations scientifiques, humanitaires, culturelles ou sportives**, dans lesquelles les étudiants des écoles seront partie prenante

Deux types d'opérations possibles : valoriser les champs de compétences de l'établissement et de ses écoles ou véhiculer ses valeurs. Cette opération est concentrée sur un nombre limité d'actions et peut se prolonger sur plusieurs années.

Autres objectifs

- Participer à construire l'image de l'établissement et permettre de se démarquer des autres écoles d'ingénieurs dans l'esprit de l'ensemble de ses publics-cibles
- Promouvoir Bordeaux INP en établissant sa performance dans son secteur et manifester son intérêt particulier pour un domaine en relation avec des préoccupations sociales
- Nouer des contacts privilégiés avec son environnement proche (entreprises, institutions, médias, mais aussi ses personnels...).

- **Bordeaux INP fête sa rentrée – Septembre**

A la suite de la cérémonie de rentrée des primo-entrants, tous les étudiants de Bordeaux INP sont conviés à participer à une soirée fédératrice avec au programme : une présentation de la vie associative (BDE), des foodtrucks, et une animation musicale (club mix de l'ENSEIRB-MATMECA et fanfare). Au vu des mesures sanitaires, l'édition 2020 a été annulée et nous restons en attente pour la rentrée 2021.

COMMUNICATION EXTERNE

- ⇒ AMELIORER LA NOTORIETE DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DE SES PUBLICS CIBLES (NIVEAU REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL)
- ⇒ ACCOMPAGNER LA STRATEGIE DE SITES BORDELAIS, NEO-AQUITAIN ET L'ASSOCIATION AVEC LE GROUPE INP
- ⇒ ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DE BORDEAUX INP, SES ECOLES ET LA PREPA DES INP (AUPRES DES ETUDIANTS, DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS)
- ⇒ VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
- ⇒ FAVORISER & DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES
- ⇒ DEVELOPPER LA FORMATION CONTINUE

Il s'agit de mieux faire connaître l'établissement au niveau national et international et de le positionner comme un acteur majeur du site de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine dans les domaines des formations d'ingénieur (formation initiale et continue) et de la recherche, pour :

Message

« Une offre de formation transdisciplinaire ; un établissement capable de répondre aux besoins des entreprises en termes d'offre de formation, d'expertise scientifique et technologique et d'innovation »
Les jeunes ingénieurs diplômés de Bordeaux INP doivent être prêts à relever les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain et capables d'inventer l'entreprise du futur.

PLAN D' ACTIONS

DEVELOPPER LA VISIBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE BORDEAUX INP & SES ÉCOLES PARTENAIRES

- [NOUVEAUTE]
- **Développer la communication audiovisuelle : accroître les vidéos et développer les podcasts**

Entre avancée technologique, mise en place du télétravail et malgré tout, une crise sanitaire qui aura bousculé nos habitudes de communication, le digital a pris une place très importante et devra être déployé encore un peu plus dans nos outils et usages de communication. L'établissement souhaite ainsi proposer de nouveaux contenus vidéos (format témoignage) avec la mise à disposition d'une application mobile à destination des personnels, enseignants et alumni. Parallèlement, et suite au succès de la 1ere saison des podcasts avec plus de 12 000 écoutes, Bordeaux NP prévoit de diffuser une dizaine de nouveaux épisodes sur l'année 2021.

- **Renforcer la communication internationale**
 - Avec près de 140 partenariats à l'international, sur les 5 continents, Bordeaux INP a pour ambition de donner à tous ses étudiants l'opportunité de s'ouvrir au monde et de découvrir de nouvelles cultures, tout en acquérant de nouvelles méthodes de travail. A ce titre, l'établissement souhaite promouvoir davantage la mobilité entrante et sortante auprès de ses étudiants et personnels comme par exemple au travers de témoignages d'étudiants étrangers et de professeurs invités.

- Parallèlement, l'établissement accueille chaque année des étudiants venus du monde entier. Il est donc important de les accompagner et ainsi leur mettre à disposition de nouveaux outils : un flyer & une nouvelle rubrique web « Come & Study ».

- **Plaquette institutionnelle** de présentation de Bordeaux INP

La nouvelle édition de ce support institutionnel valorise les missions de formation, de recherche et de transfert de technologie au sein de Bordeaux INP. Cette refonte aura également permis de mettre en avant les valeurs de l'établissement et ainsi conforter le positionnement et l'attractivité de Bordeaux INP (force du groupe, ADN de l'ingénieur Bordeaux INP, ambition à l'international, etc.).

Ce support vient en complément d'information par rapport aux plaquettes écoles qui, quant à elles, développent l'offre de formation et donnent des informations plus détaillées et précises. Les maquettes ont d'ailleurs été également renouvelées en cohérence avec l'évolution de la charte graphique.

La plaquette de l'établissement est distribuée aux élèves et partenaires à l'occasion de tous les événements comme les Portes Ouvertes, les salons mais également les conférences, séminaires et autres visites de partenaires (industriels, institutionnels ou scientifiques) ...

- **Vidéo institutionnelle** [version française & anglaise]

Dans le but de faire connaître les écoles, découvrir le campus et créer une véritable dynamique autour de l'ADN de l'ingénieur Bordeaux INP, notre établissement dispose d'un clip vidéo en donnant la parole à ses étudiants. Dans un concept original et dynamique, chaque élève témoigne sur une thématique incarnant les valeurs et les atouts des formations au sein de nos écoles (lien avec les entreprises, international, entrepreneuriat et innovation pédagogique, recherche et innovation, développement durable). En parallèle et afin d'illustrer les spécificités de l'offre de formation, 12 témoignages d'enseignants et étudiants sont également disponibles et permettent ainsi d'affirmer l'expertise scientifique et technique des enseignements dispensés au sein des 6 écoles internes et de la Prépa des INP.

- **Newsletter à destination de nos partenaires** « La lettre d'info »

Afin d'entretenir et de renforcer ses liens avec le monde socio-économique, Bordeaux INP édite une newsletter mensuelle. Véritable témoin du dynamisme de l'établissement, ce support a vocation à informer de l'actualité de Bordeaux INP, de ses écoles mais aussi de ses enseignants-chercheurs, de ses diplômé-e-s et étudiant-e-s qui font de l'établissement un acteur majeur du paysage régional de l'enseignement supérieur, de l'économie et de l'innovation.

- **Plaquette parcours entrepreneur** – Sit'Innov

La plaquette de présentation de l'entrepreneuriat à Bordeaux INP informe le lecteur sur le déroulement, les objectifs et les atouts du dispositif.

- **Encadré** de présentation de Bordeaux INP

Un encadré de présentation du Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine est associé à toutes les publications de l'établissement (plaquettes institutionnelles, plaquettes de formation, taxe d'apprentissage) ce qui représente une diffusion annuelle à + 30 000 exemplaires.

- **Relations presse** : communiqués + dossiers de presse

Les médias agissent comme un amplificateur. Développer le réseau de contacts et entretenir avec eux des rapports constants permet de connaître les médias et, en leur sein, les journalistes « cibles ».

Les journalistes de la presse écrite généraliste ou spécialisée (régionale & nationale) sont ciblés (communiqués de presse + 1 dossier de presse établissement). Il s'agit de créer et nouer progressivement des relations privilégiées avec eux, pour multiplier les chances d'obtenir des retombées.

La plateforme Meltwater (abonnement depuis mars 2017) permet notamment de mieux cibler les journalistes et bloggeurs les plus influents en fonction de leur score d'influence, de leur audience et de leurs thématiques d'intérêts.

- **Mailing adressé aux relais d'information** (CIO, SUIO, mairies...) et prescripteurs (professeurs des classes préparatoires, IUT, ...)

La plaquette institutionnelle est envoyée chaque année au niveau régional à plus de 400 contacts : universités, IUT, écoles d'ingénieurs, professeurs de classes prépas, centres de documentations des lycées, centres d'informations CIO, SUIO...

- **Boutique en ligne**

Vente d'objets publicitaires (textile, évènementiel, bureautique, ...) à destination des étudiants, des personnels mais également des services demandeurs (ex : relations entreprises, relations internationales).

VALORISER BORDEAUX INP & SES ÉCOLES PARTENAIRES

- Développement de notre **visibilité sur les réseaux sociaux** (Facebook, twitter, LinkedIn,...)

Les réseaux sociaux ont pris une place de plus en plus grande dans le quotidien des étudiants. Ces outils nous permettent d'afficher des informations sur l'établissement, de diffuser nos actualités et de susciter une cohésion entre les « fans » de la page. Au travers également de la plateforme Meltwater, l'établissement dispose d'un outil efficace (Engage) pour le community management : gestion et planification des publications et statistiques.

- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts » (1 événement / an)

L'objectif ici est de permettre de créer un moment de dialogue, d'information et de débat autour d'un thème défini auprès du grand public, de la communauté universitaire mais également des personnels et des étudiants de Bordeaux INP. Elle permet d'affirmer l'expertise et la complémentarité des écoles. Au vu du contexte sanitaire, cet événement sera exceptionnellement au format numérique avec la diffusion de podcasts concentrée sur une semaine.

- **Revue de presse**

- Veille <https://flipboard.com/@BordeauxINP>

La revue de presse sur Flipboard est un panorama des publications, issues de la presse généraliste ou spécialisée, sur l'établissement et se rapportant aux différentes missions de Bordeaux INP (formation, recherche et transfert).

- Fil d'actualité sur la page d'accueil www.bordeaux-inp.fr

- **Power-point** de présentation de l'établissement

Chaque année à jour un support power-point de présentation institutionnelle (en français et en anglais) est mis à jour et disponible sur l'Espace de travail.

ASSURER LA PROMOTION DES ECOLES DE BORDEAUX INP & SES ÉCOLES PARTENAIRES ET LEURS DOMAINES DE COMPETENCES

- **[NOUVEAUTE]**
 - **Mutualisation (idées, compétences & outils) spécifique à la communication dédiée au recrutement**

Afin d'informer et d'accompagner au mieux les candidats dans leurs orientations, il est proposé ici de mutualiser et coordonner la communication dédiée au recrutement. L'objectif sera de contribuer, au côté des actions engagées au sein des écoles, à informer les élèves sur les modalités d'admission, les métiers et valoriser le cadre de vie et la culture en école d'ingénieur.

Plan d'actions

- Présence sur les salons, les portes ouvertes et les forums lycées
- Mise en place d'une plateforme d'orientation « Génération Zébrée » (Groupe INP)
=> application web de découverte des métiers et des formations, avec test de personnalité
- Vidéos témoignages de nos élèves ayant intégré nos écoles pour chaque voie de recrutement
- Création de nouveaux supports (flyers salons & JPO, campagne RS, web)
 - « Vous souhaitez intégrer une école de Bordeaux INP ? »
 - « Quel DUT, quelle licence, pour nos écoles ? »
- **Témoignages d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et des diplômés**
- **Création d'un compte Instagram pour Bordeaux INP & ses écoles**
=> Application, réseau social et service de partage de photos et de vidéos très utilisé par les jeunes, notre cœur de cible, (74% des utilisateurs ayant entre 18 et 34 ans).

- Participation aux **salons** (Studyrama, L'Etudiant Bordeaux, SAGE Paris)
Octobre - janvier

Les salons nous permettent d'atteindre une large cible étudiante. Même si nous constatons d'année en année que les visiteurs sont de plus en plus jeunes (17 ans en moyenne), il est important pour nous d'être présents pour améliorer notre visibilité et attirer les lycéens de Première, notamment pour le recrutement de nos 2 classes préparatoires.

Bordeaux INP participe à trois salons à destination des lycéens et étudiants. Pour le salon de Paris (novembre) l'établissement est sur un stand commun au Groupe INP. Pour les salons de Bordeaux (octobre et décembre pour Studyrama et janvier pour L'Etudiant), sur un stand commun pour l'établissement et ses écoles partenaires.

- **Portes ouvertes** Bordeaux INP *Février*

Bordeaux INP propose une journée « Portes Ouvertes » pour les 6 écoles d'ingénieurs de Bordeaux (ENSC-Bordeaux INP, ENSCBP-Bordeaux INP, ENSEGID-Bordeaux INP, ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP, ENSPIMA-Bordeaux INP, ENSTBB-Bordeaux INP) et La Prépa des INP. Elle rassemble chaque année plus de 3700 visiteurs.

Les Portes Ouvertes de Bordeaux INP permettent d'accueillir un large public, de présenter les équipements pédagogiques des écoles et de visiter leurs locaux.

Le service communication de Bordeaux INP se charge de coordonner la journée et d'assurer la communication de l'événement : communiqué de presse, envoi d'affiches et d'un courrier à tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine, aux IUT scientifiques, aux partenaires locaux, aux mairies, distribution d'un marque page « portes ouvertes » lors des salons...

- **Face à face** avec des **journalistes**

- **Média planning** : insertions publicitaires dans les guides spécialisés

Les écoles ne réalisent plus d'insertions publicitaires. Le service communication réalise un média planning afin que l'établissement, les écoles et La Prépa des INP soient visibles sur les principaux guides et sites internet liés à la formation (Studyrama, Etudiant, Lyndic).

- **Développer notre présence en ligne** (réalisation de vidéos) et enrichir la chaîne YouTube de Bordeaux INP en mobilisant la communauté étudiante au travers des clubs et associations (caméra épaupe).

- Participation à l'appel à projet **Ingénieuses**

Bordeaux INP participe à l'appel à projet *Ingénieuses* organisé par la CDEFI. Objectif, mettre à l'honneur la question des femmes dans le monde de l'ingénierie. L'établissement propose un projet de sensibilisation aux questions d'égalité Femme/homme, aux stéréotypes... Les étudiantes dont le parcours fait figure d'exemple peuvent également candidater pour le prix de l'élève-ingénieurE.

VALORISER LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LA RECHERCHE DE BORDEAUX INP

- **[NOUVEAUTE]**

- **Pôle mutualisé « communication scientifique » renforcé**

Afin d'affirmer le positionnement stratégique de l'établissement et notamment l'expertise scientifique et technologique de Bordeaux INP, l'établissement souhaite développer les liens pour favoriser les activités partenariales avec le monde scientifique. Pour cela, il est envisagé d'amplifier la communication sur les activités marquantes de Recherche et de valoriser les interactions et le continuum des activités menées entre les plateaux technologiques, les structures accueillies, les formations et les laboratoires de recherche.

- Plan d'actions

- Campagnes sur les réseaux sociaux
 - Zoom dans nos labos
 - Portraits d'enseignants-chercheurs « Dr. Labo & Mr. Prof »
 - La question scientifique de Bordeaux INP
 - Intégration d'un espace "Médiation scientifique" sur le site web de Bordeaux INP
 - Participation à de nouveaux événements de CSTI locaux (exemple : Afterworks de Cap Sciences, ...)

- **Rencontre, partage et fidélisation avec les partenaires scientifiques**

- RENCONTRES ANNUELLES AVEC LES LABORATOIRES (petit-déjeuner) :
Présentation des projets & des équipes
 - TUTELLES : Création d'un espace dédié (agendas, partage de fichiers)

- Organisation de la **Journée scientifique de Bordeaux INP**

Ouverte aux personnels et étudiants de Bordeaux INP (obligatoire aux 2A), ainsi qu'à ses partenaires scientifiques, académiques et industriels, cette journée vise à valoriser la culture scientifique et technique, la recherche et l'innovation sur le campus bordelais et à promouvoir la transdisciplinarité. Au programme de cette année, un événement 100% en ligne avec 6 conférences sur le thème des matériaux, du changement climatique, de l'éco-extraction des biomolécules, ...

- Participation au Circuit Scientifique Bordelais dans le cadre de la **Fête de la Science**

Le service communication de Bordeaux INP encourage les enseignants-chercheurs à proposer des projets pour le Circuit Scientifique Bordelais de la Fête de la Science. Objectif : mobiliser des équipes dans les 6 écoles de Bordeaux INP.

- Appui à l'**organisation et promotion** de conférences, colloques, séminaires de recherche...

Le service communication de Bordeaux INP peut apporter son aide aux enseignants-chercheurs qui souhaitent organiser des manifestations liées à la recherche (conseils logistiques, propositions de prestataires...) et en assurer la promotion en interne (newsletter) et en externe (newsletter, relations presse). Le service peut également mettre à disposition des supports ou objets publicitaires.

Retroplanning des actions de communications 2020-21 **des écoles et de La Prépa des INP**

- **Rétroplanning ENSC - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSCBP - Bordeaux INP**
- **Actions phares ENSEGID – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEGID - Bordeaux INP**
- **Actions phares ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSPIMA – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSTBB - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning La Prépa des INP – Bordeaux**

Rétroplanning 2020-21 ENSC - Bordeaux INP

BUDGET : 5500 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSC											
Impressions diverses											
Site internet (rédaction du contenu)											
Participation des étudiants aux forums											
Plaquettes diplômés d'université											
Kakémonos											
Salons étudiants											
Campagne taxe d'apprentissage											
Chaire industrielle											
Transmission des actualités de l'école											
Guide de rentrée élèves											
Remises des diplômes											
Voeux personnels et élèves											
Appui à l'organisation d'événements											
Journées portes ouvertes											

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

- Actions sur une période donnée
- - - Actions récurrentes sur l'année
- Actions dont le planning reste à définir

Actions phares 2020-21 ENSCBP - Bordeaux INP

Objectif 1 : Développer la visibilité de l'ENSCBP et assurer sa promotion auprès de futurs élèves-ingénieurs

Campagne sur le parcours à la carte - Les élèves en AGB et CGP auront la possibilité d'effectuer leur scolarité via un parcours à la carte : ils ont un tronc commun d'enseignements auquel s'ajoutent des enseignements qu'ils choisissent. Ainsi, ils créent eux-mêmes leur formation et sortent de l'école en ayant un profil unique. L'idée est d'expliquer ce fonctionnement par le biais d'une animation en motion design ou d'une infographie.

Objectif 2 : Valoriser l'offre de formations en alternance et développer la notoriété de l'école auprès des entreprises

Refonte des supports print des formations en alternance - Chaque formation en alternance a une plaquette de présentation qui est destinée aux entreprises. Il est prévu de revoir l'organisation et la pertinence des informations figurant sur cette plaquette afin qu'elle soit plus parlante pour les industriels. De plus, des posters seront créés pour les formations en alternance afin de présenter les compétences, métiers, secteurs d'activités, calendrier, etc.

Témoignages écrits des contrats de professionnalisation - Depuis la rentrée 2020, les élèves en 3A AGB et CGP ont la possibilité d'effectuer leur année en contrat de professionnalisation. Des témoignages écrits de leurs retours seront publiés sur le site web et les réseaux sociaux.

Objectif 3 : Affirmer le positionnement de l'école concernant les enjeux actuels

L'ENSCBP illustré - Cette illustration a pour premier objectif de représenter la richesse de l'environnement scientifique et industriel dans lequel s'inscrit l'ENSCBP. Ainsi, les laboratoires adossés, les plateaux techniques, les start-ups de proximité et les industries locales seront valorisées. Le second objectif est de soutenir l'implication de l'école dans les enjeux du développement durable.

Vidéo Konbini de la direction - Isabelle Gosse (directrice) et Marguerite Dols (directrice adjointe) prendront la parole dans une vidéo style "Konbini" permettant ainsi de préciser progressivement la position de la direction de l'école en termes d'engagements, d'innovation pédagogique, d'ouverture d'esprit et de liens avec la recherche.

Objectif 4 : Favoriser l'employabilité des diplômés de l'ENSCBP et créer une dynamique commune avec les alumni

Week-end des diplômés - Les anciens élèves participeront à 3 temps forts pour rencontrer nos jeunes diplômés : soirée de gala le samedi 6 mars ; journée de rencontre le dimanche 7 mars ; forum des métiers le lundi 8 mars. Ce week-end permettra aux jeunes diplômés de tisser des liens avec des anciens élèves.

Objectif 5 : Améliorer la circulation de l'information en interne et cultiver un sentiment d'appartenance

L'actu CBP - Ces réunions d'informations mensuelles sont des temps d'échanges entre la direction et les personnels de l'école. Les projets en cours, à venir, ainsi que les actualités et la vie de l'école y sont abordés. Un service de l'administration de l'école ou de Bordeaux INP peut intervenir occasionnellement pour présenter ses actions, ses missions ou ses besoins de mobilisation du personnel.

Rétroplanning 2020-21 ENSCBP - Bordeaux INP

BUDGET : 35 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET
COM. GENERALE	Site internet										
	Réseaux sociaux										
	Plaquette des formations										
	Enquêtes & relations presse										
	Supports divers (papeterie, diaporamas...)										
COM. RECRUTEMENT	Campagne Forums Grandes Ecoles										
	Campagne Admissibles des concours										
	Salons étudiants										
	Journée Portes Ouvertes										
	Plaquette BDE										
	Formation Continue										
COM. ENTREPRISES	Campagne Taxe d'apprentissage										
	Hub des entreprises										
	Journée de l'ingénieur										
	Feuillet stages										
COM. INTERNATIONALE	Réseau Alumni										
	Campagne prix Jousot-Dubien										
	Fiches ENSCBP en anglais										
	Feuillet M.Sc.										
	Infographies										
COM. DDRS	Forum DDRS										
	Prix Jean-Marc Gey										
	Parcours DDRS										
COM. INTERNE	Remise des diplômes										
	L'actu CBP										
	Les RDV de Bordeaux INP										
PROJETS	Campagne Parcours à la carte										
	Refonte des supports FISA										
	Témoignages Contrats pros										
	Campagne «L'ENSCBP, une école engagée»										
	Week-end des diplômés										

Actions phares 2020-21 ENSEGID - Bordeaux INP

Objectif : attirer et assurer la promotion auprès des futurs élèves- ingénieurs.

Communication auprès des élèves potentiellement admis sur titre. Nous notons une stagnation des demandes d'admission via dossier. Une réflexion va être menée durant l'année 2020-2021, notamment en concertation avec les élèves actuelles issues de ce type d'admission pour déterminer les actions de communication à mettre en place.

Réalisation de contenu spécifique et plus dynamique pour les réseaux sociaux de l'ENSEGID. Création de contenu type infographie, chiffre clés, photos de terrain et interviews et témoignages notamment pour la journée de la femme, la journée de la terre, les mobilités internationales, la journée métiers de l'ENSEGID etc...

Promotion des écoles de terrain via le site internet et les réseaux sociaux. Les écoles de terrain de l'ENSEGID sont une des spécificités fortes de la formation. Une carte générale et des reportages pour chaque école de terrain seront réalisés afin de les faire connaître et de les valoriser. Cette action servira également à alimenter la newsletter et le site internet des anciens avec en leitmotiv « et vous, quel est votre meilleur souvenir du terrain ? ».

Objectif : faire connaître la synergie entre les missions de F-R-T

Réalisation d'un dossier sur la cellule de transfert G&E transfert. Un dossier spécialement dédié à la cellule de transfert sera réalisé et disponible via le site internet, les réseaux sociaux de l'ENSEGID et le site internet des anciens afin de valoriser ses actions et conforter l'école dans son positionnement.

Poursuite et enrichissement des « événements recherche/formation ». Notamment par la continuité des « cafés G&E » et la journée des doctorants. Ces événements et la communication de l'équipe de recherche seront accompagnés pour une refonte lors de l'intégration de G&E à l'UMR EPOC.

Objectif : Favoriser l'employabilité des diplômés et créer une dynamique commune

Dynamisation des relations avec les diplômés. Les diplômés de l'ENSEGID sont les ambassadeurs de l'école dans les entreprises et constituent un maillage fin de la présence dans celles-ci, en France et à l'étranger. La remise des diplômes, organisée par le service communication, permet d'accompagner symboliquement les diplômés vers le monde professionnel. Par la suite, des contacts réguliers avec les diplômés sont entretenus via le réseau des diplômés : informations sur la vie de l'école et de Bordeaux INP, témoignages (diplômés entrepreneurs, sportifs de haut niveau...), animation des RS professionnels...

Objectif : Valoriser la formation et affirmer le positionnement de l'ENSEGID au niveau local et régional et auprès de ses différentes cibles

Mettre en œuvre une communication spécifique relative à l'accession à un nouveau bâtiment. Ce bâtiment offrira de nouvelles surfaces augmentées afin d'accueillir un nombre croissant de futurs ingénieurs mais sera également la vitrine du savoir-faire des ingénieurs de l'ENSEGID et de l'ouverture de l'école sur la société.

Enrichir et développer la présence de l'ENSEGID sur les réseaux sociaux notamment en créant un compte Instagram afin d'y valoriser les activités et l'identité de l'ENSEGID.

Créer de courtes vidéos valorisant la formation, la vie de l'école et ses activités.

Rétroplanning 2020-21 ENSEGID - Bordeaux INP

BUDGET : 7 200 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
COM. EXTERNE											
Piaquettes ENSEGID											
Campagne de communication											
Journées portes ouvertes											
Salons étudiants + G2E											
Forums CPGE, IUT, CPI											
Mise à jour de document de com.											
Réseaux sociaux (ENSEGID + Bordeaux INP)											
MàJ site internet											
COM. INTERNE											
Rentrées des élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Remise des diplômes											
Guided accueilstudiants/personnels											
Evénements internes + diffusion											
Séminaires recherche mensuels											
Aide à la réalisation conf. et séminaire											
Journée des doctorants											
MàJ site Internet EA G&E											
Supports relations entreprises											
Campagne Taxe d'apprentissage											
Réseaux diplômés (Mailing + News letter)											
Site Internet Réseau des diplômés											
Journée Métiers											
COM. ENSEIGNEM^T DD											
Forum DDS											
Cours com. & Insertion + réunions péda											
Simulations d'entretiens ENS3											
Evaluation des enseignement											
Gestion de service/gestion courante											
Vie étudiante											
1/2 journée mobilité internationale											
Pilote de processus ISO 9001											
Appui à l'organisation d'événements											
Création de contenus site web + RS											
Campagne com admis sur titre											
Valorisation des écoles de terrain											
PROJETS											

Actions phares 2020-2021

ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

Communication externe

Objectif : Assurer la promotion de l'ENSEIRB-MATMECA

Réalisation de vidéos

Nos outils de communication pour cette année 2020-2021 doivent être revus du fait de la virtualisation des relations avec notre cible (forums classes prépas virtuels, salons virtuels, portes ouvertes virtuelles).

Nous souhaitons donc développer notre communication visuelle au travers de la réalisation de vidéos.

3 projets vidéos sont en cours de réflexion :

- Une vidéo de visite virtuelle de l'école pour faire découvrir le cadre de travail de nos élèves-ingénieurs aux lycéens, élèves des classes préparatoires et étudiants en licence, BTS et IUT.
- Des vidéos de présentation de chacune de nos formations.
- Une vidéo de présentation des actions du service des relations entreprises.

Ces 3 projets vidéos seront réalisés en collaboration avec Christian Faurens et avec le club vidéo de l'école (VOST).

Création d'une page Instagram pour l'école

Toujours dans l'optique de développer une communication plus visuelle de notre école, nous souhaitons créer une page Instagram pour diffuser des images et vidéos de nos événements, des enseignements, des projets élèves, de la vie associative, etc.

Communication interne

Objectif : Améliorer la signalétique du bâtiment

Signalétique

En complément de l'affichage dynamique, de nouveaux éléments de signalétique doivent être installés, permettant de rendre plus compréhensible la circulation au sein de notre bâtiment.

Événementiel

Objectif : Organiser les célébrations des 100 ans de l'école

Les 100 ans de l'ENSEIRB-MATMECA

L'ENSEIRB-MATMECA a fêté ses 100 ans en 2020. Une exposition va être déployée d'ici la fin d'année 2020, un livret historique de l'école va être imprimé et diffusé au format numérique. De même, une vidéo historique a été diffusée.

Les événements prévus initialement en 2020 pour les célébrations sont reportés en 2021 :

- Expositions scientifiques,
- Conférences de personnalités scientifiques,
- Événement institutionnel à destination des partenaires (Région Nouvelle Aquitaine, laboratoire de recherche et leurs tutelles, entreprises partenaires...)
- Journée et soirée dédiées aux personnels et aux élèves-ingénieurs (actuels et anciens).

Rétroplanning 2020-21

ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

BUDGET : 74 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
COM. EXTERNE											
Plaquette ENSEIRB-MATMECA											
Flyer Entreprises											
Plaquette Taxe d'Apprentissage											
Communication réussites											
Communication enjeux et métiers											
Presse / Digital / Enquêtes											
Réseaux sociaux											
Animation site internet											
E-mailings											
Forums CPGE											
Salons étudiants / Portes Ouvertes											
Accueil lycéens											
Guide d'accueil élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Guide d'accueil personnels											
COM. INTERNE											
Rentrée élèves											
Voeux élèves / personnels / entreprises											
Barbecue / Séminaire de rentrée											
MAJ extranet											
Remise diplômes											
Journée Partenaires/Rencontres Métiers											
DIVERS											
Vie étudiante											
Gestion service											
Appui à l'organisation d'événements											
PROJETS											
100 ans ENSEIRB-MATMECA											
Réalisation de vidéos											
Infographies											
Signalétique											
Création d'une page Instagram											
Développement de la com. recrutement											

Rétroplanning 2020-21 ENSPIMA - Bordeaux INP

BUDGET : 1 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET
COM. EXTERNE											
Plaquettes ENSPIMA											
Impressions diverses (cartes de visite, affiches...)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Site internet (rédaction du contenu)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salons étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Campagne taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM. INTERNE											
Transmission des actualités de l'école (newsletter)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evénements divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conférence-Débat «Bordeaux INP donne la parole à ses experts»	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EVENEMENTIEL											
Les Talents Nouvelle-Aquitaine de l'aéronautique et de l'espace (partenariat avec La Tribune)				-							
Journées portes ouvertes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Appui à l'organisation d'événements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Rétroplanning 2020-21 ENSTBB - Bordeaux INP

BUDGET : 4 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSTBB											
Salons étudiants											
Forums CPGE, IUT, CPI											
Site internet											
Réseaux sociaux											
Rentrée des élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Campagne « Taxe d'apprentissage »											
Campagne « Offre de stages »											
Soutenances Stages											
Forum Métiers et entreprises											
Journées portes ouvertes											
Rentrie des diplômes											

COM. EXTERNE

COM. ENTREPRISE

EVENEMENTIEL

Rétroplanning 2020-21 La Prépa des INP – Bordeaux

BUDGET : 42 600 €

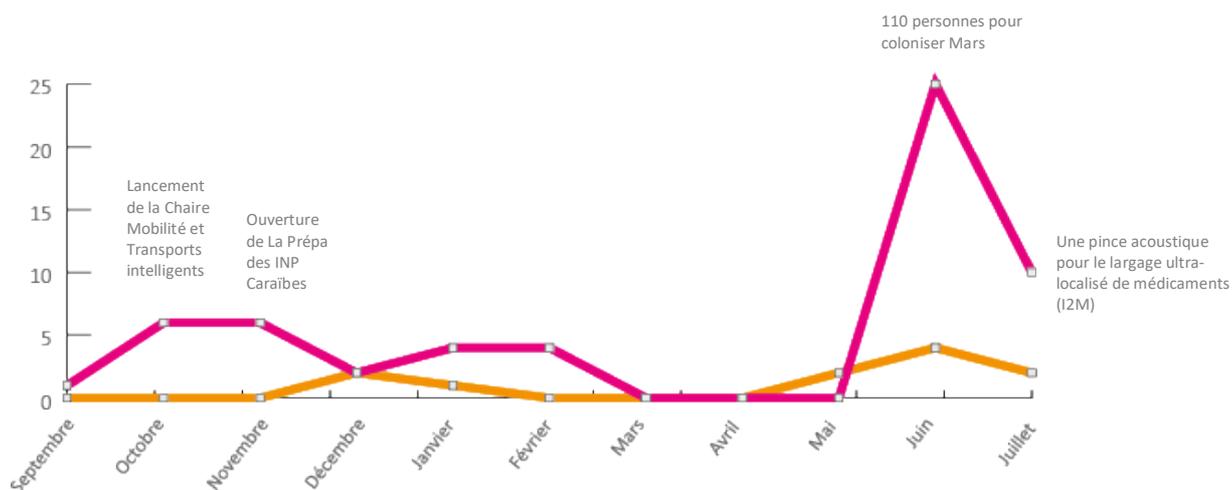
	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
COM. EXTERNE	Plaque La Prépa des INP										
	Impressions diverses (cartes de visite, affiches...)										
	Goodies										
	Entretiens recrutement										
	Opplades										
EVENEMENTIEL	Journées portes ouvertes										
	Salons étudiants (L'ETUDIANT, STUDYRAMA)										
	Forum des anciens										

[Etude] Retombées presse

Période du 01/09/2019 au 31/07/2020

COUVERTURE MEDIATIQUE

Exposition de Bordeaux INP et de ses écoles dans les médias, en nombre d'articles où Bordeaux INP est cité au moins une fois.



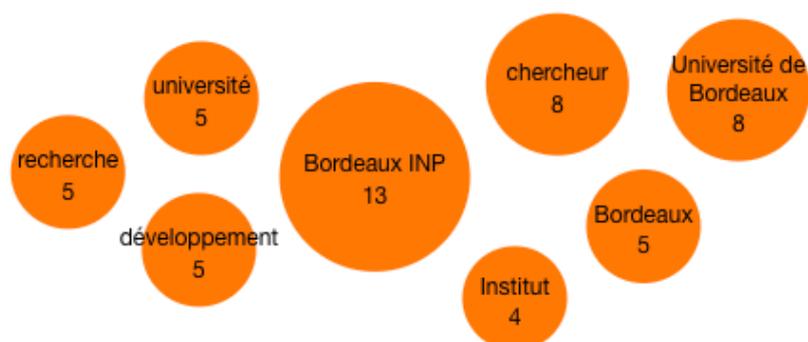
SOURCES PRINCIPALES

Les médias qui relaient le plus souvent l'actualité de Bordeaux INP et de ses écoles.



TENDANCES

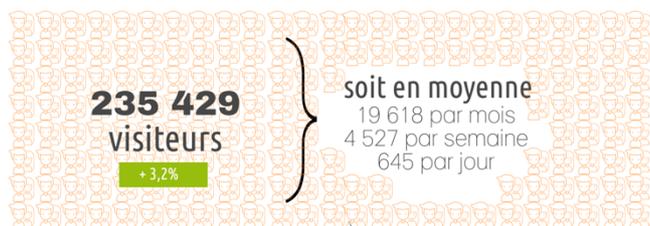
Les mots-clés les plus utilisés dans les articles mentionnant Bordeaux INP.



Fréquentation du site internet de l'établissement « Bordeaux INP & écoles »

Google Analytics - Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

487 231 SESSIONS



Le site est consulté sur



Les visiteurs sont originaires de France

1. Paris
2. Bordeaux Métropole
3. Toulouse
4. Lyon
5. Montpellier NEW



et de l'étranger

12,3% des visiteurs sont anglophones

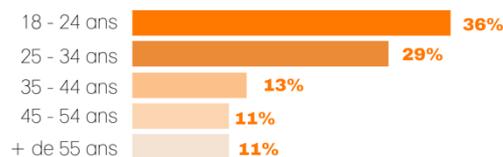
1. Maroc
2. Etats-Unis
3. Tunisie
4. Chine
5. Royaume-Uni



Top 5 des pages les + vues



Profil des visiteurs



[Etudes] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux

Le terme « Réseau social » en quelques mots

Il désigne « un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sur internet ». Très bien intégrés dans le quotidien des internautes, les réseaux sociaux ont contribué à faire changer les modes de communication. Il est donc devenu indispensable d'être présent sur ces différentes plateformes.

Avantages

- Développer sa notoriété et sa visibilité
- Valoriser son image
- Adapter sa communication aux différentes cibles
- Engager plus facilement le dialogue avec ses publics cibles

Petit lexique des réseaux sociaux

<p>FACEBOOK</p>  <p>1^{er} réseaux social au monde : 33 millions d'utilisateurs en France</p>	<p>Âge moyen : 30% des utilisateurs français ont entre 20 et 25 ans Profils variés (professionnels, étudiants, journalistes, institutions, ...)</p> <p>→ PUBLICATIONS : PHOTOS / LIENS / VIDEOS, SUR UN TON PLUTOT INFORMEL ET VULGARISE.</p> <p>Via Facebook, l'établissement s'adresse plus particulièrement à ses étudiants ou futurs étudiants.</p> <p><u>UN PEU DE VOCABULAIRE</u> Page = profil de la marque Post = actualité publiée Fan = Utilisateur abonné à la page Interactions = Partager (relayer l'actualité) / Commenter / Réagir (aimer / liker, adorer, rire...).</p>
---	---

<p>TWITTER</p>  <p>16 millions d'utilisateurs</p>	<p>Age moyen : 50% entre 25 et 49 ans / 49% CSP+</p> <p>→ PUBLICATIONS : LE MESSAGE EST COURT (140 CARACTERES MAX) ET CIBLE.</p> <p>Via Twitter, l'établissement s'adresse plus particulièrement à la presse ou à ses partenaires socio-économiques, scientifiques et institutionnels.</p> <p><u>UN PEU DE VOCABULAIRE</u> Profil = Compte de la marque / Tweet = actualité postée Abonné = Utilisateur qui suit le profil Interactions = J'aime / Retweet (partage) / réponse Mention : Citer un autre utilisateur à l'aide du @ Hashtag : mot clés permettant de référencer un tweet (#motclé)</p>
<p>CHAINE YOUTUBE</p>  <p>28,6 millions d'utilisateurs</p>	<p>Age moyen : 48% de 25 - 49 ans 52% viennent pour « s'informer, apprendre et progresser »</p> <p>→ PUBLICATIONS : VIDEOS SUR DES THEMES VARIES (VIE ETUDIANTE, FORMATION, RECHERCHE, TRANSFERT...).</p> <p>Via Youtube, l'établissement s'adresse au grand public.</p>
<p>LINKEDIN</p>  <p>14 millions d'inscrits</p>	<p>79% ont + de 34 ans / Âge moyen = 44 ans</p> <p>→ RESEAU SOCIAL PROFESSIONNEL permettant de créer son CV en ligne, développer ses contacts, consulter des offres d'emploi...</p> <p>Pour Bordeaux INP & ses écoles, LinkedIn permet de créer une communauté autour de ses employés et de ses diplômés.</p>
<p>PINTEREST</p>  <p>3,1 millions d'utilisateurs</p>	<p>85% de femmes</p> <p>→ L'OUTIL CONSISTE A "EPINGLER" UNE PHOTOGRAPHIE et la partager avec notre réseau. Autrement dit, créer un catalogue par centre d'intérêts (les tableaux : Bordeaux INP, les écoles, les étudiants ont du talent, RI, ...).</p>



Facebook

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Aperçu de l'activité

Impressions

Nombre de vues d'un post non sponsorisé

2 554 193

↗ 58,2%

Engagements

Nombre d'interactions (j'aime, commentaires, partages...)

189 675

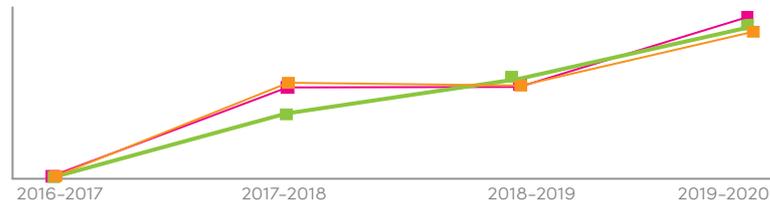
↗ 79,4%

Clics

Clics sur les liens inclus dans les posts

22 132

↗ 53%



Croissance de l'audience

Fans

9 811 ↗ 13,6%

Nombre net de « like » organiques
Différence entre le nombre de like et unlike

1 216 ↗ 37,7%

Nombre de « like » organiques

1 591 ↗ 35,06%

Nombre de « unlike »

375 ↗ 27,12%

Taux d'engagement

Engagements

189 675 ↗ 79,4%

Réactions

26 926 ↗ 83,3%

Commentaires

1 579 ↗ 53,9%

Partages

2 575 ↗ 58,3%

Clics

22 132 ↗ 53%

Profil des utilisateurs



42%

↗ 1 point



57%

18-24 ans

36,7%

25-34 ans

44,7%

↗ 9 points

35-44 ans

8,1%



France

83,4%



Maroc

8,5%



Tunisie

3,6%



Algérie

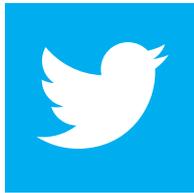
3,2%



Canada

1,3%

Sources : Meltwater



Twitter

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Aperçu de l'activité

Impressions

Nombre de vues d'un post non sponsorisé

699 828

↗ 47,6%

Engagements

Nombre d'interactions (j'aime, commentaires, partages...)

12 803

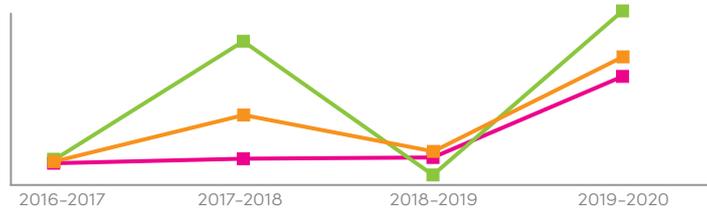
↗ 51,5%

Clics

Clics sur les liens inclus dans les posts

1 993

↗ 32,6%



Croissance de l'audience

Followers

5 867 ↗ 8,7%

Nombre net de nouveaux followers
Différence entre le nombre de follows et unfollows

471 ↘ 26,9%

Taux d'engagement

Engagements

12 803 ↗ 51,5%

Like

1 523 ↗ 2,7%

Réponses

46 ↗ 2,7%

Retweets

708 ↘ 7%

Clics

1 993 ↗ 32,6%

Profil des utilisateurs



33%
↗ 2 points

25-34 ans

37,7%
↗ 2,4 points

45-54 ans

15,1%



67%

35-44 ans

26,4%

21-24 ans

15,1%

Sources : Meltwater



Youtube

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Aperçu de l'activité

Vues

19,5k

↗ 35,4%

Durée de visionnage

736,2 heures

↗ 64,8%

Abonnés

339

↗ +111

Impressions

Nombre de fois où les miniatures sont présentées aux spectateurs

158,8k

↗ 114,9%

Taux de clic/impression

5,3k

↘ 17,2%

Vues générées par les impressions

8,5k

↗ 80,9%

Les vidéos les plus regardées



Vidéo institutionnelle
2 000 vues

Depuis mise en ligne :
5 300 vues



Portrait : Chloé et Julie
(ENSEIRB-MATMECA)
1 600 vues

Depuis mise en ligne :
3 000 vues



Portrait : Nelly (ENSC)
1 200 vues

Depuis mise en ligne :
2 100 vues

Profil des utilisateurs



37,4%
↘ 2,7 points



62,6%

18-24 ans

82,4%
↘ 8 points

25-34 ans

11,3%
↗ 1,7 point

13-17 ans

6,3%
↗ 6,3 point



LinkedIn

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Aperçu de l'activité

Impressions

Nombre de vues d'un post non sponsorisé

1 023 526

↗ 244%

Engagements

Nombre d'interactions (j'aime, commentaires, partages...)

64 806

↗ 375%

Clics

Clics sur les liens inclus dans les posts

53 233

↗ 397%

Croissance de l'audience

Followers

22 591 ↗ 272%

Nombre net de « like » organiques
Différence entre le nombre de like et unlike

3 240 ↗ 20,6%

Nombre de « like » organiques

3 316 ↗ 22,4%

Nombre de « unlike »

76 ↗ 245%

Taux d'engagement

Engagements

64 806 ↗ 375%

Réactions

10 790 ↗ 302%

Commentaires

187 ↗ 289%

Partages

596 ↗ 181%

Clics

53 233 ↗ 397%

Profil des utilisateurs

Par expérience



Jeunes diplômés

43,4%



Seniors

29,3%



Stagiaires

9%



Managers

7,3%



Directeurs

6%

Par secteurs



Ingénierie

43,4%



Enseignement

29,3%



Technologies de l'information

9%

Sources : Meltwater

Les podcasts « les conversations de Bordeaux INP »

Qu'est-ce qu'un podcast ?

Un podcast est un contenu audio diffusé sur internet et disponible en téléchargement pour une écoute à un moment choisi par l'auditeur.

C'est un média à part entière qui peut à la fois servir à la communication interne et externe de l'établissement. Il fait vivre les écoles au delà de l'enseignement et peut fédérer une vraie communauté.

Quels podcasts pour Bordeaux INP et ses écoles ?

- Valorisation des travaux de recherche :
 - rencontre avec un doctorant
 - rencontre avec un enseignant-chercheur
- Conseils d'orientation :
 - rencontre avec un élève-ingénieur de la filière XXX de l'ENSXX
 - comment et pourquoi intégrer La Prépa des INP ?
- L'entrepreneuriat à Bordeaux INP :
 - je suis élève-ingénieur et j'ai choisi de créer mon entreprise
- Vie étudiante :
 - Etre élève-ingénieur et président du BDE
 - S'engager en tant qu'élève élu
- Version audio des événements de l'établissement
 - Conférences de la journée scientifique
 - Conférence-débat « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »

Chiffres clés

22,8% des internautes écoutent des podcasts

52% des auditeurs ont entre 18 et 24 ans

Cœur de cible

Pour des podcasts et non des vidéos ?

La vidéo est un format court qui se doit d'être impactant rapidement. Elle ne permet pas des contenus longs et détaillés.

⇒ 30% des spectateurs arrêtent de regarder une vidéo au bout de 30 secondes, 45% après 1 minute.

Le podcast permet de créer des contenus éditoriaux originaux et extensifs, accessibles à tous et partout. Ils répondent aux demandes croissantes des utilisateurs en termes de déconnexion des écrans et d'optimisation de leur temps libre.



Les podcasts

Du 01/04/2020 au 09/10/2020

Aperçu de l'activité

7 Plateformes
d'écoute

7 épisodes
diffusés

12 616
écoutes

Les épisodes les plus écoutés

En nombre d'écoutes

Je suis élève-ingénieur et
étudiant-entrepreneur

Femmes-ingénieurs :
parcours croisés

Du diplôme d'ingénieur
au doctorat

En temps d'écoute

Femmes ingénieurs :
parcours croisés
Podcast écouté à 99,8%

Cognitique et handicap :
rencontre avec Véronique
Lespinet-Najib
Podcast écouté à 50%

Je suis élève-ingénieure et
sportive de haut niveau
Podcast écouté à 40,8%

Profil des auditeurs



26%



74%

18-22
ans

48%

35-44
ans

11%

28-34
ans

24%

23-27
ans

9%

[Synthèse du sondage interne]

Les outils de communication

Septembre - Octobre 2020

86 RÉPONDANTS (56 ÉLÈVES-INGÉNIEURS / 30 PERSONNELS)
72% déclarent être globalement satisfaits (pertinence & qualité des outils)

La newsletter de Bordeaux INP

59,3 %

déclarent connaître
la newsletter

=> 86,3 % la lisent

66,7 %

pensent que le
contenu
est adapté et
pas trop long

Les rubriques les plus lues

Les infos à la Une

Les infos pratiques

Les actus

L'agenda

Les réseaux sociaux

69,7%

déclarent suivre les réseaux
sociaux de l'établissement

 **Facebook 85 %**

 **LinkedIn 58,3 %**

 **Twitter 20 %**

Les 3 réseaux sociaux
les plus consultés
(usage personnel)

1er  **facebook.**

2e  **Instagram**

3e  **LinkedIn**

Le type de contenu
par préférence

1- Institutionnel

**2- Articles liés à
mon domaine**

**3- Etudes sup et
insertion pro**

4- International

5- Témoignages

Les vidéos

 **58,8%**

connaissent ou sont abonnés à la
chaîne YouTube

=> 76 % regardent les vidéos et
majoritairement sur un écran d'ordinateur

Les vidéos les plus
regardées

1- Vie étudiante

2- Présentation des écoles

3- Portraits

4- Interviews

Les podcats « Les conversations de Bordeaux» //

29 %
déclarent les connaître



Podcasts
=> moins de la moitié
les écoutent

Les thématiques les plus recherchées

Parcours d'étudiants
Recherche & transfert de technologie
Vie associative
Enseignement

Les outils de communication //

Les plus efficaces

- 1^{er} **Les mails**
- 2^e **Les réseaux sociaux**
- 3^e **Le site internet**

Les moins efficaces

- 1^{er} **La newsletter**
- 2^e **L'ENT**
- 3^e **Les écrans et/ou l'affichage**

Les évènements //

Les plus connus

La cérémonie des primo-entrants
La journée scientifique
La conférence débat

Seul 25 %

déclarent y participer
=> manque d'information
=> horaires non appropriés

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
ENSI Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

DÉLIBÉRATION N°2020-70 PORTANT APPROBATION DU
RENOUVELLEMENT DE L'ACCUEIL D'UNE STRUCTURE HÉBERGÉE
(CANOE).

- Vu** le code de l'éducation, notamment L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux de l'École Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique au projet de la structure CANOE est approuvé à l'unanimité.

Seront mis à disposition de la structure 221.07 m² de bureau et 638.11 m² de surface de laboratoire.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU

